



قسم الديمغرافيا
DÉPARTEMENT DE
DÉMOGRAPHIE

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du Diplôme de Magister en Démographie

Option: Production et Analyse des données quantitatives

LA PAUVRETE : UN INDICATEUR DE MUTATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES (Etude de Cas wilayas : TLEMCEM et SIDI BEL ABBES)

Directeur de Recherche:
M^r: Pr. DELEND Aïssa

Présenté par:
M^r BENYAKHLEF MOULAY LARBI

Membre de jury: Soutenu le 22 Janvier 2015
M^r: Pr. FODIL ABDELKRIM - PRESIDENT DE JURY
M^r: Pr. ELOUADI TAYEB - EXAMINATEUR

2012-2013

Remerciements

Il me sera très difficile de remercier tout le monde car c'est grâce à l'aide de nombreuses personnes proches ou loin que j'ai pu mener cette thèse à son terme.

- *Je voudrais tout d'abord remercier grandement mon directeur de thèse, Professeur DELEND AAISSA pour toute son aide. Je suis ravi d'avoir travaillé en sa compagnie car outre son appui scientifique, il a toujours été là pour me soutenir et me conseiller au cours de l'élaboration de cette thèse.*
- *Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Un grand merci à Mon employeur ADS pour les conseils concernant la base de données, ils ont grandement facilité mon travail.*

*Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à ma Proche Famille « **Mère, épouse et mes enfants** », pour leur soutien, confiance et leur support moral inestimable*

BENYAKHLEF MOULAY LARBI

TABLE DES MATIERES

Préliminaire

	Pages
Introduction Générale	08
1- Choix du Thème	11
2- Objectifs	13
3- Problématique	14
4- Hypothèses	15
5- Définition et Concepts	16

PREMIERE PARTIE

Chapitre I : La pauvreté dans le Monde	
1- Aperçu historique	24
2- Les Facteurs de la pauvreté	25
3- Les Conséquences socio démographiques et économiques de la pauvreté	31
4- La pauvreté dans les pays riches	35
5- La pauvreté dans les pays en voie de développement	39
Chapitre II : La pauvreté en Algérie	
1- Historique du dispositif du filet social et Politique Sociale de l'ADS	43
2- Les différents principes de travail dans la lutte contre la pauvreté	49
3- Les tendances de la pauvreté	54
4- L'AFS et l'IAIG comme moyen de réduction de la pauvreté	56
5- Caractéristiques démographiques de la région	59
6- Caractéristiques Socio économiques de la région	61

DEUXIEME PARTIE

Chapitre III : La méthodologie de l'Enquête	67
1- Objectifs	68
2- Justification de la population	68
3- Elaboration du questionnaire ciblé	70
4- Méthode de sondage	71
5- Le Déroulement de l'enquête	72
6- Présentation du territoire de l'étude	72

	Pages
Chapitre IV : Production et analyse des données	
1- Caractéristiques de la population	75
- Statistiques descriptives	
2- Analyse des données	83
<i>CONCLUSION</i>	 87
1- ANNEXES	
2- BIBLIOGRAPHIE	
3- RESUME EN ARABE	

Résumé :

Notre problématique majeure c'est comment la pauvreté peut faire changer un mouvement de population, et comment s'en sortir ou éradiquer cette pauvreté ? Son influence sur les différents phénomènes démographiques.

Ce travail est organisé en quatre Chapitres subdivisés, Ils sont juxtaposés dans un ordre tel qu'il permet de suivre la logique du raisonnement qui vient d'être évoqué.

- Le 1° chapitre consacré à un rappel sur la pauvreté dans le monde, ses principaux facteurs et conséquences sociodémographiques et économiques de la pauvreté.
- Le 2° chapitre traite de la politique sociale de l'Algérie menée par l'Etat sous l'égide de l'ADS et ses effets sur les conditions de vie des différentes couches sociales ou catégories de population démunie,
- Le 3° chapitre traite l'objectif de l'enquête, la méthodologie utilisée pour l'enquête, le type de population et présentation du territoire.
- Le 4° chapitre repose sur la production et analyse des données statistiques et aussi la partie descriptive de la population enquêtée.

L'impact de la politique nationale du développement sur les indicateurs sociodémographiques sont cités dans la présente thèse, l'objectif de notre enquête est de mettre en évidence ce problème.

Mots clés :

Pauvreté, Démographie, ADS, AFS, IAIG, PNUD, instruction, qualification, exclusion sociale, intégration sociale.

AVANT-PROPOS :

Tout en étant conscient du fait que dans le cadre d'une recherche académique, le facteur temps représente un enjeu de taille d'où le risque de s'embrouiller et de se perdre en passant son temps à cogiter comme me le disait aussi souvent mon directeur de recherche

J'avoue que j'ai consacré trop de temps à la réflexion. Un flux ininterrompu d'interrogations et de questionnements me traversait l'esprit à chaque instant et dont je ne pouvais m'abstenir à ce jour. C'est comme si j'étais incapable d'organiser mes pensées et d'être pratique en veillant à hiérarchiser mes préoccupations intellectuelles et professionnelles, ne serait-ce que par rapport à mon thème de recherche. Une sorte de déperdition, d'égarement et de remise en question-sinon en cause- tout d'abord de soi, mais surtout de ma propre vision du monde.

La connaissance est un chemin de lumière et combien de fois la lumière est aveuglante ; j'essaie surtout de comprendre ce que j'ai appris à travers les quelques lectures désordonnées, les moments du terrain, les ruptures, les discontinuités et les passages à vide ; j'essaie de me situer par rapport à tout cela afin de pouvoir vivre pleinement cette première expérience de recherche.

Le chercheur débutant- que je suis-demeure constamment dans un perpétuel mouvement de construction et de déconstruction de son rapport à son objet de recherche ; partagé entre une réalité amovible et un arsenal théorique diversifié qui se veut explicatif de toute la complexité de cette dernière qui est la pauvreté.

Je ne sais toujours pas si cela valait la peine d'être extériorisé, mais je sais qu'il s'agit à la fois, d'un besoin d'ordre psychologique et intellectuel. Cette expérience de terrain- même s'il s'agit d'un simple mémoire- m'a permis de comprendre combien il est difficile de fouiner dans les affaires des autres, de s'exposer dans une posture de chercheur/acteur et de gérer la relation avec mes collaborateurs de terrains en veillant à être un homme parmi les hommes tout en restant en rapport avec mon objectif de recherche.

• INTRODUCTION :

Aux yeux du monde l'Algérie est un pays riche de part ses ressources naturelles (ses gisements, ses mines, ses capacités en eaux, sa superficie qui ne l'a jamais qualifiée comme étant un pays mais plutôt un continent).

Ses ressources humaines : Sachant qu'une population constituée en majorité de jeunes de moins de 32 ans apte à relever n'importe quel défi si la formation nécessaire et les moyens leurs ont été accordés étant donné que la majorité est instruite et ce suite à l'avantage qu'a eu cette jeunesse depuis son enfance au temps de l'ancien régime des années soixante et soixante dix jusqu'au début de la décennie noire qu'a connu le pays par une politique économique et social basée sur l'enseignement gratuit à toute les couches de la population à travers tout les niveaux d'instruction jusqu'au cycle universitaire et même au delà.

Une situation économique et sociale qui cachait la vraie face du problème puisqu'elle n'a fait que retarder l'échéance pour que la réalité de cette politique se fasse connaître à partir du premier choc pétrolier et le début d'une crise économique mondiale au début des années quatre-vingt.

C'est suite à une vision très limitée de la part de nos politiques dans leurs études des avants projets et dans leurs manque d'expérience de politiciens, sociologues et économistes d'un état et d'une population qui ne comprenait pas beaucoup ce que veut dire un marché financier, une bourse des valeurs, le pétrodollars...

Au vue de l'enseignement gratuit que j'ai évoqué au début ce dont toute la population avait bénéficiée ; était cadré et dirigé selon un système voir un choix économique choisi, connu et imposé à l'époque dont ses répercussions négatives se sont abattues plus tard.

La Banque Mondiale a commencé ce travail sur la base des enquêtes de l'ONS de 1988 à 1995. Malheureusement, les deux études 1988 et 1995 ne permettaient pas de bonnes comparaisons car les méthodes de collecte de données étaient différentes et car les objectifs l'étaient aussi (vision consommation en 1988 et vision niveau de vie en 1995). En 1995, la Banque mondiale établissait trois seuils de pauvreté : seuil de pauvreté extrême basé sur les besoins alimentaires minimaux de 2100 calories par jour (10.943 DA), le seuil inférieur (14.825 DA par an et par personne) et le seuil supérieur (18.191 DA par an et par personne). Cette étude évaluait à 6.360.000 le nombre de pauvres en Algérie, les trois catégories confondues, soit 22,6%. Ce qui était inquiétant, c'est que les pauvres extrêmes passaient de 10 à 20% de la population entre 1988 et 1995. Par ailleurs, un membre actif d'un ménage pauvre a à sa charge six personnes contre moins de quatre pour la moyenne des ménages. Une corrélation était établie entre pauvreté, illettrisme et chômage.

En 1998, l'Agence de Développement Social (ADS) publie un rapport de carte sociale de l'Algérie¹. Cette carte sociale basée principalement sur le recensement de 1987 et l'enquête de niveau de vie de 1995, comporte une carte de pauvreté, une carte de chômage et une carte sociale résultante des deux premières.

¹ ADS, 1998. Carte sociale de l'Algérie. Rapport final. Alger, 168 p.

Les initiatives des organismes internationaux

Le PNUD² n'est pas encore reconnu comme entité de coordination pour la réduction de la pauvreté. Informellement, elle coordonne ses activités avec les aides bilatérales et multilatérales. Le PNUD finance des études et quelques projets de développement (système pénitencier, traitement des déchets solides, projet de renforcement institutionnel à Adrar). Elle finance actuellement pour le Ministère de l'Emploi et la Solidarité une étude sur le niveau de vie auprès d'environ 5000 ménages dans 177 communes. Elle devrait être terminée en juin 2005.

L'Union européenne, par son programme de coopération bilatérale (MEDA), soutient des programmes de lutte directe ou indirecte contre la pauvreté, avec notamment Projet d'Appui au Développement Socio-économique Local dans le Nord-Est de l'Algérie, l'Appui au Développement des PME³, l'Appui à la mise à niveau du système de formation professionnelle, la Réhabilitation des zones affectées par le terrorisme dans 6 Wilayat du Nord-Ouest de l'Algérie et l'Appui aux Associations algériennes de développement.

Le Bureau International du Travail travaille sur différentes méthodes de travail au niveau régional (Nord de l'Afrique, incluant des études comparatives sur les pays du Maghreb), pour le développement des petites et moyennes entreprises (CREE/GERME), le développement de l'entreprise féminine, le Développement Economique Local, l'approche coopérative, l'approche à haute intensité de main d'œuvre et la micro assurance santé.

² PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

³ PME : Petite et Moyenne Entreprise

La Banque Mondiale est actuellement en train de réactualiser sa Stratégie de Coopération en fonction des nouveaux développements. Grâce au prix élevé des hydrocarbures, la stratégie du Gouvernement vise plus à rembourser les dettes qu'à emprunter. Il y a donc peu de demande de prêts au niveau de la Banque Mondiale, qui gère aujourd'hui un petit portefeuille de deux projets. Les études sur la pauvreté et les genres, prévus en 2004, n'ont pas obtenu d'accord du Gouvernement.

1- Choix du Thème :

« Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte; sous un mauvais gouvernement, la richesse est aussi une honte. »

{Confucius}

Il est sûr que toute pauvreté que ce soit absolue ou relative entraîne un malaise sociale, physique et morale de l'individu, le pire en tout ça c'est que l'individu se retrouve incapable de s'assurer lui-même une journée voir un instant d'autosuffisance vital, rien qu'un instant.

Un travail de recherche que se soit en sciences sociales ou autre domaine a son importance, car il est dans la plus part des cas issu d'une réalité omni présente et qui s'impose..... de ce fait il est évident de traiter un sujet pareil puisqu'**il est d'actualité et prend de l'ampleur jour après jour** même si certaines statistiques dévoilent pour des raisons peut raisonnables et irréaliste le contraire.

La pauvreté ne laisse aucun doute quant à sa présence que se soit dans le milieu urbain que dans le milieu rural, il suffit de faire un tour à pieds ou en empruntant un véhicule pour se rendre compte de la souffrance d'un bon nombre de personnes et de ménages qui vivent le jour en jour comme j'ai pu accueillir leur témoignage durant les enquêtes faite sur ce thème.

Le thème fait référence à l'utilisation d'une politique sociale menée par l'Agence de Développement Social sous l'égide du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la condition de la femme et qui a pour mission statutaires, de promouvoir, de sélectionner, de choisir et de financer, totalement ou en partie par voie de subvention ou tout autre moyen adéquat :

- Des actions et interventions en faveur des populations démunies
- Tout projet de travaux ou de services d'intérêt économique et social comportant une haute intensité de main d'œuvre, initié par toute collectivité, communauté ou entité publique ou privée, dans le but de promouvoir le développement de l'emploi .
- La micro-entreprise.

Concernant le dispositif du filet social objet de mon étude, est une aide financière au profit des chefs de familles démunies et personnes sans ressources. En plus, une couverture sociale est assurée aux bénéficiaires de l'AFS et de l'IAIG.

La mission de l'ADS, institution à caractère spécifique, est de nature à apporter des améliorations qualitatives et à insuffler plus de dynamismes et d'efficacité dans les mécanismes de gestion des programmes sociaux.

Aujourd'hui, les principes de proximité, d'intersectorialité, de citoyenneté, de bonne gouvernance, etc. , inscrits dans les missions de l'ADS, ont été adoptés par toutes les institutions en charge d'actions de développement. Il s'avère donc que le contexte est favorable pour un retour de l'ADS à sa mission originelle.

2- Objectifs :

Quant à l'objectif de cette enquête; il s'agit en effet de mettre en évidence ce problème qu'on essaye de dissimuler et de l'ignorer par les pouvoirs publics puisque parfois la vérité telle comme l'histoire; dérange et en même temps essayer de secouer ces décideurs et de les mener voir les inciter à bouger dans le bon sens envers cette couche de société.

La nécessité d'une enquête sur terrain est indispensable pour nous permettre de cerner une population démunie et pauvre suivant la spécificité de la région et par wilayas.

Le chômage est parmi les principales causes de la pauvreté dans les pays en voie de développement, provoqué par l'analphabétisme, le taux de chômage ne fait qu'évoluer, ce qui influence les enfants qui ne savent donc ni lire, ni écrire. Ils n'ont donc pas d'emploi, ce qui nous signifie aucune ressource matérielle.

3- Problématique :

Or de tout ce qui précède on peut au moins dégager une problématique sachant que plusieurs questions peuvent se poser dans ce contexte purement social, problématique d'actualité et qui prend de l'ampleur.

Dans un sujet pareil, on ne peut rester stagné sur le pourquoi ou le comment s'est arrivé? Comment on est arrivé là? ...etc.

Mais plutôt essayer de poser le problème sous forme d'une question qui laisse entré certains points, démarches, procédures et enfin qui donne forcément une réponse voir une solution au problème et de fait qu'il ne puisse plus apparaître au moins pour quelque décennies.

Donc cette question ne peut être que :

" Comment la pauvreté peut faire changer un mouvement de population et comment s'en sortir ou éradiquer cette pauvreté? Quel est son influence sur les différents phénomènes démographiques ?"

"La pauvreté dans toutes ses faces et phases représente un cercle vicieux, un cercle qui se dessine et se referme sur la personne pauvre étant donné que cette dernière se retrouve à chaque fois débiteur envers d'autres personnes ou organisme et n'arrive jamais à s'acquitter de sa dette qui est la source de son malheur"

4- Hypothèses

- Première Hypothèse serait que le taux de bénéficiaires analphabètes est plus élevé chez ce type de population que chez les autres étant donné que c'est une population démunie, donc les niveaux de qualifications professionnelles

Un bas niveau d'instruction influe sur le comportement et une plus grande influence du groupe, l'effet de génération et l'instruction exercent une influence sur la Fécondité ainsi les tailles de ménages est importante par rapport à la taille normale de la famille

- Deuxième Hypothèse repose le fait que l'indice de pauvreté dans les deux wilayas échantillons est plus élevé que la norme nationale.

5- Définition des concepts :

- **Pauvreté :**

Selon l'usage le plus courant, la **pauvreté**⁴ caractérise la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte. Insuffisance de ressources matérielles affectant la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, ou les conditions de vie en général. Mais également insuffisance de ressources intangibles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens ou encore le développement personnel.

Cette situation non-désirable et génératrice de souffrances touche des personnes isolées ou des groupes, des segments de population dans les pays développés, une proportion importante de la population dans certains pays en développement, et la majorité de la population des pays les moins avancés, en Afrique notamment. Des analyses économiques et des débats portent sur la mesure de la pauvreté, ses causes, et les moyens à mettre en œuvre pour la réduire : économie du développement, aide sociale, contrôle des naissances, etc.

⁴ Définition pauvreté sur Internet : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pauvret%C3%A9>

Les termes misère, précarité sont généralement des termes voisins ou connexes de la notion de pauvreté. La pauvreté, prend un sens différent, voire vertueux, dans un contexte religieux ou spirituel : Ainsi le *vœu de pauvreté* dans des ordres catholiques, défini comme la volonté d'être plus libre par la renonciation aux « biens matériels », afin d'être en position optimale d'écoute et de rencontre avec Dieu et le prochain. Charles Péguy a particulièrement insisté sur la différence profonde entre pauvreté et misère.

- **La pauvreté absolue :**

La pauvreté absolue résulte d'un niveau de revenu nul ou insuffisant pour assurer le minimum vital d'un individu et de sa famille, une situation répercuté ou constaté sur une bonne partie de la région Ouest « *TLEMEN et SIDI BEL ABBES* ».

Ailleurs on peut mesurer cela par une fourchette de chiffres donnés par les instance, instituts de statistiques ou offices travaillant dans ce sens, par contre en prenant le cas Algérie, on constate très vite que ces chiffre repères n'existe pas et que la pauvreté est mesurée à partir du néant (le Zéro dinars) étant donné que la population pauvre est livrée à elle-même et que l'état et les pouvoir publics n'ont et n'envisagent pas de remettre une pension ou un revenu minimum pour cette tranche de société qui vit difficilement son quotidien et ce même pour un individu travaillant au S.N.M.G. actuellement estimé à 15 000,00 dinars brut.

Donc; on peut conclure que dans cette région, la pauvreté absolue touche toutes les personnes au chômage et même ceux qui travaillent en percevant juste le S.N.M.G.

- **La pauvreté relative :**

La pauvreté relative résulte d'un niveau de revenu qui ne permet pas de vivre de façon "normale" dans une société, le cas de notre pays est de définir ce que veut dire vivre d'une façon normale, est ce dus à une perception d'un salaire moyen, confortable, qui permet à l'individu de terminer le mois sans emprunter ou se faire endetté?

A vrai dire et comme tout le monde le constate... Ce S.N.M.G. ne représente aucune assurance du minimum vital d'un individu et de sa famille compte tenu que plusieurs enquêtes ont été faites par des organisations non gouvernementales locales ou étrangères sur le minimum que doit percevoir un individu vivant en Algérie, le niveau de vie qui devient de plus en plus cher et la population pauvre ou moins pauvre ne se distinguent plus puisque au fil du temps même la classe moyenne a tendance à disparaître en basculant dans le mauvais sens selon la conjoncture et chiffres donnés par ces même organisations.

Au niveau d'un pays la lutte contre la pauvreté n'est pas une opération simple qui ne nécessite que quelques mesures correctives d'ordre économique ou social.

Si la pauvreté s'installe, c'est que les mécanismes socioéconomiques pour une multitude de raisons sont en distorsion par rapport à une évolution rationnelle et la remise en ordre de ces mécanismes peut demander plusieurs années.

Les causes de la pauvreté peuvent être extrêmement diverses et avec autant de diversité d'impacts.

Dans le cas du projet c'est cette dernière approche qui doit s'instaurer car l'expérience mondiale a démontré que sans la participation du pauvre et sans sa propre volonté de sortir de sa pauvreté il est très difficile d'améliorer sa situation.

Au niveau d'une population, d'une communauté ou d'un ménage, outre les conséquences ou les effets de ces causes, il existe d'autres facteurs intrinsèques qui induisent ou amplifient cette tendance.

Ces facteurs sont liés principalement aux traditions, donc à un état d'esprit acquis, à la culture, aux conséquences d'une situation antérieure...

Ces facteurs sont relativement difficiles à saisir et à évaluer car ils sont dus plutôt à des réflexes d'ordre psychologique.

- **La famille nombreuse :**

Tout le monde reconnaît qu'une famille nombreuse est difficile à gérer quant à sa nourriture, son habillement, sa scolarisation, sa santé... Les études et observations réalisées dans le monde sur ce sujet, montrent que la taille de la famille est inversement proportionnelle au niveau de richesse. Cela signifie que plus les conditions de vie s'améliorent, moins on a tendance à avoir des enfants.

Pourquoi les pauvres désirent avoir plus d'enfants ?

Au premier abord le phénomène semble illogique. Mais des recherches plus poussées ont montré qu'en fait les pauvres désiraient plus d'enfants pour plusieurs raisons qui sont plutôt sensées, donc réfléchies.

- La première raison est que le désir du ménage est d'avoir le maximum d'enfants mâles pour se sécuriser, donc pour disposer d'une force de défense contre des raids (razzias) extérieurs qui étaient relativement fréquents il y a quelques siècles. Or comme la proportionnalité naturelle donne pratiquement autant de garçons que de filles, la multiplication des naissances permet d'accroître le nombre d'enfants mâles. Les enfants de sexe féminin qui étaient relativement moins désirés que les garçons, étaient tout de même utiles pour établir des alliances (des liens de sang), dans un objectif, également de protection.
- La deuxième raison est liée au fait que ces enfants constituaient une force de travail, donc un moyen d'accroître la richesse, donc une protection contre la pauvreté.

- La troisième raison est liée aux aléas de la vie. Le taux de mortalité étant relativement élevé dans les campagnes. Moins de la moitié des enfants atteignaient l'âge adulte.
- La quatrième raison est plutôt propre aux pays de religion musulmane où on considérait le planning familial (échelonnement des naissances) comme un interdit d'origine religieuse. Ce n'est que récemment, avec l'avènement des moyens modernes de communication qui ont permis de suivre les interprétations d'éminents exégètes, qu'en milieu rural et même urbain on a pris conscience quant à l'incompréhension qui a entouré ce sujet.

Mais même si les choses ont beaucoup évolué ces dernières années, ce phénomène persiste encore dans certaines zones rurales. L'agent de développement doit en tenir compte sans toutefois le remettre en question.

Lorsque d'autres facteurs interviennent tels que le manque de ressources ou de potentialités à valoriser qui puissent favoriser un revenu décent, la famille nombreuse devient un facteur de tendance de pauvreté.

En milieu urbain, qui le premier accède au progrès (éducation, santé, électricité, eau, gaz, radio, télévision...) par rapport au milieu rural, des facteurs opposés influent sur le nombre de naissances :

- L'espace ou la surface habitable. Comme celle-ci n'est pas ou difficilement extensible, le ménage a tendance à moins procréer.
- L'accès à l'information. Le contrôle des naissances a commencé en milieu urbain qui est le plus accessible avant de s'étendre en milieu rural
- En milieu rural, le taux d'habitants lettrés est bien supérieur à celui des campagnes.

- **La résistance aux changements :**

C'est également un facteur limitant du développement. La majorité des ruraux terriens préfèrent travailler de façon traditionnelle avec des résultats souvent aléatoires que de s'engager dans des intensifications qui améliorent le revenu.

Les changements qui s'opèrent sont dans bien des cas dus à des pionniers qui prennent le risque d'introduire une nouvelle culture, de nouvelles techniques ou de nouveaux systèmes.

Cette lenteur dans les changements est pour beaucoup de ménages propriétaires de petites surfaces agricoles, un comportement qui entretient une tendance de pauvreté.

En milieu urbain, les changements qu'apporte le progrès sont plus facilement et rapidement adoptés.

Par ailleurs le ménage s'adapte plus facilement à son environnement : adoption de nouveaux métiers, double ou triple activité, débrouillardise dans le marché informel.

- **L'illettrisme :**

C'est également un facteur limitant dans le processus d'accès à la richesse. La non scolarisation des enfants pour des motifs multiples (isolement, insuffisance de moyens financiers, besoin de force de travail pour l'aide familiale...) entretient également une tendance de pauvreté. Cette tendance est évidemment plus marquée à la ville qu'à la campagne.

L'analphabétisme réduit les perspectives et les capacités des individus et donc limite les aptitudes.

- **L'AFS :** l'indemnité de l'Allocation Forfaitaire de Solidarité versée aux chefs de familles et aux personnes sans ressources et inaptes au travail.
- **Le PAC :** une indemnité des Personnes à charge des bénéficiaires de l'AFS à concurrence de trois enfants maximum.
- **L'IAIG :** Une Indemnité d'Activité d'Intérêt Général versée aux personnes démunies, aux chefs de familles en contrepartie un travail effectué dans l'intérêt général.

Chapitre I : la Pauvreté dans le monde

1- Aperçu Historique :

Parler de la pauvreté dans le monde revient à parler de l'exclusion sociale. Le monde, d'un point de vue matériel, est divisé en deux grandes parties. La première est composée de pays qui possèdent le niveau d'exclusion sociale le plus bas. Il s'agit de l'Europe, centre historique de l'expansion du capitalisme, du Japon, des États-Unis et du Canada. Ces pays de l'industrialisation ont fondé la réforme agraire et ont développé une politique orientée vers la protection de produits nationaux. Ces 28 pays ont le niveau d'exclusion sociale le plus bas. Quatre de ces pays se trouvent en Europe de l'Est et font partie de l'Union Européenne : la Lituanie, la Slovaquie, la Hongrie et la République Tchèque. Ceci montre la contribution de quelques régimes socialistes à l'amélioration de leurs niveaux de qualité de vie et d'intégration sociale. Ces 28 pays représentent 14,4% de la population mondiale et partagent 52,1% du revenu global généré par an. Le salaire moyen par individu de ces pays se situe autour de 26 900 USD – en considérant les critères du « Purchasing Power Parity » (PPP) – autrement dit Parité du Pouvoir d'Achat...

Dans une seconde grande partie, il y a 60 pays qui ont un niveau d'exclusion sociale assez élevé. Ces pays constituent 35,5% de la population mondiale et partagent 11.1% des revenus générés dans le monde. Le salaire moyen par individu dans ces pays s'élève à environ 2.300 USD – en considérant les critères du «PPP » ...

De ces 60 pays, 44 se trouvent en Afrique et en Océanie dont les territoires ont été définis par les Européens au XIX ème siècle lors de la colonisation. Il y a 10 pays qui se trouvent en Asie et qui ont été soumis à des modes d'occupation formels ou informels ; 6 pays en Amérique Latine où la dépendance politique, tout au long du XIX ème siècle, ne donnait pas droit à une autonomie financière,

économique ou politique. Il faudrait souligner que 80% de la population africaine vit dans des pays soumis à une exclusion sociale extrême, comparé à 37% en Asie, 19% en Océanie et 7% en Amérique Latine.

2- Les Facteurs de la pauvreté :

Pour comprendre les tendances de pauvreté il faut passer obligatoirement par une analyse du contexte socioéconomique du milieu sur lequel on veut intervenir. Les résultats de cette analyse débouchent sur deux ensembles de facteurs :

- Un ensemble de facteurs qui montrent les perspectives favorables c'est-à-dire les possibilités qui s'offrent quant à inverser un processus de pauvreté ou enclencher un processus de développement et de création de richesses.
- Un ensemble de facteurs qui, par contre, agissent ou pourraient agir dans un sens contraire c'est à dire induire à terme un état de pauvreté.

Ces deux groupes de facteurs, aux effets opposés, entretiennent, dans l'état initial une situation, qui de toute façon tend vers l'appauvrissement ou l'enrichissement.

Cet état initial est appelé **ligne de base**, c'est-à-dire l'état ou la situation prévalant au moment de l'analyse et qui est considéré comme l'indicateur principal des changements qui vont s'opérer ultérieurement lorsque des solutions sont mises en œuvre.

Les causes qui induisent la pauvreté ou une tendance vers la pauvreté sont extrêmement nombreuses. Elles peuvent être d'ordre politique, social, économique, naturel, culturel, environnemental ou autre.

Expliciter chacune des causes nécessite de volumineux développements. Nous nous bornerons donc à en faire un simple rappel mais qui est loin d'être exhaustif :

1. Les facteurs politiques :

- Stratégies nationales inadaptées : connaissance insuffisante du milieu d'intervention, mauvaise planification, préparation insuffisante de l'approche...
- Inadaptation des institutions : Manque de souplesse des institutions dont le fonctionnement administratif est trop rigide, absence de participation, mauvais fonctionnement ou insuffisance du système bancaire...
- Endettement du pays qui ne permet pas à celui-ci de disposer de la pleine capacité d'investir.
- Ségrégation (sur la base de la race, de la religion, du sexe ou de l'appartenance ethnique)
- L'absence d'études ou de plans de perspectives socio économiques.

2. Les facteurs naturels :

- Inondations
- Sécheresse, désertification...
- Tremblements de terre
- Calamités naturelles (maladies et parasites).

3. Les facteurs sociaux et culturels :

- Crises économiques
- Epidémies
- Guerres
- Démographie

- Analphabétisme
- Certaines traditions et coutumes

4. Les facteurs économiques :

- Absences de richesses du sous-sol
- Pauvreté des sols
- Inexistence d'opportunités (emploi, micro crédits.)
- Manque d'infrastructures de base

5. Les facteurs environnementaux :

- Conditions climatiques extrêmes
- Isolement
- Insalubrité du milieu

Au niveau d'une population, d'une communauté ou d'un ménage, outre les conséquences ou les effets de ces causes, il existe d'autres facteurs intrinsèques qui induisent ou amplifient cette tendance.

Ces facteurs sont liés principalement aux traditions, donc à un état d'esprit acquis, à la culture, aux conséquences d'une situation antérieure...

Ces facteurs sont relativement difficiles à saisir et à évaluer car ils sont dus plutôt à des réflexes d'ordre psychologique.

- **La famille nombreuse :**

Tout le monde reconnaît qu'une famille nombreuse est difficile à gérer quant à sa nourriture, son habillement, sa scolarisation, sa santé... Les études et observations réalisées dans le monde sur ce sujet, montrent que la taille de la famille est inversement proportionnelle au niveau de richesse. Cela signifie que plus les conditions de vie s'améliorent, moins on a tendance à avoir des enfants.

Pourquoi les pauvres désirent avoir plus d'enfants ?

Au premier abord, le phénomène semble illogique. Mais des recherches plus poussées ont montré qu'en fait les pauvres désiraient plus d'enfants pour plusieurs raisons qui sont plutôt sensées, donc réfléchies.

- La première est que le désir du ménage est d'avoir le maximum d'enfants mâles pour se sécuriser, donc pour disposer d'une force de défense contre des raids (razzias) extérieurs qui étaient relativement fréquents il y a

quelques siècles. Or comme la proportionnalité naturelle donne pratiquement autant de garçons que de filles, la multiplication des naissances permet d'accroître le nombre d'enfants mâles. Les enfants de sexe féminin qui étaient relativement moins désirés que les garçons, étaient tout de même utiles pour établir des alliances (des liens de sang), dans un objectif, également de protection.

- La deuxième raison est liée au fait que ces enfants constituaient une force de travail, donc un moyen d'accroître la richesse, donc une protection contre la pauvreté.
- La troisième raison est liée aux aléas de la vie. Le taux de mortalité étant relativement élevé dans les campagnes. Moins de la moitié des enfants atteignaient l'âge adulte.
- La quatrième raison est plutôt propre aux pays de religion musulmane où on considérait le planning familial (échelonnement des naissances) comme un interdit d'origine religieuse. Ce n'est que récemment, avec l'avènement des moyens modernes de communication qui ont permis de suivre les interprétations d'éminents exégètes, qu'en milieu rural et même urbain on a pris conscience quant à l'incompréhension qui a entouré ce sujet.

On voit donc que la famille nombreuse qui est considérée comme un facteur qui concourt à induire une tendance de pauvreté était en fait considéré plutôt comme un moyen favorable à créer une tendance de richesse.

Mais même si les choses ont beaucoup évolué ces dernières années, ce phénomène persiste encore dans certaines zones rurales. L'agent de développement doit en tenir compte sans toutefois le remettre en question.

Lorsque d'autres facteurs interviennent tels que le manque de ressources ou de potentialités à valoriser qui puissent favoriser un revenu décent, la famille nombreuse devient un facteur de tendance de pauvreté.

En milieu urbain, qui le premier accède au progrès (éducation, santé, électricité, eau, gaz, radio, télévision...) par rapport au milieu rural, des facteurs opposés influent sur le nombre de naissances :

- L'espace ou la surface habitable. Comme celle-ci n'est pas ou difficilement extensible, le ménage a tendance à moins procréer.
- L'accès à l'information. Le contrôle des naissances a commencé en milieu urbain qui est le plus accessible avant de s'étendre en milieu rural
- En milieu rural, le taux d'habitants lettrés est bien supérieur à celui des campagnes.

3- Les Conséquences sociodémographiques et économiques de la pauvreté :

3-1. Pauvreté et Age :

L'économiste italien Franco Modigliani (Né en 1918) a étudié l'épargne des ménages grâce à sa théorie du cycle de vie : Période par période, les ménages épargnent plus ou moins et sont donc de plus en plus riches ou de plus en plus pauvres en fonction de leur âge. Les revenus des ménages augmentent avec l'activité professionnelle et l'ancienneté, atteignant un maximum vers 50 ans ; mais la retraite se traduit fréquemment par une réduction des revenus ; dans ces conditions, la pauvreté concerne surtout les jeunes ménages et les plus âgés. La pauvreté aggrave les conditions de vie des plus démunies : les jeunes qui commencent seulement leur vie professionnelle, les personnes âgées qui ne peuvent plus espérer travailler. La pauvreté accroît les risques d'exclusion (ou difficultés d'insertion) des membres les plus fragiles de notre société.

Modigliani a aussi montré que la richesse d'un ménage est une fonction décroissante du nombre d'enfants, rejoignant là des études empiriques américaines. On assisterait à un regain d'épargne, donc à une diminution de la pauvreté lorsque les enfants quittent le domicile familial. La pauvreté doit donc accélérer les processus de dissociation de la cellule familiale, et le départ des enfants pourtant soucieux conserver un refuge familial en cas de chômage ou de difficultés d'insertion professionnelle.

3-2. Pauvreté et Sexe :

Toutes les études statistiques et économiques menées montrent que, dans de nombreuses sociétés humaines, le revenu est inégal à travail égal entre les hommes et les femmes. En France, par exemple, on observe encore dans beaucoup de professions des inégalités de 20% et plus en faveur des hommes ; la pauvreté touche donc davantage les femmes ; entre autres, les familles monoparentales les plus pauvres sont constituées presque exclusivement de femmes qui élèvent seules leurs enfants et ont des revenus particulièrement bas. La pauvreté ne touche donc pas également les hommes et les femmes, elle aggrave économiquement les différences entre conditions masculines et féminines dans la plupart des sociétés humaines.

3-3. La Natalité :

Globalement dans le monde, la pauvreté est prolifique, la richesse est malthusienne, c'est-à-dire qu'elle limite les naissances. Pourquoi les plus pauvres ont-ils beaucoup d'enfants ? dans les Etats du Tiers Monde et du quart du monde, l'enfant est considéré comme une source de revenus supplémentaires pour une famille et comme un substitut à la retraite pour les parents âgés. Dans les pays riches, un enfant est considéré comme un coût supplémentaire (en termes d'éducation en particulier).

On constate qu'avec plus d'enfants, un ménage dans un pays riche s'appauvrit, même si les allocations familiales finissent par corriger quelque peu cette baisse. Avec plus d'enfants, un ménage de pays pauvre ne cesse de voir son revenu augmenter.

Ainsi la pauvreté entraîne-t-elle une forte fécondité dans les pays pauvres ; celle-ci entraîne à son tour la pauvreté, force est de constater que la pauvreté s'auto-entraîne, se pérennise. Il en est autrement dans les pays riches : toutes les études démographiques montrent que ce sont les groupes de population les plus riches et les plus pauvres, en haut et en bas de l'échelle sociale et des revenus, qui ont le plus d'enfants. Par exemple, c'est chez les ouvriers, les agriculteurs et les professions libérales que les couples auront le plus fréquemment trois enfants et plus, contre deux ou moins en moyenne chez les employés, commerçants et cadres.

3-4. La Migration :

La pauvreté entraîne des mouvements migratoires, les grandes migrations internationales et internes aux Etats ont toujours eu les mêmes explications dans l'histoire : la guerre (extérieure) ou la guerre civile, la pauvreté, la persécution politique et religieuse, le voisinage. Comme la guerre et la guerre civile entraîne la misère et que les populations fuient les zones de combat, il est possible d'affirmer que la pauvreté est le principal moteur des phénomènes migratoires.

L'importance des populations déplacées ou migrantes est considérable dans le monde. L'Union Européenne est en particulier terre d'immigration, comme les Etats Unis d'Amérique. Les migrants fuient la pauvreté et recherchent dans les pays riches, outre la sécurité, une augmentation de leur niveau de vie qui y est des dizaines de fois supérieur et une amélioration de leur genre de vie (protection sociale, alimentation, éducation, etc...).

3-5. Aspect économique :

La pauvreté et l'exclusion sont en corrélation très forte : les formes les plus graves de pauvreté débouchent en effet sur l'exclusion ; le cas des Sans Domicile Fixe en Europe est de ce point de vue très significatif.

L'alcool, la drogue, l'absence de domicile, l'isolement sont des pièges qui se referment souvent sans espoir de retour. Il n'existe pas, du reste, de structures adaptées pour les SDF alcooliques ou drogués ; dans ce cas, l'exclusion aboutit à la détérioration physique accélérée et à la mort précoce. Seul le monde médical s'intéresse à ces cas d'exclusion en pratiquant des actes médicaux à titre gratuit.

Aussi, la pauvreté a de nombreuses conséquences en matière de consommation, mais aussi d'épargne : Un revenu faible entraîne une épargne faible et parfois même une épargne négative. Afin de faire face à une situation de pauvreté, les individus peuvent être amenés à se séparer de tout leur patrimoine et même à se retrouver en situation d'endettement afin de nourrir. Cette situation peut les faire entrer dans un engrenage sans fin et les maintenir en situation de précarité.

4- La pauvreté dans les pays riches :

Dans les pays riches, la pauvreté et la richesse sont inégalement réparties, on parle de régions riches et de régions pauvres.

Le point de repère essentiel, semble-t-il, est de réfléchir en terme d'écart par rapport à la moyenne nationale. Le critère utilisé est en principe le Produit Intérieur Brut par tête (Le plus pratique mais pas le plus exact, il serait préférable de disposer du revenu national par tête exprimé en PPA).

Afin de donner un exemple concret du phénomène de pauvreté dans les pays riches, il y a lieu de présenter un bref aperçu de la situation de la pauvreté dans plusieurs pays d'Europe occidentale.

Pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, il est aisé de distinguer les pays pauvres : ce sont les régions les plus aidées par les différentes subventions communautaires (du Fonds Européen de Développement Economique Régional, par exemple).

- Pour la France, sont considérées comme riches les régions du nord de la Loire et de l'Est du Rhône et comme pauvres celles de l'Ouest, du Sud Ouest, du Centre et du Sud ;
- Pour l'Allemagne, l'ancienne Allemagne de l'Est est plus pauvre que l'Ancienne Allemagne de l'Ouest : le niveau de vie y est, en 1998, inférieur de 30% environ contre 70% en 1989 à la réunification ;

- Pour la grande Bretagne, toutes les régions situées à l'ouest d'une ligne Nord-Sud, à savoir l'ouest de l'Ecosse, le pays de Galles, les anciens bassins houillers (Yorkshire, Lancashire, Midlands) ;
- En Belgique, la Wallonie est considérée comme plus pauvre de 30% par habitant que la Flandre de Bruxelles ;
- En Italie, il faudrait opposer les régions pauvres au sud de Rome à celle du nord de la péninsule ;
- En Espagne, la Catalogne et le Pays Basque sont des riches, le sud et le centre beaucoup plus pauvres, etc....

La pauvreté touche l'ensemble des pays industrialisés développés, même si le phénomène n'a rien de comparable avec la situation que connaissent les pays en voie de développement.

1- Pauvreté et Inégalités :

La pauvreté peut être considérée comme une forme particulière d'inégalité, puisqu'elle est à la fois économique, sociologique, psychologique et par-là même complexe. Mais ce qui importe le plus est que la pauvreté se combine à des inégalités particulièrement graves.

1.1- L'inégalité devant la mort :

L'espérance de vie est en effet différente selon les pays et selon les milieux sociaux considérés. En 1990, en France, en Suède et Japon, Pays riches, l'espérance de vie était en moyenne de 78 ans (Moyenne Hommes et Femmes), contre 56 ans dans les pays pauvres.

L'espérance de vie progresse, stagne ou régresse selon le degré de pauvreté de la population. Pour s'en convaincre, il suffit de constater qu'en 1997 l'espérance de vie est de 80 ans en France, où elle progresse de trois à quatre mois par an, alors qu'elle baisse en Russie du fait de l'appauvrissement du pays, pour se situer aux environs de 65 ans, et qu'elle stagne autour de 56 ans dans le Tiers Monde.

De même l'espérance de vie est différente selon les milieux sociaux et donc l'aisance ou la pauvreté : ce sont les catégories sociales les plus aisées qui se soignent le plus et le mieux, et l'espérance de vie d'un membre des professions libérales est supérieur à celle des ouvriers.

Dans les pays en voie de développement, l'écart est encore plus considérable entre le haut et le bas de l'échelle sociale ; de même, la mortalité infantile dépasse 250 ‰ dans les pays les plus pauvres au monde (Ethiopie, Somalie) alors qu'en France elle est inférieure à 10 ‰.

1.2- L'inégalité en termes de soins (Santé) :

En ce domaine, on pourrait imaginer que les systèmes de protection sociale permettent de niveler les dépenses de santé dans les pays développés ; il n'en est rien : des inégalités importantes persistent. L'exemple des Sans Domiciles Fixes (SDF) en France est éclairant, puisque 200 à 300 000 personnes en France sont totalement privées de protection sociale. Par ailleurs, même chez les personnes disposant d'une protection sociale, des inégalités importantes subsistent : tout le monde ne dispose pas d'une couverture sociale des dépenses de santé (100%). Des frais courants (Médecins, Dentistes, Optique, etc.) ou plus rares (Traitement du SIDA) représentent des sommes considérables. Aussi peut on constater que les ménages les plus pauvres sont aussi ceux, avec les biens portants, pour qui les dépenses de santé sont les moindres.

1.3- L'inégalité en termes de loisirs :

Le comportement des individus face aux loisirs (Vacances, Sports, ...) est très représentatif de leur niveau de vie. Il a été observé dans les pays développés industrialisés que c'était les personnes les plus riches qui avaient le plus d'activités sportives et qui partaient le plus en vacances.

Les inégalités devant les loisirs peuvent le plus souvent s'expliquer par des inégalités en termes de revenus entre les individus, mais aussi en termes de comportements sociaux qui renforcent le clivage richesse et pauvreté.

5- La pauvreté dans les pays en voie de développement :

Formes de pauvreté et classifications :

5-1 Démographie et Alimentation :

La première dimension fondamentale de la pauvreté ou du sous-développement est de l'ordre démo-alimentaire, c'est-à-dire démographique et alimentaire. Il faut entendre par-là que la pauvreté naît du risque de déséquilibre éventuel entre la courbe de croissance démographique d'une population et la courbe de croissance des ressources alimentaires

En effet, quand les mauvaises récoltes s'accumulent plusieurs années de suite, la disette (simple manque d'aliments) et la famine (déficit alimentaire entraîne la mort d'hommes) se manifestent rapidement.

5-2 La Faim :

L'aspect alimentaire de la grande pauvreté est double dans les pays en voie de développement puisqu'on parle de sous-alimentation et malnutrition.

La sous-alimentation est un manque de nourriture ; les besoins alimentaires sont évalués à 2400 calories par individu adulte et par jour par les nutritionnistes, mais le chiffre n'est qu'une moyenne mondiale, variable d'une zone climatique à l'autre, et d'un individu à l'autre selon le métabolisme : un mineur ou un travailleur manuel aurait besoin de 6000 Calories par jour dans un pays riche, alors qu'un employé n'en consomme que 2200 Calories. La sous-alimentation est donc un phénomène quantifiable. Cela dit, la situation s'améliore car la ration calorique était de 2200 Calories en 1950 contre 2700 en 1998 dans le monde.

La malnutrition est un déséquilibre du bol alimentaire. L'alimentation humaine est composée de lipides, glucides et protides ; ce sont les protéines animales qui manquent le plus dans les pays pauvres c'est-à-dire qu'il y a un déficit dans la consommation de viandes et de poissons. De même observe-t-on des carences alimentaires selon la FAO (Food Agricultural Organisation) et l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), les carences en iode sont particulièrement importantes dans le monde et de l'ordre de 01 Milliard de personnes manquerait d'iode, la moitié souffrant de goitre.

5-3 La croissance Démographique :

Elle se calcule en pourcentage, et par différence entre le taux de natalité (Naissances de l'année divisées par la population, exprimées en pour mille) et le taux de mortalité (Nombre de décès de l'année divisé par la population, exprimées en pour mille). On peut répartir les pays du monde en trois catégories en fonction de leur croissance démographique : les pays riches, dont l'accroissement naturel varie entre 0 et 1% par an, les pays du tiers monde entre 1 et 2,5% et les pays du quart du monde dont l'accroissement naturel dépasse les 2,5% par an.

3% d'accroissement naturel signifie un doublement de la population en moins de Vingt Cinq (25) ans ; dans ce cas la pauvreté naît d'une pression démographique insupportable, en termes d'alimentation, mais aussi de logement, de scolarisation et d'emploi.

En prenant la situation démographiques pays par pays dans le monde on observe que ce soit généralement les pays les plus pauvres (quart du monde) qui souffrent le plus de leur croissance démographiques.

5-4 La situation agricole :

On parle de sols pauvres et de fait les géographes raisonnent en SAU (Surface Agricole Utile), c'est-à-dire en termes de sols cultivables. De ce point de vue les pays riches ont une surface cultivable confortable (99% en France) et certains pays sont mal dotés : 01 à 02% de SAU en Afrique pour beaucoup d'Etats à territoire sahariens (Mali, Mauritanie, Tchad, Soudan, Etc...). La qualité du sol joue également un rôle : en Afrique de l'Ouest, les sols latéritiques laissent peu d'espoir à une culture efficace avec une mince couche d'Humus recouvrant les terres latéritiques.

Les techniques de production agricole seraient aussi à invoquer pour expliquer la faible productivité agricole : la culture sur brûlis, l'usage de charrues en bois, d'instruments agricoles dans l'ensemble rudimentaires, le repiquage du riz à la main sont d'autant de techniques ancestrales mais dépassées.

Dans l'ensemble, on admet que les rendements agricoles sont trois fois supérieurs dans les pays riches que dans les pays pauvres ; par exemple on Obtient 90 Qtx de blé à l'hectare dans les pays industrialisés contre 30 seulement dans les pays en voie de développement.

5-5 L'aspect sociologique :

Un autre aspect de la pauvreté des populations des pays en voie de développement apparaît quand on examine les secteurs de production.

Dans le Pays Pauvres, le secteur primaire (surtout composé d'agriculteurs) est considérable, il représente par exemple 65% de la population active. Cette masse énorme d'agriculteurs parvient à (mal) nourrir la population totale ; le secteur tertiaire, c'est-à-dire les services, est artificiellement gonflé et la sur

administration est très réelle : le secteur tertiaire représente par exemple 25% de la population active ; le secteur secondaire est donc limité (10% de la population active)

Le dualisme est la déchirure sociale qui existe entre un secteur primaire trop important et inefficace et un secteur tertiaire également trop important. Ce profil sociologique est caractéristique dans les pays pauvres.

Donc, la mesure la pauvreté est particulièrement difficile dans les pays en voie de développement : d'une part, on manque de statistiques et d'outils adéquats pour les élaborer ; d'autre part, les phénomènes d'autoconsommation des productions agricoles ne sont guère quantifiables.

Il n'est pas possible par exemple d'estimer le niveau de vie dans la mesure où on ne dispose pas de statistiques fiables du revenu national net par tête estimé par parités de pouvoir d'achat... aussi est-on obligé de se contenter de statistiques concernant l'alimentation, le PNB par tête et l'Indicateur de Développement Humain (IDH).

Chapitre II : la Pauvreté En Algérie

1- Historique du Dispositif du filet social et politique sociale de l'ADS

Phase 01 : Politique sociale post indépendance

Le système de protection sociale intégrait un modèle de développement économique qui poursuivait les objectifs suivants :

- La Politique du plein emploi
- La réalisation d'infrastructures de base (Santé, Education, Formation et Habitat).
- Le système de protection sociale appliqué durant cette phase et qui consistait en :
 - La subvention des denrées de base
 - Un système de sécurité sociale qui couvrait la maladie, la retraite et les allocations familiales.

Phase 02 : Crise économique et mutations du système de protection sociale

- La chute vertigineuse des prix du pétrole.
- La dette extérieure était estimée à plus de 25 Milliards USD
- La défaillance de l'appareil industriel
- Détérioration de la situation sociale à partir de la seconde moitié des années 80 comme le démontrent les indicateurs ci-après :

- Consommation Nationale	=	- 27,6 %
- Revenu des ménages / Habitants	=	- 31,1 %
- Pouvoirs d'achat des salariés	=	- 38,3 %
- Revenus des travailleurs indépendants	=	- 13,6 %
- Taux de chômage	=	+ 08 %

❖ Le Dispositif du Filet Social « 1992 » Première Version

En substitution à la suppression du soutien généralisé des prix, un dispositif de transfert direct de revenus aux catégories sociales défavorisées a été institué en 1992, il s'agit de :

- L'indemnité Complémentaire d'Allocation Familiales (ICAF) ;
- L'indemnité pour salaire unique ;
- L'indemnité complémentaire de pension et de retraite ;
- L'indemnité des catégories sociales sans revenu.

Les limites de ce système sont vite apparues et notamment : Un coût budgétaire élevé, une identification imprécise des bénéficiaires.

❖ Le Dispositif du Filet Social « 1994 » Deuxième Version

L'indemnité complémentaire des Sans Revenu a été remplacé par deux Indemnités :

- L'Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) ;
- L'Indemnité pour Activités d'Intérêt Général (IAIG);

❖ Le Dispositif du Filet Social « 1996 » Troisième Version

Face à une situation de plus en plus critique le dispositif du filet social dans sa deuxième version « AFS/IAIG » risquait à lui seul de ne plus pouvoir contenir la pression sociale exercée par une population qui basculait de plus en plus vers la pauvreté.

L'année 1996 a été marquée par des réaménagements stratégiques qui s'articulaient autour de :

1. L'enrichissement des dispositifs de lutte contre la pauvreté ;
2. Le renforcement des instruments institutionnels ;

1- L'enrichissement des dispositifs de lutte contre la pauvreté :

- L'Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS)
- L'Indemnité d'Activités d'Intérêts Général (IAIG)
- L'Allocation Mensuelle Décret 96-470
- Les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUP-HIMO)
- Les Cellules de Proximité de Solidarité (CPS)
- L'Allocation Chômage
- ESIL et Micro Entreprise
- Les Micro Crédits
- Les contrats Pré-Emploi

2- Le renforcement des instruments institutionnels :

- La mise en place du Fonds Social de Développement
- La Création de l'Agence de Développement Social (ADS)
- La Création de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)
- La Création de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)
- La Création de la Direction de l'Action Sociale de Wilaya (DAS)
- La Création du Bureau Communal de l'Action Sociale « 1999 » (BCAS)
- L'Indemnité d'Activités d'Intérêts Général (IAIG)

❖ *Quel est le contenu du Dispositif du Filet Social ?*

Deux Types de transfert composent le Filet Social, il s'agit de :

- L'Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) destinée aux catégories de populations inaptes au travail qui ne sont pas en mesure de bénéficier des opportunités génératrices de revenus qui sont ou seront induites par la relance de croissance économique et par les dispositifs de promotion de l'emploi ;
- L'indemnité d'Activité d'Intérêt Général (IAIG) allouée aux personnes démunies aptes au travail qui, sur leurs demandes, participent effectivement à des activités d'intérêt général.

L'ensemble des personnes bénéficiant de l'AFS ou de l'IAIG ainsi que leurs ayants droits sont couverts par la sécurité sociale. Une cotisation représentant de 6% du SNMG est versée à cet effet mensuellement à la Caisse Nationale des Assurances Sociales.

❖ *Quels sont les objectifs du Dispositif du Filet Social ?*

- La réduction de la pauvreté
- L'intégration sociale des populations démunies
- Le renforcement de la cohésion sociale

❖ *Quelles sont les catégories éligibles au Dispositif du Filet Social ?*

1- A l'Allocation Forfaitaire de Solidarité :

- Les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu et âgés de plus de (60) ans ;
- Les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu, handicapés physiques ou mentaux inaptes au travail ;
- La femme chef de famille, sans revenu, quel que soit son âge ;
- Les personnes atteintes de cécité ayant un revenu égal ou inférieur au SNMG ;
- Les infirmes et incurables de plus de 18 ans, atteints d'une maladie chronique invalidante ou titulaire d'une carte d'handicapés ne bénéficiant d'aucune ressources ;
- Les personnes âgées de plus de soixante (60) ans non placées dans un établissement spécialisé et ne bénéficiant d'aucune ressource, prises en charge dans une famille à faible revenu ;

- Les familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées âgées de moins de 18 ans qui ne disposent d'aucune ressource et en possession d'une carte d'handicapé.

2- A l'Indemnité des Activités d'Intérêt Général :

- Les membres de la famille sans revenu qui sollicitent eux même leur intégration dans les activités d'Intérêt Général et qui y participent effectivement ;
- Les personnes vivant seules et sans revenu qui demandent leur intégration aux Activités d'Intérêt Général et qui y participent effectivement.

2- Les différents principes de travail dans la lutte contre la pauvreté :

Au niveau d'un pays la lutte contre la pauvreté n'est pas une opération simple qui ne nécessite que quelques mesures correctives d'ordre économique ou social.

Si la pauvreté s'installe, c'est que les mécanismes socioéconomiques pour une multitude de raisons sont en distorsion par rapport à une évolution rationnelle et la remise en ordre de ces mécanismes peut demander plusieurs années.

Les causes de la pauvreté peuvent être extrêmement diverses et avec autant de diversité d'impacts : une guerre, une crise économique majeure, le manque de ressources... ont pour conséquences une pauvreté généralisée à l'échelle du pays. Une mauvaise gestion des finances, des institutions inadaptées, des programmes de développement déséquilibrés... entraînent des dysfonctionnements de l'économie interne du pays avec des conséquences sur certaines franges de la population.

Une compréhension de la pauvreté implique donc et d'abord la connaissance des causes qui l'ont induite et du degré de gravité que celle-ci a atteint.

La deuxième étape consiste à évaluer les capacités du pays à faire face au phénomène. Il s'entend par capacité : l'intention politique, les contraintes, les capacités institutionnelles et les capacités financières qui dictent la programmation à mettre en place.

La troisième étape consiste à concevoir la ou les politiques à mettre en place. Ces politiques sont fonction de la nature de la pauvreté, du degré de celle-ci, de la

manière dont il y a lieu d'envisager le remède ainsi que de l'envergure du phénomène et de la capacité de réponse du milieu (principalement des institutions) aux mesures mises en place.

Les principes et les méthodes sont extrêmement nombreux car adaptés aux différents cas. Mais d'une manière générale, en ce qui concerne l'approche on peut distinguer le principe centralisé et autoritaire qui impose les règles d'intervention, le principe semi décentralisé où le pouvoir laisse à d'autres acteurs une marge d'intervention et le principe décentralisé et participatif qui permet à toutes les énergies disponibles de s'impliquer.

Dans le cas du projet c'est cette dernière approche qui doit s'instaurer car l'expérience mondiale a démontré que sans la participation du pauvre et sans sa propre volonté de sortir de sa pauvreté il est très difficile d'améliorer sa situation.

Mais il ne s'agit pas seulement de le faire participer par une présence. Sa participation doit se concrétiser par un rôle au sein du dispositif. Il y aura probablement des réticences, des incompréhensions, des doutes de la méfiance mais ces attitudes sont normales dans la mesure où cette approche est nouvelle pour lui.

L'agent animateur doit être le pivot de cette démarche et il doit donc développer des qualités qui doivent être fondées sur des principes moraux et des règles comportementales sûres telles que la transparence, l'honnêteté, la patience, l'équité, la neutralité, la modestie et le respect des modes de vie et des coutumes de ses interlocuteurs.

Mais ces qualités fondamentales sont insuffisantes pour disposer de la capacité de promouvoir le développement et donc de lutter contre le phénomène de pauvreté.

Une solide connaissance des causes ayant induit la pauvreté est nécessaire, ce qui implique donc une analyse socioéconomique poussée non seulement à l'échelle locale mais également à l'échelle régionale et nationale.

Cette analyse permettra de déterminer les mécanismes à l'origine de la situation vécue et d'entrevoir déjà les perspectives de solutions. Si la cause originelle de la pauvreté est par exemple une crise économique, il est impensable d'envisager des solutions qui demandent des investissements importants. Il s'agira donc de réfléchir à des voies moins onéreuses. Si par contre la cause originelle est un retard technique qui induit des performances limitées dans le domaine agricole, une tendance vers la pauvreté et qui implique pour l'état le recours de plus en plus important à des importations, les solutions envisageables seraient plutôt le recours à des vulgarisations, des intensifications des systèmes de production utilisés et de la formation qui tout en améliorant les conditions de vie des populations, assurent à l'état des économies financières.

Mais ces perspectives de solutions à caractère macroéconomique doivent être affinées et adaptées à l'échelle microéconomique. Cette adaptation est l'étape la plus complexe dans la lutte contre la pauvreté, car il s'agit de cerner tous les facteurs qui doivent concourir à la création d'une nouvelle conjoncture.

Ces facteurs peuvent être humains, sociaux, économiques, naturels, culturels, environnementaux...

Une fois mis en relief ou déterminés, il s'agit d'en étudier les interactions pour concevoir des solutions viables, acceptables, durables et aux impacts positifs les plus larges possibles. La démarche dans la lutte contre la pauvreté obéit donc à des principes d'approche qui doivent être cohérents, complets, et surtout raisonnés.

Par ailleurs les approches sectorielles, compartimentées et donc non intégrées dans un dispositif global sont à éviter car il a été prouvé qu'elles se soldaient par des déséquilibres économiques et souvent n'entraînaient aucun bénéfice si ce n'est des pertes financières.

Dans ce contexte, il y a lieu de citer :

- des cas de barrages qui ont été construits par le secteur de l'hydraulique mais qui n'ont pas été pris en charge par l'agriculture.
- des projets de routes qui ont été réalisés par des communes mais qui s'arrêtent à la limite de la commune alors que le segment suivant relevant d'une autre commune est resté dans l'état.
- Des projets d'écoles et de centres de soins qui ont été construits mais qui sont restés inoccupés car les directions locales de l'éducation et de

la santé ne pouvaient détacher le personnel requis pour les prendre en charge.

- Dans le même ordre d'idées on peut imaginer un projet bien conçu de lutte contre la pauvreté, aux résultats attendus très encourageants mais qui ne peut être mis en œuvre en raison du caractère *Arch*des terres dont il n'a pas été tenu compte lors de l'élaboration. Une intégration des services des domaines lors de la préparation du projet aurait sans nul doute permis de détecter cette contrainte et donc d'envisager d'autres solutions.

Sur la base de ces exemples on comprend que le principe d'intégration des secteurs et de la population est une condition nécessaire.

En conclusion il est particulièrement important que l'agent de développement soit imprégné de ces principes qui constituent les bases essentielles d'une approche réfléchie de la lutte contre la pauvreté :

- **Qualités morales de l'agent**
- **Compréhension des causes de la pauvreté et de ses conséquences**
- **Compréhension du milieu d'intervention (milieu physique et naturel).**
- **Connaissance du milieu humain (culture et traditions)**
- **Intégration institutionnelle**
- **Participation de toutes les parties**

3- Les tendances de la pauvreté :

Dans une conjoncture de pauvreté, les effets sont donc relatifs du point de vue des impacts et des conséquences.

La vie d'un individu et plus tard du ménage lorsqu'il se sera constitué n'est pas linéaire dans le sens où le niveau de vie est en constante évolution. Cette évolution passe par des phases d'amélioration et de difficulté en fonction du cycle de vie des ménages et des forces extérieures telles que les catastrophes naturelles, l'environnement économique et politique.

L'individu vit en symbiose avec un environnement auquel il s'est adapté, sur lequel il peut dans certaines limites agir mais dont il est en grande partie plutôt dépendant. Cet environnement influe sur tous ses actes, ses comportements et ses décisions. Il s'entend ici par environnement tout facteur qu'il soit d'ordre social, économique, naturel, culturel ou autre, agissant indépendamment ou concomitamment avec d'autres.

Selon que l'influence extérieure est favorable ou défavorable, l'individu ou le ménage est affecté négativement ou au contraire positivement. S'il fait partie d'une communauté caractérisée par un esprit de solidarité assez fort et qu'il est affecté isolément, il bénéficie d'une relative protection car il est pris en charge. Si par contre toute la communauté est affectée, il s'intègre dans le front commun de lutte contre le mauvais sort conjoncturel qui la frappe. Si enfin l'individu ou le ménage est seul face à l'adversité, il subit seul le choc et doit lutter seul pour en sortir.

Pour comprendre les tendances de pauvreté il faut passer obligatoirement par une analyse du contexte socioéconomique du milieu sur lequel on veut intervenir. Les résultats de cette analyse débouchent sur deux ensembles de facteurs :

- Un ensemble de facteurs qui montrent les perspectives favorables c'est-à-dire les possibilités qui s'offrent quant à inverser un processus de pauvreté ou enclencher un processus de développement et de création de richesses.
- Un ensemble de facteurs qui, par contre, agissent ou pourraient agir dans un sens contraire c'est à dire induire à terme un état de pauvreté.

Ces deux groupes de facteurs, aux effets opposés, entretiennent, dans l'état initial une situation, qui de toute façon tend vers l'appauvrissement ou l'enrichissement.

Cet état initial est appelé **ligne de base**, c'est-à-dire l'état ou la situation prévalant au moment de l'analyse et qui est considéré comme l'indicateur principal des changements qui vont s'opérer ultérieurement lorsque des solutions sont mises en œuvre.

4- L'AFS ET L'IAIG COMME MOYEN DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Pour la réalisation des opérations d'inscription et de paiement de l'AFS et de l'IAIG, la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité procède au niveau de la Wilaya au contrôle des listes nominatives des bénéficiaires établies par la commune et approuve les programmes de chantiers IAIG « Fiches Techniques » qui leur est soumis par la commune. Il exploite les PV des commissions de validation au niveau des communes et de recours au niveau de la Daira, centralise et consolide les listes nominatives des bénéficiaires du dispositif du filet social, c'est alors que la DAS établie et vise les états récapitulatifs mensuels des listes et vérifie leur concordance avec les quotas attribués par l'ADS à la Wilaya.

A l'issue, la DASS procède mensuellement, en vue de leur mandatement à l'appel de fonds par communes nécessaire au paiement des AFS et IAIG auprès de l'ADS Régionale qui transmet à la Direction Générale pour le mandatement.

Une fois les mandatements opérés, les DASS avec les PTT (chargées d'effectuer les paiements et après prélèvement de 2,5%), la concordance des listes des bénéficiaires avec les montants payés. Les excédents sont reversés mensuellement à l'ADS par les PTT .

La DASS transmet à l'Agence Régionale les états récapitulatifs des paiements effectués ainsi que les états nominatives portant l'émargement des bénéficiaires après les avoir visés et approuvés par les PTT et la DASS –

C'est alors qu'elle procède à la Déclaration de l'ensemble des bénéficiaires à la Sécurité Sociale et veillent à leur immatriculation (soit 6% du SNMG) payés par l'ADS.

L'ADS a mis à la disposition des communes, des Techniciens supérieurs chargé de la gestion du dispositif du filet social pour le suivi et le renforcement du dispositif.

Des registres cotés et paraphés sont mis à leur disposition pour l'enregistrement des bénéficiaires et des demandeurs de l'AFS et de l'IAIG, aussi des carnets de récépissé pour remettre à chaque bénéficiaire.

Les catégories éligibles au dispositif du filet social et procédures d'admission :

Les Catégories éligibles :

1-1. Allocation Forfaitaire de Solidarité - AFS:

- Les chefs de famille ou les personnes vivants seules, sans revenu et âgés de plus de soixante (60) ans **A**;
- Les chefs de famille ou les personnes vivants seules, sans revenu et handicapés physiques ou mentaux inaptés au travail **B**;
- La femme chef de famille, sans revenu, quel que soit son âge **C**;
- Les Personnes atteintes de cécité ayant un revenu légal ou inférieur au SNMG **D**;
- Les infirmes et incurables de plus de 18 ans, atteints d'une maladie chronique invalidante ou titulaire d'une carte d'handicapés ne bénéficiant d'aucunes ressources **E**;

- Les personnes âgées de plus de soixante (60) ans non placées dans un établissement spécialisé et ne bénéficiant d'aucune ressource, prises en charges dans une famille à faible revenu **F**;
- Les familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées âgées de moins de 18 ans qui ne disposent d'aucune ressource et en possession d'une carte d'handicapé **G**;

1-2. Allocation Forfaitaire de Solidarité – ANCIEN SYSTEME:

- Les chefs de famille ou les personnes vivants seules, sans revenu de plus de 60 ans;
- Les chefs de famille ou les personnes vivants seules, sans revenu handicapés physiques ou mentaux inaptes au travail;
- La femme chef de famille, sans revenu quelque soit son âge ;

1-3. Indemnité d'Activités d'Intérêt Général - IAIG :

- Les membres de la famille sans revenu qui sollicitent eux même leur intégration dans les activités d'intérêt général et qui y participent;
- Les personnes vivant seules et sans revenu qui demandent leur intégration dans les activités d'intérêt général et qui y participent;

5- Caractéristiques Sociodémographiques de la région :

A- La population totale de la wilaya de Tlemcen est de 949 135 habitants, soit une densité de 106,6 habitants/Km² (Wilaya) par Km².

S'étendant sur un vaste territoire frontalier avec le Maroc d'une superficie de 9017,69 KM². La Population résidente de Tlemcen dans les agglomérations chefs lieux est de près de 697 969 habitants, par contre la population au niveau des agglomérations secondaires est de 220 617 habitants, le reste du peuplement constitué de 74 920 habitants sont installés en zone éparses avec environ 08% de la population totale.

L'allure de la pyramide des âges est celle du national, elle fait ressortir une base large, avec rétrécissement au delà de 25 ans, avec une évolution normale et maîtrisée. Il est à noter aussi une composition similaire des deux genres avec une dominance de la frange de population jeune.

La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 26% du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

B- La population de la wilaya de Sidi Bel Abbès est estimée à 622 668 habitants (année 2010), soit un volume additif de 9.47 habitants par rapport à l'année 2009.

La population de la wilaya de Sidi Bel Abbès se trouve concentrée en grande partie dans le nord-ouest. Avec une superficie de 9 150,63 km², la densité de la wilaya est de: 68 Hab/km².

La répartition de la population par commune révèle que les régions du nord connaissent une densité considérable par rapport au sud de la wilaya, notamment la zone steppique connue par un faible peuplement.

La population au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès a connu une évolution lors de ces deux dernières décennies (1987 à 2008) caractérisée par un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 1,57 moyennant un taux global d'accroissement de l'ordre de 14,57.

À l'instar de la majorité des wilayas au niveau national, la population de Sidi Bel Abbès est relativement jeune. Les catégories des jeunes et moins jeunes représentent respectivement un taux de 52,57% et 25,85% par contre la tranche d'âge 45- et plus représente uniquement 21,80%.

6- Caractéristiques Socio-économiques de la région :

Le phénomène de la pauvreté en Algérie, ne peut être appréhendé valablement, que replacé dans son cadre territorial.

En effet, la configuration géographique et les caractéristiques physiques et naturelles de l'Algérie, conditionnent fortement les aptitudes au développement des différentes régions.

Les 1541 communes d'Algérie s'étendent sur 2,4 Millions de KM², l'essentiel d'entre elles, près de 65%, se situent au nord et regroupe une population de 19 millions de personnes, sur 4,3% du territoire. Les régions désertiques, peuplées de 9% de la population globale, couvrent quant à elles, près de 83% de la superficie du territoire.

Deux (02) Wilayas ont été choisies dans notre étude la première est la Wilaya de Tlemcen et la deuxième est celle de la Wilaya de Sidi Bel Abbés.

Cette répartition de la population, reflète en réalité, les conditions socio-économiques et géographiques de différentes régions du pays :

- I- **La Wilaya de Tlemcen**, à la fois frontalière et côtière, sa population est estimée à 945.325 habitants pour une densité de 105 habitants au Km², densité hétérogène du fait des spécificités de son milieu physique, dont le Nord, particulièrement saturé, continue de constituer un point d'appel pour des populations en quête de bien-être. D'une superficie totale de 9017,69 km²

La Wilaya, même si elle présente un aspect agricole très prononcé, dispose d'une base industrielle large et diversifiée, composée :

- De grands complexes d'électronique, de textile, de métallurgie et de céramique ;
- De divers gisements de substances utiles aptes à générer, en aval, quelques 130 opportunités d'investissement ;
- D'un réseau d'infrastructures diversifiées, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire ;
- D'un littoral, long de 70 kms ainsi que l'existence de 08 zones d'expansion touristiques dans l'attente d'être urbanisées ;
- De 70% du patrimoine arabo musulman existant au niveau national, lesquels, requièrent une action soutenue de restauration et de réhabilitation.

Elle est limitée géographiquement au Nord par la mer méditerranée, au Nord-Est par la Wilaya de Ain Temouchent, à l'Est par la Wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'Ouest par le Maroc et au Sud par la Wilaya de Naâma.

Le territoire de la Wilaya est réparti en trois grandes zones :

- La zone Nord qui est constituée principalement des monts des Traras, s'étend le long de la cote de mer méditerranée
- La zone centrale est répartie en deux sous zones
 - La première regroupe la plus grande partie de la superficie cultivée de la Wilaya (plaines de Maghnia et de Tlemcen)

- La deuxième sous zone est constituée par les Monts de Tlemcen qui comprennent une chaîne de montagne calcaire orientée du Sud vers l'Ouest et Du Nord vers l'EST.
- La zone Sud de la Wilaya, cette zone pastorale et steppique qui s'étend sur le 1/3 de la superficie de la Wilaya regroupe quatre communes seulement.

Les sols de la Wilaya

- Les terres d'alluvions : ce genre de terres existe particulièrement au niveau des plaines d'Hennaya, de Nedroma et de Sebdou ;
- Les terres caillouteuses : C'est une zone complexe constituée essentiellement de colluvionnement en provenance des Monts de Tlemcen et la Chaîne de Traras ;
- Les terres rouges : Il s'agit des terres à envoutement qui sont fixées particulièrement dans la plaine de Maghnia et le plateau d'OuledRiah ;
- Les terres marneuses (argileuses) : ces formations couvrent des zones très vastes, tels que la région de Bab El Assa et Ghazaouet.

La Wilaya de Tlemcen est caractérisée par un climat méditerranéen, avec un hiver froid et un été chaud et sec, La pluviométrie demeure très irrégulière et varie entre 200 à 500 mm/an.

- II- **La Wilaya de Sidi Bel Abbés**, Située au nord-ouest du pays .la willaya de sidi bel Abbés occupe une position centrale et stratégique, elle s'étend sur environ 15 % du territoire de la région nord –ouest du pays,

soit 9150.63 Km². Considéré comme relais dans la mesure où elle est traversée par les principaux axes routiers de la partie nord-ouest.

La wilaya de Sidi Bel Abbés est délimitée comme suit

- NORD PAR LA WILAYA D'ORAN
- NORD-OUEST PAR LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
- OUEST PAR LA WILAYA DE TLEMCEM.
- EST PAR LES WILAYAS DE MASCARA ET DE SAIDA
- SUD PAR LES WILAYAS DE NAAMA ET D'EL BAYADH
- SUD-EST PAR LA WILAYA DE SAIDA

Le relief peut être décomposé schématiquement en 03 grands ensembles naturels

-1-Zones de montagne

Elles occupent une superficie de 2250.36 km² et contiennent les monts de Tessela, Beni Chiugrane et les monts de Dhaya.

-2-Zone de plaine

Elles Couvrent une superficie de 3.239.44 km² contiennent les plaines de sidi bel abbés et les hautes plaines de Telagh.

-3-Zones de Steppe

Elles Constituent le sud de la wilaya et occupent une superficie totale de 3.660,82 km².

La wilaya appartient à l'étage bioclimatique méditerranéen avec un climat continental .la wilaya, se distingue d'un hiver humide et froid, d'un été sec et chaud .d'un printemps et automne de courte durée. La température moyenne en hiver est de 14° à 15°, peut baisser à 2° au minimum comme elle peut atteindre les 30° à 35° pendant la saison de l'été.

En raison de l'existence de plusieurs zones homogènes la pluviométrie va en régressant du nord au sud 500 mm à 800 mm au nord. De 200mm à 500 mm dans haute plaines et faible quantité dans les zones steppiques.

La wilaya de Sidi Bel Abbés se caractérise par une double vocation, agricole au nord, agro-pastoral dans les hautes plaines steppique sises au sud de la wilaya.

Pour une superficie totale de 915.063 hectares .la superficie agricole utile est de l'ordre de 358.044 hectares soit 39 % le reste de la superficie de la wilaya se partage entre les espaces forestiers et alfatiers qui représentent 40% de la superficie totale de la wilaya. Les 21 % restantes sont occupés par les montagnes.

Il est à signaler que l'agriculture dans la wilaya a toujours absorbé la majorité de la main d'œuvre Bel Abbésienne étant donné qu'elle est l'activité principale de la wilaya

L'emploi dans le secteur de l'industrie représente 12 % à 14 % de l'emploi global de la wilaya dont 85 % se concentre au niveau du chef-lieu de la wilaya.

Mise à part, les grosses unités industrielles qui ont été créés dans les années 70 et qui relèvent toute du secteur public, les infra structures industrielles restent faible Vis- à -vis les ressources naturelles recensées à travers la wilaya.

Chapitre III : Méthodologie de l'enquête

Introduction :

Toute recherche ou travail de terrain dans n'importe quel domaine de la vie doit sa réussite avant tout à sa méthode et à son degré d'organisation, ce qui donne une grande importance à la méthodologie.

Dans notre enquête, la méthodologie consiste à mettre de l'ordre dans la tête de l'enquêteur puisque qu'au début les idées sont nombreuses et désorganisées et peuvent planter l'enquêteur dans son enquête une fois sur le terrain, c'est pour ces différentes raisons que la méthodologie est nécessaire pour bien mener son enquête et lui donner de l'objectivité et de la pertinence.

1- Objectifs :

L'objectif principal de notre recherche est que l'Etat en réalité prend en charge une population marginalisée, démunie, pauvre, et accompagne ces personnes à leur insertion sociale dans la société.

L'objectif aussi, est de décrire ce type de population sous ses différents aspects sociodémographiques et économiques.

Quant à l'objectif de cette enquête; il s'agit en effet de mettre en évidence ce problème qu'on essaye de dissimuler et de l'ignorer par les pouvoirs publics puisque parfois la vérité telle comme l'histoire; dérange et en même temps essayer de secouer ces décideurs et de les mener voir les inciter à bouger dans le bon sens envers cette couche de société.

La nécessité d'une enquête sur terrain est indispensable pour nous permettre de cerner une population démunie et pauvre suivant la spécificité de la région et par wilayas.

2- Justification de la Population :

Le choix de la population repose sur une banque de données statistiques déjà existante au niveau local et même national sur l'ensemble des communes d'Algérie que gère l'Agence de Développement Social sous l'égide du Ministère de la solidarité Nationale et actualisée relative aux bénéficiaires du dispositif du filet social.

Parmi les dispositifs et programmes que gère notre Agence, l'AFS constitue l'un des dossiers les plus importants et les plus lourds qu'elle a eu à gérer depuis sa création, de part ses affectations budgétaires et le nombre élevé qui ne cesse de s'élever des catégories des populations prises en charge.

- 1- L'évolution favorable du contexte socioéconomique national et les efforts de développement considérable consentis par l'Etat auraient dû normalement stabiliser sinon réduire le nombre de bénéficiaires, si les critères d'éligibilités de départ avaient été scrupuleusement respectés.
- 2- Le manque de rigueur et d'équité dans l'application des critères d'éligibilité au dispositif par mes partenaires locaux, chargés de la confection des listes de bénéficiaires.
- 3- La complexité des opérations de ciblage et d'identification, exacerbée par l'importance du taux de travail informel et les difficultés de filtrage des agriculteurs et les éleveurs en milieu rural non assujettis au Registre de commerce et non côtisable.
- 4- Les difficultés rencontrées dans le suivi et l'évaluation du dispositif, dues essentiellement au manque de moyens humains et matériels

3- Elaboration du Questionnaire ciblé :

Le support ou le questionnaire de l'enquête de pauvreté auprès des Familles démunies ayant des indemnités de l'AFS et de l'IAIG dans les Wilayas de Tlemcen et de Sidi bel Abbés au 31-12-2011, regroupant plus de soixante-cinq (65) variables et qui se compose de Trois (03) volets principaux.

Un premier volet : L'identification du ménage où sont introduites les variables relatives aux principales conditions d'habitation et à l'équipement du ménage.

Ainsi les caractéristiques individuelles des membres de ménages qui comportent les spécificités démographiques et celles relatives à l'éducation, la formation professionnelle et la situation individuelle de chacun des membres du ménage. Le volet caractéristiques individuelles des membres des ménages concerne la situation individuelle des membres de ménages et plus selon les catégories suivantes : occupé, chômeur, service national, femme au foyer, étudiant, écolier, retraité, et pensionnée et autre inactifs

A partir de la situation individuelle, les individus sont répartis chacun en ce qui le concerne, le statut familial, le statut professionnel, le niveau d'instruction...

Un deuxième volet : Relatif au volet Nuptialité, Fécondité et divortialité

Un Troisième volet : concernant la mortalité d'une manière générale au sein du ménage.

4- Méthode de sondage

Les unités sont désignées en fonction de leur position dans un fichier ou sur une base de sondage.

L'échantillon est composé de 1788 individus de deux wilayas soit 03 communes chacune rangés selon une progression arithmétique, plus précisément dans une banque de données existantes au niveau des Communes, le listing nominatifs des bénéficiaires des deux indemnités AFS et IAIG.

La raison de cette progression est un nombre aléatoire qui est le résultat de l'inverse du taux de sondage

5- Le déroulement de l'enquête

L'Enquête s'est déroulée au niveau de six communes pendant une durée de trente jours, l'enquête s'est fait à domicile du porte à porte durant le mois de Juillet 2011, par les chargés du dispositif du filet social, une présentation du questionnaire a été présentée avant le début du démarrage de l'enquête , certains bénéficiaires ont voulu savoir l'intérêt de cette étude.

6- Présentation du territoire de l'Etude

Les deux wilayas objet de notre enquête sont Tlemcen, wilaya côtière, frontalière et semi intérieure, et Sidi Bel abbés wilaya d'intérieur.

- **Tlemcen :**

Tlemcen (en arabe : تلمسان), en berbère : *Tala Imsan* (ⵜⴰⵍⴰ ⵏ ⵉⵎⵙⴰⵏ), ou **Tilimsen**², est une commune de la wilaya de Tlemcen, dont elle est le chef-lieu. Elle est située au nord-ouest de l'Algérie, à 520 km au sud-ouest d'Alger, à 140 km au sud-ouest d'Oran et, frontalière du Maroc, à 76 km à l'est de la ville marocaine d'Oujda. Tlemcen, érigée dans l'arrière-pays, est distante de 40 km de la mer Méditerranée.

Ancienne capitale du Maghreb central ³, la ville mêle influences berbères, arabes, hispano-mauresques et françaises⁴. De cette mosaïque d'influences, Tlemcen tire le titre de capitale de l'art arabo-mauresque en Algérie⁵. Selon Dominique Mataillet, divers titres sont attribués à la ville dont « Perle du Maghreb »⁶, « Grenade africaine » et « Médine de l'Occident »

- **Sidi Bel abbés :**

La ville se déploie sur les rives de la Mekerra (en arabe واد مكرة, ancien nom local du *Sig*), et de l'oued *Sarno*. Elle se situe au centre d'une vaste plaine ondulée de 500 m d'altitude moyenne, entre les monts du Tessala au nord et les monts de Daya au sud. La chaîne du Tessala la sépare des plaines de la Mleta et du Tlélat. À l'est, une suite de hauteurs s'étendent jusqu'aux monts qui soutiennent les hauts plateaux alors qu'à l'ouest se trouvent les massifs de Tlemcen (*Monts de Tlemcen*) et d'Aïn-Témouchent (*Djebel Seba Chioukh*).

Bien que le site de Sidi Bel Abbès soit stratégique puisqu'il permet le contrôle des nomades du sud venant dans le Tell et la route entre Mascara et Tlemcen, il n'y est érigé qu'une forteresse à partir de 1835 par les militaires français.

Chapitre IV : Production et Analyse des données

Tout d'abord, avant de procéder au croisement des variables et à la confection des indicateurs, il convient de déceler dans les premières tabulations (tris à plats) les résultats des fréquences simples ou croisées des différentes modalités et qui permettent de juger la qualité des données et la structure de la population enquêtée dans les deux Wilayas.

Population par sexe : la distribution par sexe de la population enquêtée est à peu près identique selon le sexe, 50,9% pour le sexe masculin et 49,1% pour le sexe féminin.

Population par âge : il s'agit de l'âge au moment de l'enquête exprimé en années révolues, l'âge moyen est de 52,46 ans.

Les résultats montrent une population adulte Le mode se situant entre 50 et 54ans.

Population par Niveau d'Instruction : il s'agit d'une population majoritairement analphabète.

Population par Niveau de Qualification : il s'agit d'une population majoritairement sans niveau de qualification professionnelle.

Ce type de population enquêtée est une population démunie, sans ressources et ceci quelles que soient leurs revenus, l'Etat les prend en charge en matière de couverture sociale soit 6% du SNMG (Salaire National Minimum Garanti), il leur assure en matière de remboursement des frais médicaux et autres avantages de sécurité sociale contre une indemnité symbolique de 3000 DA.

1- Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée :

1- SEXE

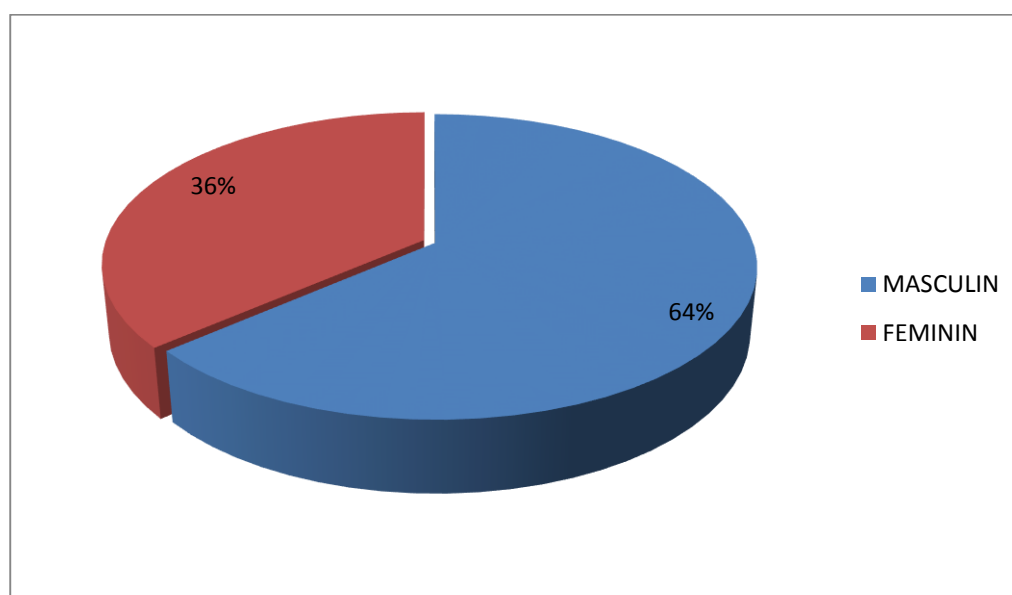
Tableau N°01 : répartition de la population enquêtée selon le sexe.

SEXE	Effectif	%
MASCULIN	1139	63.7
FEMININ	649	36.3
TOTAL	1788	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

Suite à la répartition de la population enquêtée, et sur un effectif de plus de 1788, on a une population masculine qui est prépondérante avec un taux de 64,0% par rapport à la population féminine qui est de 36,0%.

Graphique N°01 : Répartition de la population enquêtée par sexe.



Source : Tableau N°01 : répartition de la population enquêtée selon le sexe. – enquête 2011

**Tableau N°02 : répartition de la population enquêtée
Par sexe et Par Wilaya**

Suite à la répartition de la population enquêtée, et sur un effectif de plus de 1788, on a une population répartie par Wilaya et par Sexe est homogène, la Wilaya de Sidi Bel Abbés compte 950 Bénéficiaires et la Wilaya de Tlemcen 838 bénéficiaires.

sexe	Wilaya		Total
	Tlemcen	Sidi bel Abbas	
masculin	498	641	1139
féminin	340	309	649
Total	838	950	1788

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

2- Structure par âge des personnes enquêtées:

On veut savoir quel est l'âge moyen de la population enquêtée les deux sexes confondus, ainsi que d'autres paramètres de tendance centrale et de dispersion, tels que le mode, la médiane et l'écart type.

Tableau n° 03 : âge moyen et écart type de la population enquêtée

Population Enquêtée	1788
Age Moyen	52,46
Ecart Type	18,65

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

L'âge moyen de cette population est de 52,46 ans, on a un âge qui varie de 20 ans et moins jusqu'à qu'il arrive 90 ans et avec un écart type de 18,65 et cela prouve que les âges ne sont pas dispersés.

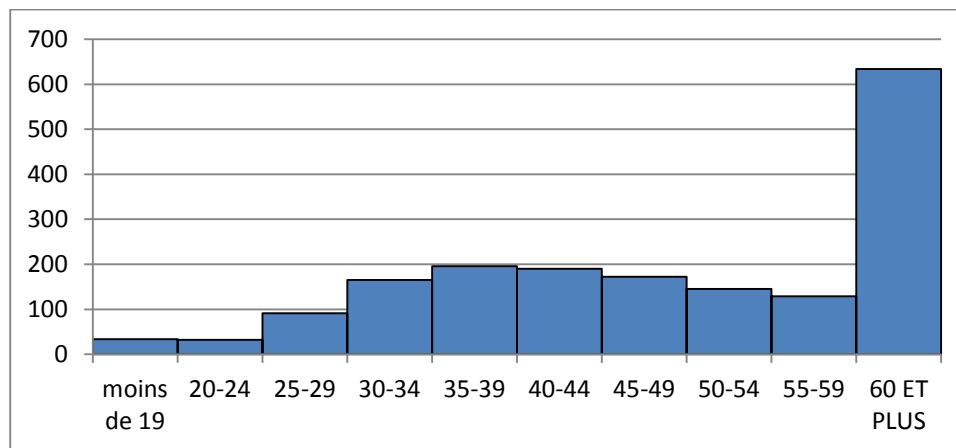
Tableau N°04 : répartition de la population enquêtée selon l'âge.

Groupe d'Age	Nbre	%
Moins de 19	34	01,90
20-24	32	01,79
25-29	91	05,09
30-34	165	09,23
35-39	196	10,96
40-44	190	10,63
45-49	172	09,62
50-54	145	08,11
55-59	129	07,21
60 ET PLUS	634	35,46
total	1788	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

On remarque qu'une proportion importante 35.46% de la population est âgée de plus de 60 ans.

Graphique N°02 : Répartition de la population enquêtée par groupe d'âge.



Source : Tableau N°04 : répartition de la population enquêtée selon l'âge. – enquête 2011

3- Statut matrimonial des personnes enquêtées:

Le tableau ci-dessus nous fournit également des informations sur l'état matrimonial des enquêtés.

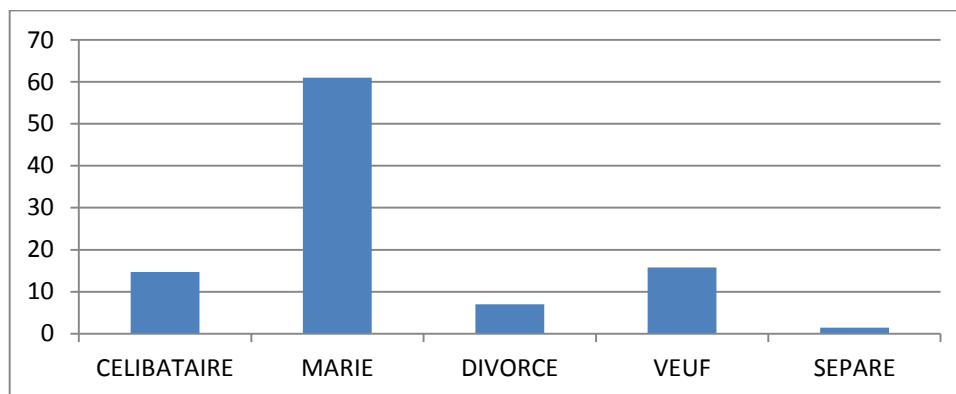
Tableau N°05 : répartition de la population enquêtée selon la situation familiale.

Situation Familiale	Effectif	%
CELIBATAIRE	263	14,7
MARIE	1091	61,0
DIVORCE	126	7,0
VEUF	283	15,8
SEPRE	25	1,4
Total	1788	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

La répartition de la population enquêtée par situation familiale montre que la catégorie des personnes mariées est la plus importante avec plus de la moitié de notre échantillon (61%) ou il y a lieu de mentionner que les deux indemnités concernent beaucoup plus les chefs de familles quelques soient leurs rangs familiaux. Pour les Célibataires et les veufs presque la même proportion respectivement 14,7% et 15.8%, les autres situations familiales ne représentent que de faibles proportions.

Graphique N°03 : Répartition de la population enquêtée selon la situation familiale.



Source : Tableau N°05 : répartition de la population enquêtée selon Situation Familiale. – enquête 2011

4- Statut dans la famille

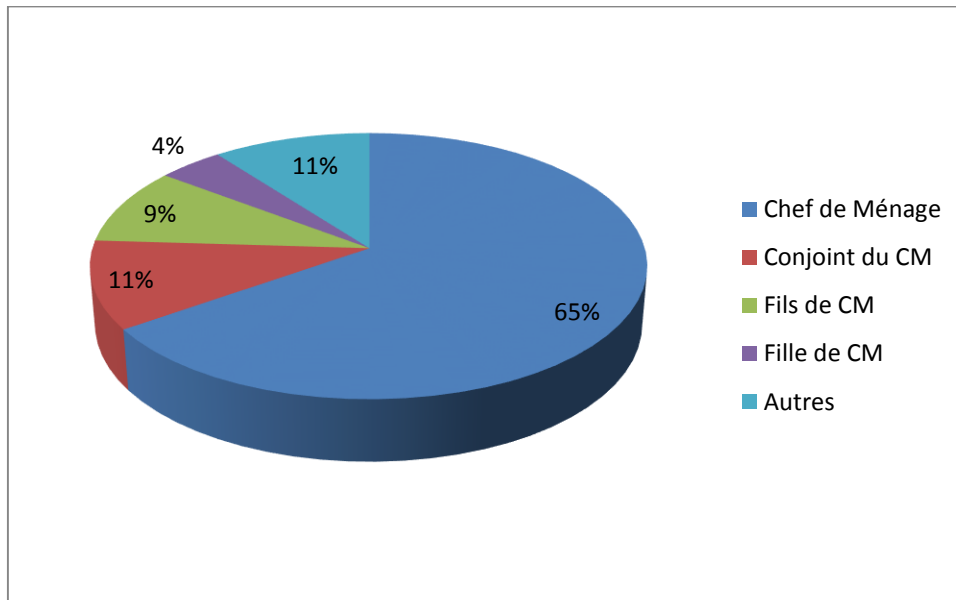
Tableau N°06 : répartition de la population enquêtée selon le Statut dans le Ménage

Statut dans le Ménage	Effectif	%
Chef de Ménage	1167	65,27
Conjoint du CM	191	10,68
Fils de CM	167	9,34
Fille de CM	77	4,31
Autres	186	10,40
Total	1788	100,00

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

L'ensemble de la population enquêtée représente les chefs de ménage qui tourne autour de 65 % de la population totale, ce qui précise que ces indemnités reviennent tous d'abord à des personnes responsable d'une famille.

Graphique N°04 : Répartition de la population enquêtée par statut du chef du ménage.



Source : Tableau N°06 : répartition de la population enquêtée par statut du chef de ménage – enquête 2011

5- Niveau d'Instruction :

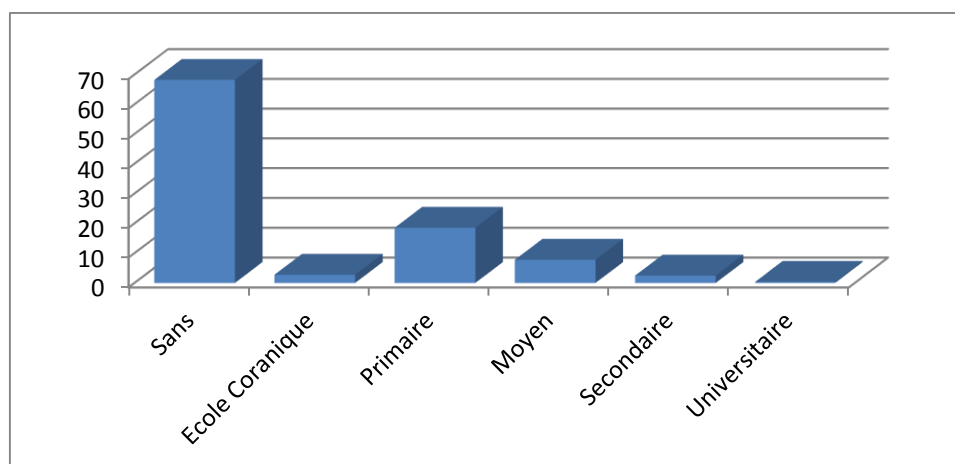
Bien que depuis plus de trois décennies, un important effort a été consenti dans le domaine de l'enseignement, on remarque que la grande majorité de la population n'a aucune instruction (68.18 % de l'ensemble) donc une proportion importante de cette population est incapable de lire et d'écrire qui laisse son degré d'accessibilité à l'information très limité, et que parmi ceux et celles qui ont fréquenté l'école, une proportion élevée n'a pas achevé les premiers cycles d'éducation et restent avec un niveau très bas d'instruction.

Tableau N°07 : répartition de la population enquêtée selon le niveau d’instruction.

Niveau Instruction	Effectif	%
Sans	1219	68,18
Ecole Coranique	49	2,74
Primaire	331	18,51
Moyen	139	7,77
Secondaire	44	2,46
Universitaire	06	00,34
Total	1788	100,00

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

Graphique N°05 : Répartition de la population enquêtée par niveau d’instruction.



Source : Tableau N°07 : répartition de la population enquêtée selon Niveau Instruction – enquête 2011

6- Qualification professionnelle :

La qualification professionnelle est la capacité à exercer un métier. Elle dépend de la formation ou des diplômes ou de l'expérience acquise par les personnes.

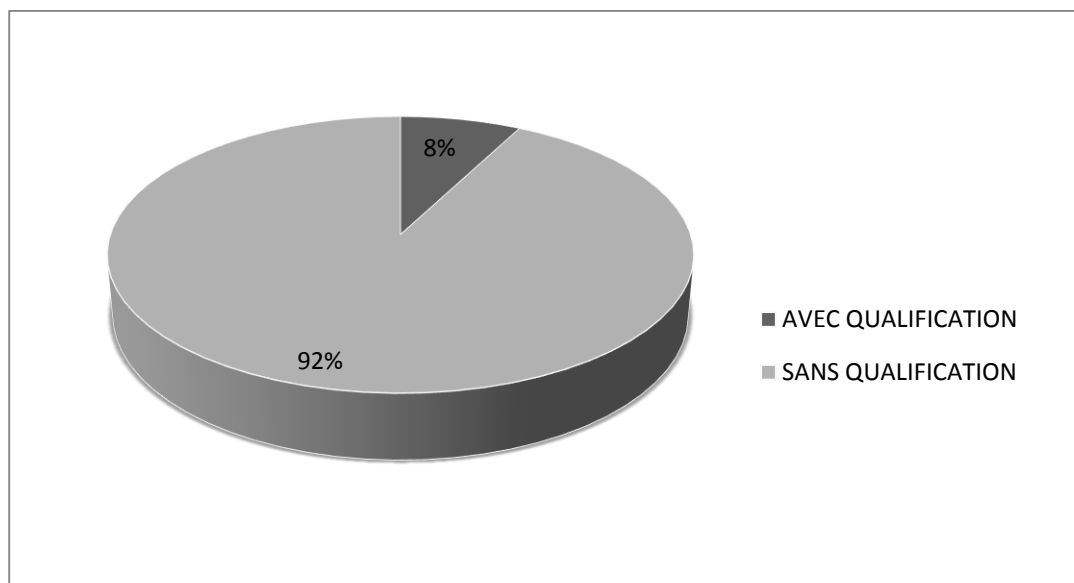
Tableau N°08 : répartition de la population enquêtée selon le degré de qualification

Degré de Qualification	Effectif	%
Avec qualification	137	7.66
Sans qualification	1651	92.34
Total	1788	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

La quasi-totalité (soit 92.34%) des enquêtés sont des personnes sans aucune qualification. Sachant qu'une personne avec un niveau d'instruction faible n'a presque aucune chance d'acquérir une qualification professionnelle, lui permettant l'obtention d'un emploi.

Graphique N°06 : Répartition de la population enquêtée par niveau de qualification professionnelle.



Source : Tableau N°08 : répartition de la population enquêtée par degré de qualification – enquête 2011

2- Analyse des données :

Un rappel est nécessaire de la faire, car cette tranche de population est une population vulnérable pauvre, intellectuelle, matérielle et autres.

La Première Hypothèse est confirmée ou il serait que le taux de bénéficiaires analphabètes est plus élevé chez ce type de population que chez les autres étant donné que c'est une population démunie, donc les niveaux de qualifications professionnelles

Un bas niveau d'instruction influe sur le comportement et une plus grande influence du groupe, l'effet de génération et l'instruction exercent une influence sur la Fécondité ainsi les tailles de ménages est importante par rapport à la taille normale de la famille, aussi le niveau d'instruction influe sur la nature des qualifications professionnelles de cette tranche de population.

Aussi, La pauvreté dans toutes ses faces et phases représente un cercle vicieux, un cercle qui se dessine et se referme sur la personne pauvre étant donné que cette dernière se retrouve à chaque fois débitrice envers d'autres personnes ou organisme et n'arrive jamais à s'acquitter de sa dette qui est la source de son malheur

1- Le niveau d'instruction : (distribution de la population par instruction Fréquences)

		niveau d'instruction			
		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	sans	1173	65,6	67,3	67,3
	ecole coranique	49	2,7	2,8	70,1
	primaire	331	18,5	19,0	89,2
	moyen	139	7,8	8,0	97,1
	secondaire	44	2,5	2,5	99,7
	superieur	6	,3	,3	100,0
	Total	1742	97,4	100,0	
Manquante	Sy stème manquant	46	2,6		
Total		1788	100,0		

Tableau n°09 : répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction et le degré de qualification.

niveau d'instruction	niveau de qualification professionnelle		Total %
	avec qualification %	sans qualification %	
sans	3.30	60.73	64.03
école coranique	0.28	2.48	2.75
primaire	2.06	19.05	21.11
moyen	1.99	6.88	8.87
secondaire	1.24	1.58	2.82
supérieur	0.28	0.14	0.41
Total %	9.15	90.85	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

Le niveau d'instruction exerce une grande influence sur le niveau de qualification, et c'est ce que confirme les données du tableau ci-dessus.

La majorité des personnes sans qualification sont ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (soit 60.73%).

Tableau n°10 : répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction et le degré de qualification.

Diplôme	sexe		Total
	masculin	féminin	
cours fin d'études	11,85	3,47	15,32
BEG, BEM ou BEF	3,18	1,73	4,91
BAC	0,87	0,00	0,87
diplôme formation professionnelle	2,60	1,16	3,76
diplôme universitaire	0,00	0,58	0,58
Autres (savoir faire)	46,83	27,75	74,57
Total	65,32	34,68	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

Pour les deux sexes on remarque qu'il n'ont aucun diplôme et que plus de la moitié 55.49%, on répondus qu'ils avaient un diplôme mais il n'est pas mentionné dans les choix proposé

1-a. Niveau d'instruction et âge

Tableau n°11: répartition de la population enquêtée selon les différents groupes d'âge et le niveau d'instruction.

Groupe d'Age	niveau d'instruction						Total
	sans	école coranique	primaire	moyen	secondaire	superieur	
20-24	1,00	0,06	0,47	0,12	0,24	0,00	1,88
25-29	1,59	0,18	2,12	1,00	0,06	0,12	5,06
30-34	2,88	0,18	4,12	1,82	0,53	0,06	9,59
35-39	4,77	0,24	3,41	2,12	0,65	0,06	11,24
40-44	5,36	0,18	3,06	1,53	0,65	0,06	10,83
45-49	6,18	0,35	2,53	0,77	0,12	0,06	10,01
50-54	5,83	0,35	1,29	0,00	0,18	0,00	7,65
55-59	5,77	0,53	0,82	0,35	0,00	0,00	7,47
60 et plus	33,67	0,82	1,18	0,41	0,18	0,00	36,26
Total	67,04	2,88	19,01	8,12	2,59	0,35	100

Source : Enquête de terrain sur la pauvreté (2011).

Ce qui attire notre attention c'est la proportion des personnes âgés de 60 ans et plus, et qui constituent le tiers de la population enquêté n'ont aucun niveau d'instruction. Donc une part importante des personnes indemnisées se situe dans les tranches d'âge avancé.

2- Le niveau de Qualification : (distribution de la population par niveau de qualification)

niveau de qualification professionnelle

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	avec qualification	137	7,7	9,2	9,2
	sans qualification	1346	75,3	90,8	100,0
	Total	1483	82,9	100,0	
Manquante	Système manquant	305	17,1		
Total		1788	100,0		

Le chômage prend différents visages. Il est donc logique qu'il crée des formes de pauvreté différentes en intensité, durée, gravité et réversibilité selon ses propres formes : Il peut être conjoncturel ou structurel, de longue ou de courte durée, toucher une entreprise isolée ou plusieurs secteurs d'activité à la fois.

CONCLUSION

Les bouleversements socioéconomiques observés au niveau mondial et dont l'Algérie n'échappe pas, démontrent clairement que les politiques, y compris celle relative au développement social doivent être reconsidérées sur tous les aspects et recentrés autour de nouveaux besoins affichés et des urgences sociales.

Actuellement, notre pays déploie des efforts considérables pour essayer d'atténuer les effets néfastes que pourrait engendrer une telle situation, à travers des programmes d'amortissements des problèmes et fléaux sociaux ainsi que ceux créateurs de richesses, avec comme objectif principal de faire toutes les actions conduisent à un renforcement progressif des capacités et à une responsabilité accrue de la mise en œuvre des activités au profit des différentes populations démunies et/ou en besoin de soutien pour sortir de l'exclusion et de la marginalisation.

ANNEXE

APERCU HISTORIQUE DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

Quoi –que la ville de sidi bel abbés fut bâtie par les militaires français pendant le 19eme, exactement en 1843. La région bel abbesienne mente dans l’histoire depuis l’antiquité, car depuis l’aube de l’histoire la région ou le territoire a été habité. Des preuves matérielles et scientifiques à l’appui prouvent que l’homme était présent dans cette plaine de MEKARRA .des traces naturelles attestent une présence dans des lieux comme ...DHAYA .OUED –SEFIOUNE où SIDI HAMMADOUCHE en ère néolithique.

Au moins contrairement à certaines allégations qui n’ont cessé d’écrire et répéter que l’histoire de sidi bel –abbés n’a point de passé et que son histoire se confond avec celle de nos jours.

La toponymie locale à consonance berbère demeurent en usage à nos jours telle que les commune de tighalimet ; tilmouni ; à elles seule des endroits préalablement occupés , car habituellement en se fixant ,les hommes prennent possession d’un lieu en le nommant .a qui nous laisse jugé les antécédent berbère de la région bel abbesienne .

Par contre les sites romains d’ABULAE à sidi Ali Ben youb ou astacilys sur les pic des monts de TESSALA ; marquent la continuité de la colonisation romaine à la colonisation française.

C’est au 14 eme siècle presisement que sont signalés les béni ameur leur histoire coïncide également avec l’histoire générale du Maghreb. Ces tribus qui ont occupées la zone de bel abbés, étaient divisées en trois familles ; Amarna, Hazedje et Sidi Brahim.

C'est 1843 que le général BEDEAU construisit une redoute sur la rive droite de oued makara en face de la koubba ou repose sidi bel abbés .ce saint personnage de la lignée des descendants du prophète et fils de sidi el bouzidi qui aurait vécu au 18 eme siècle.

Sidi Bel Abbés était le message de son père sidi el bouzidi à la région pour venir en aide aux tribus des BENI AMEUR.

Peu d'année après la colonisation de la France pour l'Algérie, et exactement en 1843 que la ville de sidi bel abbés a été bâtie par les militaires français .c'est un capitaine du génie militaire qui a dessiné la ville .sidi bel abbés fut construite sur un plan en damier avec des fortifications et des portes à chaque coin .sa création fut officialisée par un décret de l'état daté de 05/01/1849.

Son premier nom fut biscuit ville. Puis 1859 elle prend le nom de sidi bel abbés, une appellation de courte durée de NAPOLEON puis sidi bel abbés a nos jours

Sidi Bel Abbés abritait la maison mère de la légion étrangère transférée à Aubagne en 1962 conformément aux accords d'EVIAN.

Espace géographique

Située au nord-ouest du pays .la wilaya de sidi bel Abbés occupe une position centrale et stratégique, elle s'étend sur environ 15 % du territoire de la région nord-ouest du pays, soit 9150.63 Km². Considéré comme relais dans la mesure ou elle est traversée par les principaux axe routier de la paré nord -ouest.

Sidi Bel Abbés est délimitée comme suit

- NORD PAR LA WILAYA D'ORAN
- NORD -OUEST PAR LA WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
- OUES PAR LA WILAYA DE TLEMCEM.
- EST PAR LES WILLAYAS DE MASCARA ET SAIDA
- SUD PAR LES WILLAYAS DE NAAMA ET D'EL BAYADH
- SUD EST PAR LA WILAYA DE SAIDA

ESPACE ADMINISTRATIF

Née d'un premier découpage administratif par ordonnance N° 74-69 du 02/07/1974. La wilaya comprenait 06 daïras regroupant 37 communes, un nouveau découpage a été fait suite à la loi N° 84-09 du 01/02/1984 qui adonne naissance a52 commune regroupées en 15 daïras

POPULATION ET DEMOGRAHPIE

La wilaya de SIDI BEL ABBES comptait 603369 habitants, lors du dernier R.G.P.H de l'année 2008.

CADRE PHYSIQUE

Le relief peut être décomposé schématiquement en 03 grands ensemble naturels

-1-Zone de montagne

Qui occupent une superficie de 2250.36 km² contient les monts de Tessela, Beni Chiugrane et les monts de Dhaya.

-2-Zones de plaine

Couvrent une superficie de 3.239.44 km² contiennent les plaines de sidi bel abbés et les hautes plaines de Telagh.

-3-ZONES DE STEPPE

Constituent le sud de la wilaya et occupent une superficie total De 3.660.82 km².

CLIMAT

La willaya appartient à l'étage bioclimatique méditerranéen avec un climat continental. La wilaya, se distingue d'un hiver humide et froid, d'un été sec et chaud .d'un printemps et automne de courte durée. La température moyenne en hiver est de 14° à 15°, peut baisser à 2° au minimum comme elle peut atteindre les 30° à 35° pendant la saison de l'été.

PLUVIOMETRIE

En raison de l'existence de plusieurs zones homogènes la pluviométrie va en régressant du nord au sud 500 mm à 800 mm au nord. De 200mm à 500 mm dans haute plaines et faible quantité dans les zones steppiques.

AGRICULTURE

La wilaya de Sidi Bel Abbés se caractérise par une double vocation, agricole au nord, agro-pastoral dans les hautes plaines steppique sises au sud de la wilaya.

Pour une superficie totale de 915.063 hectares .la superficie agricole utile est de l'ordre de 358.044 hectares soit 39 % le reste de la superficie de la wilaya se partage entre les espaces forestiers et alfatiers qui représentent 40% de la superficie totale de la wilaya.les 21 % restantes sont occupés par les montagnes.

Il est à signaler que l'agriculture dans la wilaya a toujours absorbé la majorité de la main d'œuvre bel abbesienne étant donné qu'elle est l'activité principale de la wilaya

INDUSTRIE ;

L'emploi dans le secteur de l'industrie représente 12 % à 14 % de l'emploi global de la wilaya dont 85 % se concentre au niveau du chef-lieu de la wilaya. Mise à part, les grosse unités industrielles qui ont été créés dans les années 70 et qui relèvent toute du secteur public, les infra structures industrielles restent faible Vis- à -vis les ressources naturelles recensées a travers la wilaya.

SYNTHESE DE L'ELABORATION DE LA CARTE SOCIALE

L'élaboration de la carte sociale de précarité passe par l'analyse des données collectées, selon les indicateurs suivants :

1- Indicateur de Logement : le taux d'occupation par logement, le raccordement aux réseaux de L'électricité, de l'AEP, de l'assainissement et au réseau du gaz

2- Indicateur de L'éducation : taux de scolarisation, taux d'encadrement (élève / enseignant) Taux d'analphabétisme, taux d'occupation par classe et nombre d'établissements scolaires

3- Indicateur de Santé : nombre de médecins (toutes spécialités confondues) par rapport au nombre d'habitants, nombre de pharmacie par habitants, nombre d'habitants par structure sanitaire.

4- Indicateur De Chômage.

5- Indicateur Ratio De Richesse : ratio par habitant en DA

L'analyse des cinq indicateurs a permis de définir un indice global de la précarité.

La classification des communes selon le degré de précarité

La classification de l'indice global a fait ressortir une typologie de 05 classes :

Classe I	/situation précaire
Classe II	/situation défavorable
Classe III	/situation moyenne
Classe VI	/situation acceptable
Classe V	/ situation bonne

Pour obtenir ces résultats, la méthode de calcul, par point indiciaire, a été appliquée.

Les indicateurs ont été pris séparément et trié par ordre croissant .Des points indiciaires sont attribués pour chaque indicateur et pour chaque commune.

Le classement est établi selon la formule suivante :

$$\frac{\text{La meilleure note} - \text{la mauvaise note}}{5} = X$$

-Classe I - Situation Précaire

$$\text{La mauvaise note} + X = X_1$$

X₁ : représente la Commune ayant obtenu la meilleure note dans la première classe

-Classe II - Situation Défavorable

$$X_1 + X = X_2$$

X₂ : représente la Commune ayant obtenu la meilleure note dans la deuxième classe

Classe III - Situation Moyenne

$X_2 + X = X_3$

X_3 : représente la Commune ayant obtenu la meilleure note dans la troisième classe

Classe IV - Situation Acceptable

$X_3 + X = X_4$

X_4 : représente la Commune ayant obtenu la meilleure note dans la quatrième classe

Classe V - Situation Bonne

$X_4 + X = X_5$

X_5 : représente la Commune ayant obtenu la meilleure note dans la cinquième classe

ANALYSE DE L'INDICATEUR LOGEMENT

-1- la variable taux d'occupation par logement

N°	COMMUNE	POPULATION	PARC DE LOGTS	T.O.L	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	204423	51183	3.99	4
02	SIDI-LAHCEN	20956	3500	5.98	1
03	SIDI-KHALED	7246	1334	5.43	2
04	SIDI-YAGOUB	4672	872	5.35	2
05	AMARNAS	11353	2729	4.16	4
06	TESSALA	7556	1532	4.93	3
07	SEHALA	2539	507	5.00	3
08	AIN THRID	2525	458	5.51	2
09	SFISEF	28785	6800	4.23	4
10	BOUDJABHA EL BORDJ	4083	655	6.23	1
11	AIN ADEN	2951	650	4.54	3
12	M CID	3930	906	4.33	4
13	M.B.BRAHIM	9475	1896	4.99	3
14	TELMOUNI	8958	1583	5.65	2
15	BEL ARBI	8661	1664	5.20	2
16	ZEROUALA	4765	751	6.34	1
17	AIN EL BERD	16400	3388	4.84	3
18	MEKADRA	2982	485	6.14	1
219	SIDI HAMADOUCHE	9940	1613	6.16	1
201	SIDI-BRAHIME	9850	2170	4.53	3
211	TENIRA	10281	1830	5.61	2
222	OUED SEFIOUNE	5880	1108	5.30	2
231	HASSI DAHOU	6160	1330	4.63	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	5748	1165	4.93	3
25	TELAGH	24608	4665	5.27	2
26	TIGHALIMET	7809	1255	6.22	1
27	DHAYA	5276	1182	4.46	3
28	MEZAOUROU	7016	1396	5.02	2
29	M.SLISSENE	5659	1323	4.27	4
30	H'CAIBA	2813	554	5.07	2
31	AIN -TTEENDAMINE	2517	595	4.23	4
32	MERINE	7692	1433	5.36	2
33	OUED -TAOURIRA	1326	438	3.02	5
34	TAOUDMOUT	2358	446	5.28	2
35	TAFESSOUR	2559	578	4.42	3
36	RAS EL MA	18864	4068	4.63	3
37	OUED SBAA	4727	781	6.05	1
38	R.DEMOUCHE	4643	764	6.07	1
39	MARHOUME	5559	1168	4.75	3
40	SIDI CHAIBE	4656	1021	4.56	3
41	BIR EL HMAM	3051	696	4.38	3
42	BEN BADIS	20347	4308	4.72	3
43	CHETOUANE	5188	986	5.26	2
44	BEDRABINE	6188	1137	5.44	2
45	HASSI ZAHANA	7358	1439	5.11	2
46	S.A.BEN YOUNIS	11825	2038	5.80	1
47	BOUKHANIFIS	11476	1961	5.85	1
48	TABIA	5152	1096	4.70	3
49	S.A.BOUSSIDI	9852	1604	6.14	1
50	LAMTAR	7215	1464	4.92	3
51	AIN KADDA	2232	361	6.18	1
52	SIDI DAHOU ZAIR	5284	1030	5.13	2

clé	Infer à : 3.68	5 points indiciaires
	De 3.69 à 4.34	4 points indiciaires
	De 4.35 à 5.00	3 points indiciaires
	De 5.01 à 5.66	2 points indiciaires
	Super à : 5.67	1 point indiciaire

Source de données Monographie de la wilaya 2008 D.P.A.T

-2- la variable taux de raccordement au réseau d'assainissement

N°	COMMUNE	P/ logts	Tx Racc Assainis	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	51183	95.84 %	5
02	SIDI- LAHCEN	3500	72.41 %	3
03	SIDI-KHALED	1334	82.68 %	4
04	SIDI -YAGOUB	872	93.81 %	5
05	AMARNAS	2729	39.52 %	5
06	TESSALA	1532	73.19 %	3
07	SEHALA	507	69.17 %	3
08	AIN THRID	458	59.40 %	2
09	SFISEF	6800	89.42 %	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	655	92.17 %	5
11	AIN ADEN	650	95.60 %	5
12	M CID	906	95.99 %	5
13	M.B.BRAHIM	1896	92.74 %	5
14	TELMOUNI	1583	44.41 %	1
15	BEL ARBI	1664	79.64 %	4
16	ZEROUALA	751	83.02 %	4
17	AIN EL BERD	3388	91.85 %	5
18	MEKADRA	485	95.71 %	5
19	SIDI HAMADOUCHE	1613	82.10 %	4
20	SIDI -BRAHIME	2170	94.44 %	5
21	TENIRA	1830	93.69 %	5
22	OUED SEFIOUNE	1108	87.28 %	5
23	HASSI DAHOU	1330	86.14 %	5
24	BEN ACHAIBA CHELIA	1165	74.92 %	4
25	TELAGH	4665	92.46 %	5
26	TIGHALIMET	1255	84.68 %	4
27	DHAYA	1182	82.65 %	4
28	MEZAOUROU	1396	58.94 %	2
29	M.SLISSENE	1323	89.63 %	5
30	H'CAIBA	554	79.73 %	4
31	AIN -TTEENDAMINE	595	87.19 %	5
32	MERINE	1433	94.13 %	5
33	OUED -TAOURIRA	438	88.64 %	5
34	TAOUDMOUT	446	94.04 %	5
35	TAFESSOUR	578	82.17 %	4
36	RAS EL MA	4068	84.71 %	4
37	OUED SBAA	781	70.23 %	3
38	R.DEMOUCHE	764	85.49 %	5
39	MARHOUME	1168	85.85 %	5
40	SIDI CHAIBE	1021	82.98 %	4
41	BIR EL HMAM	696	91.40 %	5
42	BEN BADIS	4308	93.97 %	5
43	CHETOUANE	986	89.80 %	5
44	BEDRABINE	1137	92.70 %	5
45	HASSI ZAHANA	1439	91.12 %	5
46	S.A.BEN YOUB	2038	84.22 %	4
47	BOUKHANIFIS	1961	87.31 %	5
48	TABIA	1096	78.82 %	4
49	S.A.BOUSSIDI	1604	93.19 %	5
50	LAMTAR	1464	92.45 %	5
51	AIN KADDA	361	76.19 %	4
52	SIDI DAHOU ZAIR	1030	85.93 %	5

clé	Infer à 50.81	1 point indiciaire
	De 50.82 à 62.10	2 points indiciaires
	De 62.11 à 73.39	3 points indiciaires
	De 73.40 à 84.68	4 points indiciaires
	Super à 84.68	5 points indiciaires

Source de données Monographie de la wilaya 2008 D.P.A.T

3- la variable taux de raccordement au réseau d'A.E.P

N°	COMMUNE	P/ logts	Tx Racc AEP	Points indices
01	SIDI BEL ABBES	51183	95.12 %	5
02	SIDI- LAHCEN	3500	74.19 %	4
03	SIDI-KHALED	1334	90.21 %	5
04	SIDI -YAGOUB	872	92.53 %	5
05	AMARNAS	2729	76.87 %	4
06	TESSALA	1532	71.10 %	3
07	SEHALA	507	38.06 %	1
08	AIN THRID	458	59.77 %	2
09	SFISEF	6800	93.31 %	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	655	51.90 %	2
11	AIN ADEN	650	94.78 %	5
12	M CID	906	96.17 %	5
13	M.B.BRAHIM	1896	90.82 %	5
14	TELMOUNI	1583	43.78 %	1
15	BEL ARBI	1664	77.06 %	4
16	ZEROUALA	751	85.83 %	4
17	AIN EL BERD	3388	86.13 %	4
18	MEKADRA	485	98.02 %	5
19	SIDI HAMADOUCHE	1613	94.55 %	5
20	SIDI -BRAHIME	2170	92.26 %	5
21	TENIRA	1830	95.01 %	5
22	OUED SEFIOUNE	1108	86.39 %	4
23	HASSI DAHOU	1330	84.08 %	4
24	BEN ACHAIBA CHELIA	1165	79.76 %	4
25	TELAGH	4665	86.91 %	4
26	TIGHALIMET	1255	93.91 %	5
27	DHAYA	1182	95.77 %	5
28	MEZAOUROU	1396	96.09 %	5
29	M.SLISSENE	1323	96.07 %	5
30	H'CAIBA	554	90.13 %	5
31	AIN -TTEENDAMINE	595	93.19 %	5
32	MERINE	1433	97.50 %	5
33	OUED -TAOURIRA	438	99.24 %	5
34	TAOUDMOUT	446	94.04 %	5
35	TAFESSOUR	578	47.29 %	1
36	RAS EL MA	4068	85.15 %	4
37	OUED SBAA	781	77.67 %	4
38	R.DEMOUCHE	764	89.81 %	5
39	MARHOUME	1168	65.47 %	2
40	SIDI CHAIBE	1021	93.23 %	5
41	BIR EL HMAM	696	89.25 %	5
42	BEN BADIS	4308	92.13 %	5
43	CHETOUANE	986	96.50 %	5
44	BEDRABINE	1137	90.01 %	5
45	HASSI ZAHANA	1439	93.67 %	5
46	S.A.BEN YOUB	2038	95.37 %	5
47	BOUKHANIFIS	1961	94.79 %	5
48	TABIA	1096	90.08 %	5
49	S.A.BOUSSIDI	1604	95.46 %	5
50	LAMTAR	1464	93.91 %	5
51	AIN KADDA	361	59.52 %	2
52	SIDI DAHOU ZAIR	1030	92.80 %	5
clé	Infer à 50.29	1 point indiciaire		
	De 50.30 à 62.52	2 points indiciaires		
	De 62.53 à 74.75	3 points indiciaires		
	De 74.76 à 86.98	4 points indiciaires		
	Super à 86.98	5 points indiciaires		

Source de données Monographie de la wilaya 2008 D.P.A.T

4- la variable taux de raccordement électricité

N°	COMMUNE	P/ logts	Tx elect	Points indices
01	SIDI BEL ABBES	51183	98%	5
02	SIDI- LAHCEN	3500	94%	3
03	SIDI-KHALED	1334	98%	5
04	SIDI –YAGOUB	872	97%	4
05	AMARNAS	2729	94%	3
06	TESSALA	1532	95%	3
07	SEHALA	507	98%	5
08	AIN THRID	458	92%	2
09	SFISEF	6800	98%	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	655	97%	4
11	AIN ADEN	650	94%	3
12	M CID	906	94%	3
13	M.B.BRAHIM	1896	91%	1
14	TELMOUNI	1583	93%	2
15	BEL ARBI	1664	92%	2
16	ZEROUALA	751	93%	2
17	AIN EL BERD	3388	93%	2
18	MEKADRA	485	92%	2
19	SIDI HAMADOUCHE	1613	91%	1
20	SIDI –BRAHIME	2170	93%	2
21	TENIRA	1830	92%	2
22	OUED SEFIOUNE	1108	92%	2
23	HASSI DAHOU	1330	93%	2
24	BEN ACHAIBA CHELIA	1165	97%	4
25	TELAGH	4665	96%	4
26	TIGHALIMET	1255	97%	4
27	DHAYA	1182	93%	2
28	MEZAOUROU	1396	97%	4
29	M.SLISSENE	1323	94%	3
30	H`CAIBA	554	92%	2
31	AIN –TTEENDAMINE	595	92%	2
32	MERINE	1433	93%	2
33	OUED –TAOURIRA	438	90%	1
34	TAOUDMOUT	446	93%	2
35	TAFESSOUR	578	92%	2
36	RAS EL MA	4068	94%	3
37	OUED SBAA	781	98%	5
38	R.DEMOUCHE	764	93%	2
39	MARHOUME	1168	93%	2
40	SIDI CHAIBE	1021	92%	2
41	BIR EL HMAM	696	92%	2
42	BEN BADIS	4308	94%	3
43	CHETOUANE	986	93%	2
44	BEDRABINE	1137	95%	3
45	HASSI ZAHANA	1439	93%	2
46	S.A.BEN YOUN	2038	98%	5
47	BOUKHANIFIS	1961	97%	4
48	TABIA	1096	94%	3
49	S.A.BOUSSIDI	1604	93%	2
50	LAMTAR	1464	97%	4
51	AIN KADDA	361	93%	2
52	SIDI DAHOU ZAIR	1030	93%	2
	clé	EG/ Infer à 91	1 point indiciaire	
		De 92 à 93	2 points indiciaires	
		De 94 à -95	3 points indiciaires	
		De 96 à 97	4 points indiciaires	
		EG/Super à 98	5 points indiciaires	

Source de données Monographie de la wilaya 2008 D.P.A.T

-5- la variable taux de raccordement par gaz de ville

N°	COMMUNE	P/ LOGTS	TX RACC GAZ	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	51183	76.43	4
02	SIDI-LAHCEN	3500	60.49	4
03	SIDI-KHALED	1334	0.00	--
04	SIDI-YAGOUB	872	0.00	--
05	AMARNAS	2729	76.93	4
06	TESSALA	1532	69.17	4
07	SEHALA	507	0.00	--
08	AIN THRID	458	0.00	--
09	SFISEF	6800	23.29	2
10	BOUDJABHA EL BORDJ	655	0.00	--
11	AIN ADEN	650	0.00	--
12	M CID	906	0.00	--
13	M.B.BRAHIM	1896	0.00	--
14	TELMOUNI	1583	0.00	--
15	BEL ARBI	1664	0.00	--
16	ZEROUALA	751	0.00	--
17	AIN EL BERD	3388	0.00	--
18	MEKADRA	485	98.01	5
19	SIDI HAMADOUCHE	1613	0.00	--
20	SIDI-BRAHIME	2170	0.00	--
21	TENIRA	1830	71.53	4
22	OUED SEFIOUNE	1108	0.00	--
23	HASSI DAHOU	1330	0.00	--
24	BEN ACHAIBA CHELIA	1165	69.46	4
25	TELAGH	4665	0.00	--
26	TIGHALIMET	1255	82.45	5
27	DHAYA	1182	0.00	--
28	MEZAOUROU	1396	85.97	5
29	M.SLISSENE	1323	0.00	--
30	H'CAIBA	554	0.00	--
31	AIN -TTEENDAMINE	595	0.00	--
32	MERINE	1433	0.00	--
33	OUED -TAOURIRA	438	0.00	--
34	TAOUDMOUT	446	0.00	--
35	TAFESSOUR	578	0.00	--
36	RAS EL MA	4068	0.00	--
37	OUED SBAA	781	0.00	--
38	R.DEMOUCHE	764	0.00	--
39	MARHOUME	1168	0.00	--
40	SIDI CHAIBE	1021	0.00	--
41	BIR EL HMAM	696	0.00	--
42	BEN BADIS	4308	0.00	--
43	CHETOUANE	986	0.00	--
44	BEDRABINE	1137	0.00	--
45	HASSI ZAHANA	1439	0.00	--
46	S.A.BEN YOUB	2038	0.00	--
47	BOUKHANIFIS	1961	0.00	--
48	TABIA	1096	0.00	--
49	S.A.BOUSSIDI	1604	0.00	--
50	LAMTAR	1464	0.00	--
51	AIN KADDA	361	0.00	--
52	SIDI DAHOU ZAIR	1030	0.00	--
	Clé	Infer à 19.60	1 point indiciaire	
		De 19.61 à 39.20	2 points indiciaires	
		De 39.21 à 58.80	3 points indiciaires	
		De 58.81 à 78.40	4 points indiciaires	
		Super à 78.40	5 points indiciaires	

Source de données Monographie de la willaya 2008 D.P.A.T

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Total des indices de l'indicateur logement

N°	COMMUNE	T.O.L	ASSAIN	A.E.P	ELECT	GAZ	TOTAL
01	SIDI BEL ABBES	4	5	5	5	4	23
02	SIDI- LAHCEN	1	3	4	3	4	15
03	SIDI-KHALED	2	4	5	5	--	16
04	SIDI-YAGOUB	2	5	5	4	--	16
05	AMARNAS	4	5	4	3	4	20
06	TESSALA	3	3	3	3	4	16
07	SEHALA	3	3	1	5	--	12
08	AIN THRID	2	2	2	2	--	8
09	SFISEF	4	5	5	5	2	21
10	BOUDJABHA EL BORDJ	1	5	2	4	--	12
11	AIN ADEN	3	5	5	3	--	16
12	M CID	4	5	5	3	--	17
13	M.B.BRAHIM	3	5	5	1	--	14
14	TELMOUNI	2	1	1	2	--	6
15	BEL ARBI	2	4	4	2	--	12
16	ZEROUALA	1	4	4	2	--	11
17	AIN EL BERD	3	5	4	2	--	14
18	MEKADRA	1	5	5	2	5	18
19	SIDI HAMADOUCHE	1	4	5	1	--	11
20	SIDI-BRAHIME	3	5	5	2	--	15
21	TENIRA	2	5	5	2	4	18
22	OUED SEFIOUNE	2	5	4	2	--	13
23	HASSI DAHOU	3	5	4	2	--	14
24	BEN ACHAIBA CHELIA	3	4	4	4	4	19
25	TELAGH	2	5	4	4	--	15
26	TIGHALIMET	1	4	5	4	5	19
27	DHAYA	3	4	5	2	--	14
28	MEZAOUROU	2	2	5	4	5	18
29	M.SLISSENE	4	5	5	3	--	17
30	H'CAIBA	2	4	5	2	--	13
31	AIN -TTEENDAMINE	4	5	5	2	--	16
32	MERINE	2	5	5	2	--	14
33	OUED -TAOURIRA	5	5	5	1	--	16
34	TAOUDMOUT	2	5	5	2	--	14
35	TAFESSOUR	3	4	1	2	--	10
36	RAS EL MA	3	4	4	3	--	14
37	OUED SBAA	1	3	4	5	--	13
38	R.DEMOUCHE	1	5	5	2	--	13
39	MARHOUME	3	5	2	2	--	12
40	SIDI CHAIBE	3	4	5	2	--	14
41	BIR EL HMAM	3	5	5	2	--	15
42	BEN BADIS	3	5	5	3	--	16
43	CHETOUANE	2	5	5	2	--	14
44	BEDRABINE	2	5	5	3	--	15
45	HASSI ZAHANA	2	5	5	2	--	14
46	S.A.BEN YOUB	1	4	5	5	--	15
47	BOUKHANIFIS	1	5	5	4	--	15
48	TABIA	3	4	5	3	--	15
49	S.A.BOUSSIDI	1	5	5	2	--	13
50	LAMTAR	3	5	5	4	--	17
51	AIN KADDA	1	4	2	2	--	9
52	SIDI DAHOU ZAIR	2	5	5	2	--	14
Clé	Egal/infer à : 9.40	CLASSE I					
	De 9.40 à 12.80	CLASSE II					
	De 12.80 à 16.20	CLASSE III					
	De 16.20 à 19.60	CLASSE IV					
	Super à 19.60	CLASSE V					

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

I) CLASSEMENT DES COMMUNES SELON DEGRE DE PRECARITE DE L'INDICATEUR LOGEMENT

WILAYA	CLASSE	COMMUNE	NOMBRE	%	POPULATION	%
SIDI BEL ABBES	CLASSE I SITUATION PRECAIRE	TELMOUNI	03	5.77 %	13715	2.5 %
		AINTHRID				
		AIN KADDA				
	CLASSE II SITUATION DEAVORABLE	TESSOUR	12	23.07 %	66021	11 %
		ZEROUALA				
		SIDI HAMADOUCHE				
		SHALA				
		BELARBI				
		MARHOUME				
		BOUDJABHA EL BRDJ				
		OUED SEFFIOUNE				
		H'CAIBA				
		OUED SBAA				
		RDJEM DEMOUCHE				
		SIDI ALI BOUSSIDI				
	CLASSE III SITUATION MOYENNE	SIDI CHAIB	19	36.54%	181817	30.5 %
		TAOUDMOUTE				
		DHAYA				
		HASSI DAHOU				
		CHETOUANE				
		SIDI DAHOU				
		HASSI ZAHANA				
		MERINE				
		AIN EL BERD				
		M.B.BRAHIME				
		RAS EL MA				
		BIR EL H'MAME				
		TABIA				
		BEDRABINE				
		BOUKHANIFIS				
		SIDI BRAHIME				
		SIDI ALI BEN YOUB				
		TELAGH				
	SIDI LAHCENE					
	CLASSE VI SITUATION ACCEPABLE	OUED TAOURIRA	15	28.85%	87255	15 %
		AIN TENDAMINE				
		AIN ADDEN				
		SIDI YAAGOUB				
		SIDI KHALED				
		TSSALA				
		M'CIDE				
		LAMTAR				
		M. SLISSENE				
		MARHOUME				
		MEKADRRRA				
		TESSOURE				
		BEN ACHIBA				
TIGHALIMET						
BEN BABADIS						
CLASSE V BONNE SITUATION	AMARNAS	03	5.77%	244561	41 %	
	SFISEF					
	SIDI BEL ABBES					
Total		52	100%	603369	100 %	

COMMENTAIRE

A) : Situation Précaire Et Défavorable représente :

79736 habitants soit un taux de 13.5% de l'ensemble de la population de la wilaya

B) : Situation Moyenne représente :

181817 habitants soit un taux de 30.5% de l'ensemble de la population de la wilaya

C) : Situation Acceptable Et Bonne représente :

331816 habitants soit un taux de 56% de l'ensemble de la population de la wilaya

B) ANALYSE DE L'INDICATEUR EDUCATION

-1- la variable * taux d'analphabétisme *

N°	COMMUNE	POPULATION	Nombre d'analphabète	T.X analphabétisme	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	151292	28349	18.70	5
02	SIDI- LAHCEN	11823	3127	26.40	5
03	SIDI-KHALED	5001	1325	26.50	5
04	SIDI -YAGOUB	3168	1087	34.30	4
05	AMARNAS	4905	1524	31.10	4
06	TESSALA	5530	1729	31.30	4
07	SEHALA	18.47	698	37.80	4
08	AIN THRID	1554	553	35.60	4
09	SFISEF	22970	6128	26.70	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	2649	1075	40.60	3
11	AIN ADEN	1868	789	42.20	3
12	M CID	2856	1127	39.50	4
13	M.B.BRAHIM	6663	2051	30.80	4
14	TELMOUNI	5725	2329	40.70	3
15	BEL ARBI	5993	1700	28.40	5
16	ZEROUALA	3487	1261	36.20	4
17	AIN EL BERD	11148	2963	26.70	5
18	MEKADRA	1706	526	30.80	4
19	SIDI HAMADOUCHE	7594	2492	32.80	4
20	SIDI -BRAHIME	6641	1605	23.80	5
21	TENIRA	7522	2150	28.60	5
22	OUED SEFIOUNE	4158	1672	40.20	3
23	HASSI DAHOU	3537	1231	34.80	4
24	BEN ACHAIBA CHELIA	4050	1234	30.50	4
25	TELAGH	16687	4323	25.90	5
26	TIGHALIMET	5494	1655	30.10	4
27	DHAYA	3596	1219	33.90	4
28	MEZAOUROU	5406	1642	30.40	4
29	M.SLISSENE	4278	1247	26.20	5
30	H'CAIBA	1978	581	29.40	5
31	AIN -TTEENDAMINE	1878	614	32.70	4
32	MERINE	5588	1987	35.60	4
33	OUED -TAOURIRA	1456	1040	71.40	1
34	TAOUDMOUT	632	271	42.90	3
35	TAFESSOUR	1373	853	62.10	1
36	RAS EL MA	11473	4169	36.30	4
37	OUED SBAA	2970	1457	49.10	3
38	R.DEMOUCHE	1759	810	46.00	3
39	MARHOUME	3083	1837	59.60	2
40	SIDI CHAIBE	3283	1566	47.70	3
41	BIR EL HMAM	1617	1011	62.50	1
42	BEN BADIS	14176	3784	26.70	5
43	CHETOUANE	4945	1275	32.30	4
44	BEDRABINE	4791	1235	25.80	5
45	HASSI ZAHANA	5555	1330	23.90	5
46	S.A.BEN YOUB	8578	2188	25.50	5
47	BOUKHANIFIS	7505	2031	27.10	5
48	TABIA	3966	1084	27.30	5
49	S.A.BOUSSIDI	6782	1726	25.40	5
50	LAMTAR	5163	1447	25.00	5
51	AIN KADDA	1469	363	24.70	5
52	SIDI DAHOU ZAIR	3752	1165	31.10	4
clé	Infer à 29.24	5 points indiciaires			
	De 29.25 à 39.70	4 points indiciaires			
	De 39.71 à 50.32	3 points indiciaires			
	De 50.33 à 60.84	2 points indiciaires			
	Super à 60.84	1 point indiciaire			

Source de données office national de l'analphabétisme 2008

2- la variable taux d'occupation par classe cycle primaire

N°	COMMUNE	Nombre d'élèves	Nombre de classe	T.O.C	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	23745	945	25	2
02	SIDI- LAHCEN	2006	73	27	2
03	SIDI-KHALED	698	33	21	3
04	SIDI-YAGOUB	512	27	19	4
05	AMARNAS	1183	42	28	2
06	TESSALA	707	31	23	3
07	SEHALA	294	13	23	3
08	AIN THRID	254	11	23	3
09	SFISEF	3061	148	21	3
10	BOUDJABHA EL BORDJ	300	20	15	4
11	AIN ADEN	297	18	17	4
12	M CID	322	26	12.	5
13	M.B.BRAHIM	932	40	23.	3
14	TELMOUNI	968	47	21	3
15	BEL ARBI	851	42	20	3
16	ZEROUALA	486	23	21	3
17	AIN EL BERD	1622	61	27	2
18	MEKADRA	259	12	22	3
19	SIDI HAMADOUCHE	939	52	18	4
20	SIDI-BRAHIME	1087	43	25	2
21	TENIRA	1115	47	24	2
22	OUED SEFIOUNE	608	39	16	4
23	HASSI DAHOU	754	34	22	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	530	32	17	4
25	TELAGH	2459	104	24	2
26	TIGHALIMET	723	38	19	3
27	DHAYA	523	26	20	3
28	MEZAOUROU	648	42	15	4
29	M.SLISSENE	627	42	15	4
30	H'CAIBA	305	13	23	3
31	AIN -TTEENDAMINE	248	18	14	4
32	MERINE	841	37	23	3
33	OUED -TAOURIRA	139	17	8	5
34	TAOUDMOUT	341	13	26	2
35	TAFESSOUR	321	19	17	4
36	RAS EL MA	2290	74	31	1
37	OUED SBAA	498	24	22	3
38	R.DEMOUCHE	337	12	28	2
39	MARHOUME	648	23	28	2
40	SIDI CHAIBE	514	21	24	2
41	BIR EL HMAM	342	17	20	3
42	BEN BADIS	2031	86	24	2
43	CHETOUANE	482	20	24	2
44	BEDRABINE	615	34	18	4
45	HASSI ZAHANA	724	33	22	3
46	S.A.BEN YOUB	1238	52	24	2
47	BOUKHANIFIS	1173	50	23	3
48	TABIA	602	20	30	1
49	S.A.BOUSSIDI	971	35	28	2
50	LAMTAR	783	37	21	3
51	AIN KADDA	211	13	16	4
52	SIDI DAHOU ZAIR	517	30	17	4
Clé	Infer à 13	5 points indiciaires			
	De 13 à 18	4 points indiciaires			
	De 18 à 23	3 points indiciaires			
	De 23 à 28	2 points indiciaires			
	Super à 28	1 point indiciaire			

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2008/2009D/ Education S.B.A

-3- la variable taux d'occupation par classe cycle moyen

N°	COMMUNE	Nombre d'élèves	Nombre de classe	T.O.C	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	14343	422	34	2
02	SIDI- LAHCEN	1267	28	45	1
03	SIDI-KHALED	442	10	44	1
04	SIDI-YAGOUB	227	06	38	2
05	AMARNAS	614	14	44	1
06	TESSALA	517	12	40	1
07	SEHALA	//	//	//	--
08	AIN THRID	//	//	//	--
09	SFISEF	2021	50	40	1
10	BOUDJABHA EL BORDJ	161	07	23	4
11	AIN ADEN	176	12	15	5
12	M CID	204	14	15	5
13	M.B.BRAHIM	564	16	35	2
14	TELMOUNI	385	11	35	2
15	BEL ARBI	488	17	29	3
16	ZEROUALA	304	08	38	2
17	AIN EL BERD	908	31	29	3
18	MEKADRA	135	13	10	5
19	SIDI HAMADOUCHE	629	17	37	2
20	SIDI-BRAHIME	667	20	33	2
21	TENIRA	675	27	25	4
22	OUED SEFIOUNE	334	12	28	3
23	HASSI DAHOU	307	09	34	2
24	BEN ACHAIBA CHELIA	224	13	17	5
25	TELAGH	1680	47	36	2
26	TIGHALIMET	687	20	34	2
27	DHAYA	331	21	16	5
28	MEZAOUROU	411	13	32	2
29	M.SLISSENE	440	12	37	2
30	H'CAIBA	228	11	21	4
31	AIN -TTEENDAMINE	175	08	22	4
32	MERINE	591	13	45	1
33	OUED -TAOURIRA	//	//	//	--
34	TAOUDMOUT	//	//	//	--
35	TAFESSOUR	159	09	18	4
36	RAS EL MA	1385	32	43	1
37	OUED SBAA	342	08	43	1
38	R.DEMOUCHE	211	12	18	4
39	MARHOUME	466	10	47	1
40	SIDI CHAIBE	307	09	34	2
41	BIR EL HMAM	231	09	26	3
42	BEN BADIS	1337	42	32	2
43	CHETOUANE	248	10	25	3
44	BEDRABINE	392	12	33	2
45	HASSI ZAHANA	456	21	22	4
46	S.A.BEN YOUB	714	18	40	1
47	BOUKHANIFIS	799	17	47	1
48	TABIA	405	13	31	3
49	S.A.BOUSSIDI	724	20	36	2
50	LAMTAR	462	14	33	2
51	AIN KADDA	//	//	//	--
52	SIDI DAHOU ZAIR	286	12	24	4
	Clé	Infer à 17	5 points indiciaires		
		De 18 à 24	4 points indiciaires		
		De 25 à 31	3 points indiciaires		
		De 32 à 38	2 points indiciaires		
		Super à 38	1 point indiciaire		

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2007/2008 D/ Education S.B.A

-4- la variable taux d'encadrement* enseignant/élève* cycle primaire

N°	COMMUNE	Nombre d'élèves	Nr d'enseignants	TX ENC	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	23745	977	24.	3
02	SIDI- LAHCEN	2006	86	23.	3
03	SIDI-KHALED	698	35	20	4
04	SIDI-YAGOUB	512	24	21	4
05	AMARNAS	1183	52	23	3
06	TESSALA	707	32	22	4
07	SEHALA	294	14	21	4
08	AIN THRID	254	11	23	3
09	SFISEF	3061	145	21	4
10	BOUDJABHA EL BORDJ	300	14	21	4
11	AIN ADEN	297	14	21	4
12	M CID	322	22	15	5
13	M.B.BRAHIM	932	44	21	4
14	TELMOUNI	968	44	22	4
15	BEL ARBI	851	37	23	3
16	ZEROUALA	486	21	23	3
17	AIN EL BERD	1622	66	25	3
18	MEKADRA	259	11	24	3
19	SIDI HAMADOUCHE	939	46	20	4
20	SIDI-BRAHIME	1087	46	37	1
21	TENIRA	1115	45	25	3
22	OUED SEFIOUNE	608	35	17	5
23	HASSI DAHOU	754	29	26	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	530	26	20	4
25	TELAGH	2459	108	23	3
26	TIGHALIMET	723	36	20	4
27	DHAYA	523	28	19	4
28	MEZAOUROU	648	34	19	4
29	M.SLISSENE	627	35	20	4
30	H'CAIBA	305	14	22	4
31	AIN -TTEENDAMINE	248	14	18	4
32	MERINE	841	40	21	4
33	OUED -TAOURIRA	139	12	12	5
34	TAOUDMOUT	341	14	24	3
35	TAFESSOUR	321	15	21	4
36	RAS EL MA	2290	91	25	3
37	OUED SBAA	498	27	18	4
38	R.DEMOUCHE	337	14	24	3
39	MARHOUME	648	28	23	3
40	SIDI CHAIBE	514	23	22	4
41	BIR EL HMAM	342	17	20	4
42	BEN BADIS	2031	94	22	4
43	CHETOUANE	482	21	23	3
44	BEDRABINE	615	31	20	4
45	HASSI ZAHANA	724	36	20	4
46	S.A.BEN YOUB	1238	53	23	3
47	BOUKHANIFIS	1173	54	22	4
48	TABIA	602	24	25	3
49	S.A.BOUSSIDI	971	40	24	3
50	LAMTAR	783	35	22	4
51	AIN KADDA	211	14	15	5
52	SIDI DAHOU ZAIR	517	26	20	4
Clé	Infer à 17	5 points indiciaires			
	De 18 à 22	4 points indiciaires			
	De 23 à 27	3 points indiciaires			
	De 28 à 32	2 points indiciaires			
	Super à 32	1 point indiciaire			

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2007/2008 D/ Education S.B.A

-5- la variable taux d'encadrement* enseignant/élève* cycle moyen

N°	COMMUNE	Nombre d'élèves	Nbr d'enseignants	TX ENC	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	14343	761	19	2
02	SIDI- LAHCEN	1267	67	19	2
03	SIDI-KHALED	442	23	19	2
04	SIDI-YAGOUB	227	12	19	2
05	AMARNAS	614	29	21	1
06	TESSALA	517	30	17	3
07	SEHALA	//	//	//	--
08	AIN THRID	//	//	//	--
09	SFISEF	2021	115	18	3
10	BOUDJABHA EL BORDJ	161	12	13	5
11	AIN ADEN	176	12	15	4
12	M CID	204	16	13	5
13	M.B.BRAHIM	564	29	19	2
14	TELMOUNI	385	20	19	2
15	BEL ARBI	488	30	16	4
16	ZEROUALA	304	19	16	4
17	AIN EL BERD	908	51	18	3
18	MEKADRA	135	11	12	5
19	SIDI HAMADOUCHE	629	33	19	2
20	SIDI-BRAHIME	667	35	19	2
21	TENIRA	675	38	18	3
22	OUED SEFIOUNE	334	19	18	3
23	HASSI DAHOU	307	18	17	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	224	12	19	2
25	TELAGH	1680	86	20	1
26	TIGHALIMET	687	33	21	1
27	DHAYA	331	19	17	3
28	MEZAOUROU	411	20	21	1
29	M.SLISSENE	440	19	13	1
30	H'CAIBA	228	12	24	1
31	AIN -TTEENDAMINE	175	11	16	4
32	MERINE	591	28	21	1
33	OUED -TAOURIRA	//	//	//	--
34	TAOUDMOUT	//	//	//	--
35	TAFESSOUR	159	11	14	4
36	RAS EL MA	1385	65	21	1
37	OUED SBAA	342	18	19	2
38	R.DEMOUCHE	211	11	19	2
39	MARHOUME	466	21	22	1
40	SIDI CHAIBE	307	18	17	3
41	BIR EL HMAM	231	12	19	2
42	BEN BADIS	1337	65	21	1
43	CHETOUANE	248	17	15	4
44	BEDRABINE	392	23	17	3
45	HASSI ZAHANA	456	28	16	4
46	S.A.BEN YOUB	714	34	21	1
47	BOUKHANIFIS	799	38	21	1
48	TABIA	405	20	20	1
49	S.A.BOUSSIDI	724	33	22	1
50	LAMTAR	462	25	18	3
51	AIN KADDA	//	//	//	--
52	SIDI DAHOU ZAIR	286	19	15	4
Clé	Infer à 14	5 points indiciaires			
	De 14 à 16	4 points indiciaires			
	De 16 à 18	3 points indiciaires			
	De 18 à 20	2 points indiciaires			
	Super à 20	1 point indiciaire			

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2007/2008 D/ Education S.B.A

-6- la variable taux de scolarisation de 06/15 ans

N°	COMMUNE	Nombre d'élèves	TX DE SCOLARISATION	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	38088	91.49	3
02	SIDI- LAHCEN	3273	93.16	4
03	SIDI-KHALED	1140	88.51	2
04	SIDI-YAGOUB	739	87.29	2
05	AMARNAS	1797	92.26	4
06	TESSALA	1224	82.21	1
07	SEHALA	294	84.21	1
08	AIN THRID	254	88.42	2
09	SFISEF	5082	98.69	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	461	87.80	2
11	AIN ADEN	473	87.60	2
12	M CID	526	88.05	2
13	M.B.BRAHIM	1496	86.24	2
14	TELMOUNI	1353	88.55	2
15	BEL ARBI	1339	86.16	2
16	ZEROUALA	790	86.83	2
17	AIN EL BERD	2530	86.44	2
18	MEKADRA	394	86.29	2
19	SIDI HAMADOUCHE	1568	86.57	2
20	SIDI-BRAHIME	1754	87.73	2
21	TENIRA	1790	87.25	2
22	OUED SEFIOUNE	942	85.50	2
23	HASSI DAHOU	1066	89.82	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	754	88.66	2
25	TELAGH	4139	85.90	2
26	TIGHALIMET	1410	83.64	1
27	DHAYA	854	86.66	2
28	MEZAOUROU	1059	85.07	1
29	M.SLISSENE	1067	87.94	2
30	H'CAIBA	533	86.19	2
31	AIN -TTEENDAMINE	423	89.32	3
32	MERINE	1432	89.11	3
33	OUED -TAOURIRA	139	87.01	2
34	TAOUDMOUT	341	91.79	3
35	TAFESSOUR	480	85.26	1
36	RAS EL MA	3675	87.49	2
37	OUED SBAA	840	88.26	2
38	R.DEMOUCHE	548	88.57	2
39	MARHOUME	1114	96.80	5
40	SIDI CHAIBE	821	82.19	1
41	BIR EL HMAM	573	88.29	2
42	BEN BADIS	3368	89.14	3
43	CHETOUANE	730	89.06	3
44	BEDRABINE	1007	86.52	2
45	HASSI ZAHANA	1180	86.64	2
46	S.A.BEN YOUNG	1952	87.29	2
47	BOUKHANIFIS	1972	87.08	2
48	TABIA	1007	86.66	2
49	S.A.BOUSSIDI	1695	96.71	5
50	LAMTAR	1245	87.69	2
51	AIN KADDA	211	88.40	2
52	SIDI DAHOU ZAIR	803	89.63	3
	Clé	Infer à 85.49	1 point indiciaire	
		De 85.50 à 88.79	2 points indiciaires	
		De 88.80 à 92.09	3 points indiciaires	
		De 92.10 à 95.39	4 points indiciaires	
		Super à 95.39	5 points indiciaires	

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2007/2008 D/Education S.B.A et Monographie

-7- la variable nombre d'infrastructure

N°	COMMUNE	Nombre de structure	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	110	5
02	SIDI- LAHCEN	11	3
03	SIDI-KHALED	05	1
04	SIDI-YAGOUB	04	1
05	AMARNAS	06	2
06	TESSALA	04	1
07	SEHALA	01	1
08	AIN THRID	01	1
09	SFISEF	19	4
10	BOUDJABHA EL BORDJ	03	1
11	AIN ADEN	03	1
12	M CID	05	1
13	M.B.BRAHIM	06	2
14	TELMOUNI	06	2
15	BEL ARBI	05	1
16	ZEROUALA	04	1
17	AIN EL BERD	07	2
18	MEKADRA	02	1
19	SIDI HAMADOUCHE	06	2
20	SIDI-BRAHIME	06	2
21	TENIRA	08	2
22	OUED SEFIOUNE	06	2
23	HASSI DAHOU	05	1
24	BEN ACHAIBA CHELIA	04	1
25	TELAGH	15	4
26	TIGHALIMET	04	1
27	DHAYA	04	1
28	MEZAOUROU	05	1
29	M.SLISSENE	07	2
30	H'CAIBA	03	1
31	AIN -TTEENDAMINE	03	1
32	MERINE	05	1
33	OUED -TAOURIRA	03	1
34	TAOUDMOUT	01	1
35	TAFESSOUR	03	1
36	RAS EL MA	10	3
37	OUED SBAA	04	1
38	R.DEMOUCHE	02	1
39	MARHOUME	04	1
40	SIDI CHAIBE	03	1
41	BIR EL HMAM	03	1
42	BEN BADIS	11	3
43	CHETOUANE	03	1
44	BEDRABINE	05	1
45	HASSI ZAHANA	05	1
46	S.A.BEN YOUB	06	2
47	BOUKHANIFIS	07	2
48	TABIA	04	1
49	S.A.BOUSSIDI	06	2
50	LAMTAR	07	2
51	AIN KADDA	02	1
52	SIDI DAHOU ZAIR	05	1
		Egal /infer à 5	1 point indiciaire
		De 6 à 9	2 points indiciaires
		De 10 à 13	3 points indiciaires
		Super à 14	4 points indiciaires

N.B SIDI BEL ABBES est codifié à 5 points indiciaires

Source de données guide des Etablissements Scolaires 2007/2008 D/ Education S.B.A

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Total des indices de l'indicateur éducation

N°	COMMUNE	Taux analph	TOC.PR M	TOC MOY	ENC/ PRM	ENC/ MOY	Tx SCOL	NBR/ STRUC	TOTAL
01	SIDI BEL ABBES	5	2	2	3	2	3	5	22
02	SIDI- LAHCEN	5	2	1	3	2	4	3	20
03	SIDI-KHALED	5	3	1	4	2	2	1	18
04	SIDI -YAGOUB	4	4	2	4	2	2	1	19
05	AMARNAS	4	2	1	3	1	4	2	17
06	TESSALA	4	3	1	4	3	1	1	17
07	SEHALA	4	3	--	4	--	1	1	13
08	AIN THRID	4	3	--	3	--	2	1	13
09	SFISEF	5	3	1	4	3	5	4	25
10	BOUDJABHA EL BORDJ	3	4	4	4	5	2	1	23
11	AIN ADEN	3	4	5	4	4	2	1	23
12	M CID	4	5	5	5	5	2	1	27
13	M.B.BRAHIM	4	3	2	4	2	2	2	19
14	TELMOUNI	3	3	2	4	2	2	2	18
15	BEL ARBI	5	3	3	3	4	2	1	21
16	ZEROUALA	4	3	2	3	4	2	1	19
17	AIN EL BERD	5	2	3	3	3	2	2	20
18	MEKADRA	4	3	5	3	5	2	1	23
19	SIDI HAMADOUCHE	4	4	2	4	2	2	2	20
20	SIDI -BRAHIME	5	2	2	1	2	2	2	16
21	TENIRA	5	2	4	3	3	2	2	21
22	OUED SEFIOUNE	3	4	3	5	3	2	2	22
23	HASSI DAHOU	4	3	2	3	3	3	1	19
24	BEN ACHAIBA CHELIA	4	4	5	4	2	2	1	22
25	TELAGH	5	2	2	3	1	2	4	19
26	TIGHALIMET	4	3	2	4	1	1	1	16
27	DHAYA	4	3	5	4	3	2	1	22
28	MEZAOUROU	4	4	2	4	1	1	1	17
29	M.SLISSENE	5	4	2	4	1	2	2	20
30	H'CAIBA	5	3	4	4	1	2	1	20
31	AIN -TTEENDAMINE	4	4	4	4	4	3	1	24
32	MERINE	4	3	1	4	1	3	1	17
33	OUED -TAOURIRA	1	5	--	5	--	2	1	14
34	TAOUDMOUT	3	2	--	3	--	3	1	12
35	TAFESSOUR	1	4	4	4	4	1	1	19
36	RAS EL MA	4	1	1	3	1	2	3	15
37	OUED SBAA	3	3	1	4	2	2	1	16
38	R.DEMOUCHE	3	2	4	3	2	2	1	17
39	MARHOUME	2	2	1	3	1	5	1	15
40	SIDI CHAIBE	3	2	2	4	3	1	1	16
41	BIR EL HMAM	1	3	3	4	2	2	1	16
42	BEN BADIS	5	2	2	4	1	3	3	20
43	CHETOUANE	4	2	3	3	4	3	1	20
44	BEDRABINE	5	4	2	4	3	2	1	21
45	HASSI ZAHANA	5	3	4	4	4	2	1	23
46	S.A.BEN YOUB	5	2	1	3	1	2	2	16
47	BOUKHANIFIS	5	3	1	4	1	2	2	18
48	TABIA	5	1	3	3	1	2	1	16
49	S.A.BOUSSIDI	5	2	2	3	1	5	2	20
50	LAMTAR	5	3	2	4	3	2	2	21
51	AIN KADDA	5	4	--	5	--	2	1	17
52	SIDI DAHOU ZAIR	4	4	4	4	4	3	1	24
clé	Infer à 15	CLASSE I							
	De 16 à 18	CLASSE II							
	De 19à 21	CLASSE III							
	De 22à 24	CLASSE IV							
	Super à 24	CLASSE V							

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

I) classement des communes selon degré de précarité de l'indicateur éducation

WILAYA	CLASSE	COMMUNE	NOMBRE	%
SIDI BEL ABBES	CLASSE I SITUATION PRECAIRE	TAOUDMOUTE	06	11.54%
		AIN THRIDE		
		SEHALLA		
		OUED TAOURIRA		
		RAS EL MA		
		MARHOUM		
	CLASSE II SITUATION DEFAVORABLE	SIDI BRAHIME	16	30.77%
		TIGHALIMET		
		OUED SBAA		
		SIDI CHAIB		
		BIR EL HMAM		
		S.A.BE N YOUB		
		TABIA		
		AMARANAS		
		TESSALA		
		MEZAOUROU		
		MERINE		
		R/DEMOUCHE		
		AIN KADD		
		SID KHALED		
		TELMOUNI		
	BOUKHANIFIS			
	CLASSE III SITUATION MOYENNE	SIDI YAAGOUB	18	34.61%
		M.B. BRAHIM		
		ZAROUALLA		
		HASSI DAHOU		
		TELAGH		
		TEFESSOUR		
		SIDI LAHCEN		
		AIN EL BERD		
		SIDI HAMADOUCHE		
		M/ SLISSENE		
		H'CAIBA		
		BEN BADIS		
		CHETOUANE		
		SIDI ALI BOUSSIDI		
		BELARBI		
	TENIRA			
	BEDRABINE			
	LAMTAR			
	CLASSE VI SITUATION ACCEPABLE	OUED SFEOUNE	10	19.23%
		BEN ACHIBA		
		DHAYA		
SIDI BEL ABBES				
BOUDJABHA				
AIN ADDEN				
MEKADRA				
HASSI ZAHANA				
AIN TENDAMINE				
SIDI DAHOU ZAIR				
CLASSE V BONNE SITUATION	SFISEF	02	3.85%	
	MCID			
Total			52	100%

COMMENTAIRE

A) : Situation Précaire Et Défavorable représente :

Un taux de 42.31 % soit 22 communes de l'ensemble des communes de la wilaya

B) : Situation Moyenne représente :

Un taux de 34.61 % soit 18 communes de l'ensemble des communes de la wilaya

C) : Situation Acceptable Et Bonne représente :

Un taux de 23.08 % soit 12 communes de l'ensemble des communes de la wilaya

C) Indicateur de santé

-1- variable habitants par médecin (toutes spécialités confondues)

N°	COMMUNE	pop	Nombre de médecins	Habitants par médecin	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	204423	702	291	5
02	SIDI- LAHCEN	20956	20	1048	5
03	SIDI-KHALED	7246	06	1208	4
04	SIDI -YAGOUB	4672	04	1168	4
05	AMARNAS	11353	04	2838	3
06	TESSALA	7556	05	1511	4
07	SEHALA	2539	02	1269	4
08	AIN THRID	2525	02	1262	4
09	SFISEF	28785	46	626	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	4083	02	2041	3
11	AIN ADEN	2951	02	1475	4
12	M CID	3930	02	1965	4
13	M.B.BRAHIM	9475	09	1052	5
14	TELMOUNI	8958	03	2986	2
15	BEL ARBI	8661	06	1443	4
16	ZEROUALA	4765	04	1191	4
17	AIN EL BERD	16400	16	1025	5
18	MEKADRA	2982	02	1491	4
19	SIDI HAMADOUCHE	9940	09	1104	5
20	SIDI -BRAHIME	9850	09	1094	5
21	TENIRA	10281	11	935	5
22	OUED SEFIOUNE	5880	03	1960	4
23	HASSI DAHOU	6160	03	2053	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	5748	04	1437	4
25	TELAGH	24608	50	492	5
26	TIGHALIMET	7809	05	1562	4
27	DHAYA	5276	03	1759	4
28	MEZAOUROU	7016	03	2339	3
29	M.SLISSENE	5659	05	1132	4
30	H'CAIBA	2813	02	1406	4
31	AIN -TTEENDAMINE	2517	03	839	5
32	MERINE	7692	07	1099	5
33	OUED -TAOURIRA	1326	01	1326	4
34	TAOUDMOUT	2358	00	--	--
35	TAFESSOUR	2559	01	2559	3
36	RAS EL MA	18864	17	1109	4
37	OUED SBAA	4727	03	1576	4
38	R.DEMOUCHE	4643	01	4643	1
39	MARHOUME	5559	05	1390	4
40	SIDI CHAIBE	4656	02	2328	3
41	BIR EL HMAM	3051	01	3051	2
42	BEN BADIS	20347	58	351	5
43	CHETOUANE	5188	03	1729	4
44	BEDRABINE	6188	05	1238	4
45	HASSI ZAHANA	7358	12	613	5
46	S.A.BEN YOUB	11825	09	1314	4
47	BOUKHANIFIS	11476	10	1148	4
48	TABIA	5152	04	1288	4
49	S.A.BOUSSIDI	9852	12	821	5
50	LAMTAR	7215	06	1202	4
51	AIN KADDA	2232	01	2232	3
52	SIDI DAHOU ZAIR	5284	05	1057	5
clé	Infer à : 1161	5 points indiciaires			
	1162 à2032	4 points indiciaires			
	2033 à2903	3 points indiciaires			
	2904 à3774	2 points indiciaires			
	Super à3775	1 point indiciaire			

Source de données D.S.P S.B.A JANVIER 2009

-2- variable : habitants par structure sanitaire

N°	COMMUNE	pop	Nombre de structure	Habitant par structure	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	204423	283	722	5
02	SIDI- LAHCEN	20956	04	5239	1
03	SIDI-KHALED	7246	02	3623	2
04	SIDI –YAGOUB	4672	02	2336	4
05	AMARNAS	11353	03	3784	2
06	TESSALA	7556	02	3778	2
07	SEHALA	2539	01	2539	3
08	AIN THRID	2525	01	2525	3
09	SFISEF	28785	09	3198	2
10	BOUDJABHA EL BORDJ	4083	02	2041	4
11	AIN ADEN	2951	02	1475	5
12	M CID	3930	02	1965	4
13	M.B.BRAHIM	9475	02	4737	1
14	TELMOUNI	8958	03	2986	3
15	BEL ARBI	8661	03	2887	3
16	ZEROUALA	4765	02	2382	3
17	AIN EL BERD	16400	03	5466	1
18	MEKADRA	2982	01	2982	3
19	SIDI HAMADOUCHE	9940	04	2485	3
20	SIDI –BRAHIME	9850	02	4925	1
21	TENIRA	10281	04	2570	3
22	OUED SEFIOUNE	5880	03	1960	4
23	HASSI DAHOU	6160	03	2053	4
24	BEN ACHAIBA CHELIA	5748	04	1437	5
25	TELAGH	24608	05	4921	1
26	TIGHALIMET	7809	05	1561	5
27	DHAYA	5276	02	2638	3
28	MEZAOUROU	7016	02	3508	2
29	M.SLISSENE	5659	04	1415	5
30	H'CAIBA	2813	01	2813	3
31	AIN –TTEENDAMINE	2517	02	1258	5
32	MERINE	7692	03	2564	3
33	OUED –TAOURIRA	1326	01	1326	5
34	TAOUDMOUT	2358	01	2358	3
35	TAFESSOUR	2559	02	1279	5
36	RAS EL MA	18864	05	3772	2
37	OUED SBAA	4727	03	1576	5
38	R.DEMOUCHE	4643	01	4643	1
39	MARHOUME	5559	02	2780	3
40	SIDI CHAIBE	4656	01	4656	1
41	BIR EL HMAM	3051	02	1525	5
42	BEN BADIS	20347	10	2034	4
43	CHETOUANE	5188	03	1729	4
44	BEDRABINE	6188	02	3094	3
45	HASSI ZAHANA	7358	03	2453	3
46	S.A.BEN YOUB	11825	03	3941	1
47	BOUKHANIFIS	11476	04	2869	3
48	TABIA	5152	01	5151	1
49	S.A.BOUSSIDI	9852	02	4926	1
50	LAMTAR	7215	02	3607	2
51	AIN KADDA	2232	01	2232	4
52	SIDI DAHOU ZAIR	5284	02	2642	3
clé	Infer à 1625	5 points indiciaires			
	De 1626 à 2348	4 points indiciaires			
	De 2349 à 3071	3 points indiciaires			
	De 3072 à 3794	2 points indiciaires			
	Super à 3795	1 point indiciaire			

Source de données D.S.P S.B.A JANVIER 2009

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

- 3- variable : habitants par pharmacie

N°	COMMUNE	pop	Nombre de pharmacie	Habitants par pharmacie	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	204423	184	1111	5
02	SIDI-LAHCEN	20956	04	5239	3
03	SIDI-KHALED	7246	01	7246	3
04	SIDI-YAGOUB	4672	01	4672	4
05	AMARNAS	11353	01	11353	1
06	TESSALA	7556	01	7556	2
07	SEHALA	2539	01	2539	5
08	AIN THRID	2525	00	--	--
09	SFISEF	28785	12	2399	5
10	BOUDJABHA EL BORDJ	4083	00	--	--
11	AIN ADEN	2951	00	--	--
12	M CID	3930	00	--	--
13	M.B.BRAHIM	9475	02	4737	4
14	TELMOUNI	8958	02	4479	4
15	BEL ARBI	8661	02	4330	4
16	ZEROUALA	4765	01	4765	4
17	AIN EL BERD	16400	05	3280	4
18	MEKADRA	2982	01	2982	5
19	SIDI HAMADOUCHE	9940	02	4970	4
20	SIDI-BRAHIME	9850	02	4925	4
21	TENIRA	10281	02	5140	4
22	OUED SEFIOUNE	5880	01	5880	3
23	HASSI DAHOU	6160	01	6160	3
24	BEN ACHAIBA CHELIA	5748	00	--	--
25	TELAGH	24608	09	2734	5
26	TIGHALIMET	7809	02	3904	4
27	DHAYA	5276	01	5276	3
28	MEZAOUROU	7016	01	7016	3
29	M.SLISSENE	5659	01	5659	3
30	H'CAIBA	2813	01	2813	5
31	AIN -TTEENDAMINE	2517	00	--	--
32	MERINE	7692	01	7692	2
33	OUED -TAOURIRA	1326	00	--	--
34	TAOUDMOUT	2358	00	--	--
35	TAFESSOUR	2559	00	--	--
36	RAS EL MA	18864	04	4716	4
37	OUED SBAA	4727	00	--	--
38	R.DEMOUCHE	4643	00	--	--
39	MARHOUME	5559	01	5559	3
40	SIDI CHAIBE	4656	01	4656	4
41	BIR EL HMAM	3051	00	--	--
42	BEN BADIS	20347	08	2543	5
43	CHETOUANE	5188	01	5188	4
44	BEDRABINE	6188	01	6188	3
45	HASSI ZAHANA	7358	02	3679	4
46	S.A.BEN YOUB	11825	03	3942	4
47	BOUKHANIFIS	11476	02	5738	3
48	TABIA	5152	01	5152	4
49	S.A.BOUSSIDI	9852	04	2463	5
50	LAMTAR	7215	02	3607	4
51	AIN KADDA	2232	00	--	--
52	SIDI DAHOU ZAIR	5284	01	5284	3
clé	Infer à 3159	5 points indiciaires			
	De 3160 à 5208	4 points indiciaires			
	De 5209 à 7257	3 points indiciaires			
	De 7258 à 9306	2 points indiciaires			
	Super à 9307	1 point indiciaire			

Source de données D.S.P S.B.A JANVIER 2009

Total des indices de l'indicateur santé

N°	COMMUNE	Ha/méd.	Hab/struc	Ha/pha	TOTAL
01	SIDI BEL ABBES	5	5	5	15
02	SIDI- LAHCEN	5	1	3	09
03	SIDI-KHALED	4	2	3	09
04	SIDI -YAGOUB	4	4	4	12
05	AMARNAS	3	2	1	06
06	TESSALA	4	2	2	08
07	SEHALA	4	3	5	12
08	AIN THRID	4	3	--	07
09	SFISEF	5	2	5	12
10	BOUDJABHA EL BORDJ	3	4	--	07
11	AIN ADEN	4	5	--	09
12	M CID	4	4	--	08
13	M.B.BRAHIM	5	1	4	10
14	TELMOUNI	2	3	4	09
15	BEL ARBI	4	3	4	11
16	ZEROUALA	4	3	4	11
17	AIN EL BERD	5	1	4	10
18	MEKADRA	4	3	5	12
19	SIDI HAMADOUCHE	5	3	4	12
20	SIDI -BRAHIME	5	1	4	10
21	TENIRA	5	3	4	12
22	OUED SEFIOUNE	4	4	3	11
23	HASSI DAHOU	3	4	3	10
24	BEN ACHAIBA CHELIA	4	5	--	09
25	TELAGH	5	1	5	11
26	TIGHALIMET	4	5	4	13
27	DHAYA	4	3	3	10
28	MEZAOUROU	3	2	3	08
29	M.SLISSENE	4	5	3	12
30	H'CAIBA	4	3	5	12
31	AIN -TTEENDAMINE	5	5	--	10
32	MERINE	5	3	2	10
33	OUED -TAOURIRA	4	5	--	09
34	TAOUDMOUT	--	3	--	03
35	TAFESSOUR	3	5	--	08
36	RAS EL MA	4	2	4	10
37	OUED SBAA	4	5	--	09
38	R.DEMOUCHE	1	1	--	02
39	MARHOUME	4	3	3	10
40	SIDI CHAIBE	3	4	1	08
41	BIR EL HMAM	2	5	--	07
42	BEN BADIS	5	4	5	14
43	CHETOUANE	4	4	4	12
44	BEDRABINE	4	3	3	10
45	HASSI ZAHANA	5	3	4	12
46	S.A.BEN YOUB	4	1	4	09
47	BOUKHANIFIS	4	3	3	10
48	TABIA	4	1	4	09
49	S.A.BOUSSIDI	5	1	5	11
50	LAMTAR	4	2	4	10
51	AIN KADDA	3	4	--	07
52	SIDI DAHOU ZAIR	5	3	3	11
clé	Egal /infer à 4.6	CLASSE I			
	De 4.6 à7.2	CLASSE II			
	De 7.2 à 9.8	CLASSE III			
	De 9.87 12.4	CLASSE IV			
	Super à : 12.4	CLASSE V			

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

I) Classement des communes selon degré de précarité de l'Indicateur Santé

WILAYA	CLASSE	COMMUNE	NOMBRE	%	POPULATION	%
SIDI BEL ABBES	CLASSE I SITUATION PRECAIRE	R/ DEMOUCHE	02	3.85%	7001	1.16%
		TAOUDMOUTE				
	CLASSE II SITUATION DEFAVORABLE	AMARNAS	05	9.61%	23244	3.85%
		AIN KADDA				
		BIR EL HMAM				
		BOUDJABHA EL BORDJ				
		AIN THRID				
	CLASSE III SITUATION MOYENNE	SIDI CHAIB	26	50%	201278	33.36%
		TEFFESSOUR				
		MEZAOUROU				
		M'CID				
		TESSALA				
		TABIA				
		Oued SBAA				
		Oued TAOURIRA				
		BEN ACHIBA /CHE				
		TELMOUNI				
		AIN ADEN				
		SIDI KHALED				
		S.A.BEN YOUB				
		SIDI LAHCEN				
		MERINE				
		LAMTAR				
		BOUKHANIFIS				
		BEDRABINE				
		MARHOUME				
		AIN TENDAMINE				
		DHAYA				
		HASSI DAHOU				
		SIDI BRAHIME				
		AIN EL BERD				
		M.B. BRAHIME				
		RAS EL MA				
	CLASSE VI SITUATION ACCEPABLE	SIDI DAHOU	16	30.77%	139267	23.08%
		Oued SEFIOUNE				
		ZEROUALA				
		BELARBI				
		S.A.BOUSSIDI				
		TELAGH				
		CHETOUANE				
		HASSI ZAHANA				
		M/SLISENE				
		H'CAIBA				
MAKADRA						
TENIRA						
SIDI HAMADOUCHE						
SHALA THOURA						
SIDI YAAGOUB						
SFISF						
CLASSE V BONNE SITUATION	TIGHALIMET	03	5.77%	232579	38.55%	
	BEN BADIS					
	SIDI BEL ABBES					
Total		52	100%	603369	100%	

COMMENTAIRE

A) : Situation Précaire Et Défavorable représente :

30245 habitants soit un taux de 5.01 % de l'ensemble de la population de la wilaya

B) : Situation Moyenne représente :

201278 habitants soit un taux de 33.36 % de l'ensemble de la population de la wilaya

C) : Situation Acceptable Et Bonne représente :

371985 habitants soit un taux de 61.63 % de l'ensemble de la population de la wilaya

D) Indicateur du chômage

N°	COMMUNE	Pop occupé	Pop active	Pop STR	TX .chômage	Point indice
01	SIDI BEL ABBES	83183	99629	16446	16.5	4
02	SIDI- LAHCEN	4196	6133	937	15.27	4
03	SIDI-KHALED	2086	2289	208	9.08	5
04	SIDI –YAGOUB	1462	1810	348	19.22	4
05	AMARNAS	2131	2638	407	15.42	4
06	TESSALA	3246	3612	366	10.13	5
07	SEHALA	906	1042	119	11.42	5
08	AIN THRID	943	1061	108	10.17	5
09	SFISEF	13263	16109	2866	17.79	4
10	BOUDJABHA EL BORDJ	2893	3462	669	19.32	4
11	AIN ADEN	1988	2483	496	19.97	4
12	M CID	3112	3786	674	17.80	4
13	M.B.BRAHIM	4288	4611	323	7	5
14	TELMOUNI	1246	1623	377	23.22	3
15	BEL ARBI	3630	4371	741	16.95	4
16	ZEROUALA	1816	2297	481	20.94	3
17	AIN EL BERD	3969	6172	1203	19.49	4
18	MEKADRA	1244	1648	304	18.44	4
19	SIDI HAMADOUCHE	3377	4178	801	19.17	4
20	SIDI –BRAHIME	3628	4264	616	14.44	4
21	TENIRA	4614	6373	869	13.63	5
22	OUED SEFIOUNE	2619	3283	664	20.22	4
23	HASSI DAHOU	2666	3278	722	20.02	4
24	BEN ACHAIBA CHELIA	1190	2107	917	43.52	1
25	TELAGH	10668	14600	3942	27	3
26	TIGHALIMET	3811	6036	1226	20.31	4
27	DHAYA	4169	6200	1041	16.79	4
28	MEZAOUROU	2890	4860	1960	40.32	1
29	M.SLISSENE	2260	26620	270	10.30	5
30	H'CAIBA	1296	1629	233	14.30	5
31	AIN –TTEENDAMINE	976	1311	344	26.23	3
32	MERINE	2900	3700	800	21.62	3
33	OUED –TAOURIRA	693	710	117	16.47	4
34	TAOUDMOUT	1079	1293	214	16.55	4
35	TAFESSOUR	660	798	138	17.29	4
36	RAS EL MA	8128	10410	2282	21.92	3
37	OUED SBAA	1276	1693	417	24.63	3
38	R.DEMOUCHE	1233	1724	491	28.48	3
39	MARHOUME	1987	2676	689	25.74	3
40	SIDI CHAIBE	1072	1466	384	26.19	3
41	BIR EL HMAM	1633	2179	646	24.64	3
42	BEN BADIS	4228	6316	1088	17.22	4
43	CHETOUANE	1817	2160	343	15.87	4
44	BEDRABINE	1413	1620	207	12.77	5
45	HASSI ZAHANA	4925	5838	913	15.63	4
46	S.A.BEN YOUB	2098	2410	312	12.94	5
47	BOUKHANIFIS	2003	2423	426	17.58	4
48	TABIA	2094	2421	327	13.50	5
49	S.A.BOUSSIDI	3869	4726	866	18.32	4
50	LAMTAR	1166	1361	206	15.13	4
51	AIN KADDA	692	908	216	23.78	3
52	SIDI DAHOU ZAIR	963	1247	294	23.57	3
clé	Infer à 14.30	5 points indiciaires				
	De 14.31 à 21.60	4 points indiciaires				
	De 21.61 à 28.90	3 points indiciaires				
	De 28.91 à 36.2	2 points indiciaires				
	Super à 36.2	1 point indiciaire				

Source de données Monographie de la wilaya 2007 D.P.A.T

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

I) classement des communes selon degré de précarité de l'indicateur taux de chômage

WILAYA	CLASSE	COMMUNE	NOMBRE DE COMMUNE	%
SIDI BEL ABBES	CLASSE I SITUATION PRECAIRE	BN ACHIBA/CH	02	3.85%
		MEZAOUROU		
	CLASSE III SITUATION MOYENNE	REDJAM DEMOUCHE	13	25%
		TELAGH		
		H'CIBA		
		SIDI CHAIB		
		MARHOUM		
		BIR EL HMAM		
		OUED SBAA		
		AIN KADA		
		SIDI DAHOU		
		TELMOUNI		
		RAS EL MAA		
		MERINE		
		ZEROUALA		
	CLASSE VI SITUATION ACCEPABLE	TIGHALIMET	26	50%
		OUED SEFFIOUNE		
		HASI DAHOU		
		AIN ADDEN		
		AIN EL BERD		
		BOUDJABHA/B		
		SIDI YAGOUB		
		SIDI HAMADOUCHE		
		MEKADRA		
		S.A.BOUSIDI		
		M'CID		
		SFISEF		
		BOUKHANIFIS		
		TEFESOUR		
		BEN BADIS		
		BELARBI		
		DHAYA		
		TAOUDMOUT		
		SIDI BEL ABBES		
		OUED TEOURIRA		
		CHITOUANE		
		HASI ZAHANA		
		AMARNAS		
	SIDI LAHCENE			
	LAMTAR			
	SIDI BRAHIM			
	CLASSE V BONNE SITUATION	H'CAIBA	11	21.15%
		TENIRA		
TABIA				
S.A.BENYOUB				
BEDRABINE				
SEHALA				
MOULAY SLISSEN				
AIN THRID				
TESSALA				
SIDI KHALED				
M.B.BRAHIM				
Total			52	100%

COMMENTAIRE

A) : Situation Précaire Et Défavorable représente :

Un taux de 3.85 % soit 02communes de l'ensemble des communes de la wilaya

B) : Situation Moyenne représente :

Un taux de 25 % soit 13 communes de l'ensemble des communes de la wilaya

C) : Situation Acceptable Et Bonne représente :

Un taux de 71.15 % soit 37communes de l'ensemble des communes de la wilaya

ASPECT HISTORIQUE DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

- Les découvertes archéologiques, qui attestent de la présence de l'homme depuis les temps anciens, sont nombreuses aux environs de Maghnia, Sur le littoral et même à Tlemccen et Remchi ;
- Vers la fin du III^o siècle avant J.C, Siga, située à quelques kilomètres à peine de l'embouchure de Tafna, était devenue capitale du royaume Numide;
- L'occupation Romaine, qui a pris fin vers la seconde moitié du V^o siècle, n'a laissé que des rares vestiges. Tlemccen était appelée, alors, POMARIA (les vergers) reliant ALTAVIA (Ouled Mimoun) à SYRERUS (Maghnia).
- La domination Byzantine et le passage des Vandales à Tlemccen n'ont été que d'une courte durée ;
- En 671 les arabes arrivent, Tlemccen accueillie des hommes légendaires qui ont joué un rôle de premier ordre dans l'Histoire de l'islam. Le compagnon du Prophète Ibn El Mouhadjer Dinar fût le premier homme à apporter la vérité de l'Islam dans la région ;
- Au VII^o siècle Abou Quorra, de la tribu des Béni Ifrènes , se proclama Roi de Tlemccen et mena une longue guerre de résistance contre les Zirides et leur chef Bologhine ;
- Le VIII^o siècle annonce la paix nécessaire à la réorganisation et à la renaissance du Maghreb. Trois villes jouent le rôle de capitale : Fez Kérouane et Tiaret des Rostémides :

- Le IX^e siècle a connu la conquête de Agadir (ancien nom de Tlemcen) par Idriss premier qui édifia la mosquée d'Agadir. ;
- En 973, les Idrissides battus, les Sanhadja - vassaux des Fatimides assiègent et prennent la ville ;
- De 1002 à 1079 Béni Yala - famille Zenata régna sur la ville qui devint florissante,
- En 1080 les Almoravides occupent Tlemcen, leur chef Youcef Ibn Tachfine construisit la Grande Mosquée ;
- En 1143 Abdelmoumen, compagnon d'El Mehdi Ibn Toumert chef des tribus de haut atlas du Maroc, siège la ville pendant 02 ans,
- Au XIV^e siècle capitale du royaume de Tlemcen à sa tête le premier Roi des Zianides Yaghmouracène. Son règne s'est étalé sur 40 années. Tlemcen lui doit sa prospérité économique et son rayonnement culturel et religieux;
- Le Roi Othmane succéda à son père Yaghmouracène. En 1299, Tlemcen a connu l'une des plus douloureuses expériences de son histoire avec le siège de la ville par le sultan Mérinide pendant au moins 07 années;
- 1307 - Mort du Sultan Mérinide.
- En 1337 Abou El Hassen de Fez (Maroc) s'empare de Tlemcen. Il faut reconnaître aux Mérinides l'embellissement de Mansourah et la Réalisation des mosquées de Sidi Boumédienne et Sidi Halloui;

- Jusqu'au XVI^e siècle la ville resta cité royale avec l'avènement du glorieux Abou Hamou Moussa ;
- En 1517 la menace vint des Espagnoles et des Turcs. En 1555 Tlemcen est rattachée à la régence d'Alger par Salah Rais qui nomma comme premier gouverneur Baba Safir;
- En 1610 : destruction de la ville presque entièrement de la part du Dey d'Alger Hassene. Ce fut le début d'une lente décadence;
- En 1836 l'Emir Abdelkader rejoint Tlemcen qui sera l'une des plus prestigieuses forteresses de lutte contre l'envahisseur Français qui s'installa durant plus d'un siècle dans la ville.

II – Présentation de la Wilaya

A – Milieu physique

Wilaya, à la fois frontalière et côtière, sa population est estimée à 945325 habitants pour une densité de 105 habitants au Km², densité hétérogène du fait des spécificités de son milieu physique, dont le Nord, particulièrement saturé, continue de constituer un point d'appel pour des populations en quête de bien-être D'une superficie totale de 9017,69 km²

La Wilaya, même si elle présente un aspect agricole très prononcé, dispose d'une base industrielle large et diversifiée, composée :

- De grands complexes d'électronique, de textile, de métallurgie et de céramique ;

- De divers gisements de substances utiles aptes à générer, en aval, quelques 130 opportunités d'investissement ;
 - D'un réseau d'infrastructures diversifiées, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire ;
 - D'un littoral, long de 70 kms ainsi que l'existence de 08 zones d'expansion touristiques dans l'attente d'être urbanisées ;
 - De 70% du patrimoine arabo musulman existant au niveau national, lesquels, requièrent une action soutenue de restauration et de réhabilitation.
- Elle est limitée géographiquement au Nord par la mer méditerranée, au Nord-Est par la Wilaya de Ain Temouchent, à l'Est par la Wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'Ouest par le Maroc et au Sud par la Wilaya de Naâma. Avec une population estimée à **945325** habitants au 30/04/2008 et une superficie de 9017,69 Km² soit une densité de 105 hbts/km², la Wilaya, même si elle dispose d'une base industrielle large et diversifiée, présente un aspect agricole très prononcé.

– **Répartition spatiale des communes**

- **Communes à promouvoir (25)**

(Arrêté Interministériel du 09/10/1991 fixant la liste des communes à promouvoir) Beni Khellad-Azails-Souani-Ain Tellout-Beni Boussaid-Beni Bahdel-Ain Nehala- Dar Yaghmouracène-Tient-Ain Kebira-Ain Fettah-Ouled Lakhdar-El Fehoul-Beni Smiel-Bouhi-Sidi Djillali-Ouled Riah-Beni Snous-Ain Ghoraba-Sebâa Chioukh-El Gor-Beni Ouasous-Bouhlou-Amieur-Fillaoucène

- **Communes de Montagne (30)**

Terny - M.B.M'Hidi - M'Sirda - B.El Assa - Souk Tleta – Ghazaouet – Souahlia Tient - Dar Yaghmouracen – Nedroma – Djebala - Ain Kebira – Honaine - Beni Khelled - Beni Ouarsous - Ain Fettah - Sebâa Chioukh - El Fehoul - Ain Tellout Beni Smiel - Ain Ghoraba – Azails - Beni Bahdel - Beni Snous - Sidi Medjahed Bouhlou - Ain Fezza – Sabra - Ouled Lakhdar - Fillaoucene.

- **Communes Frontalières (07)**

Bab El Assa - M.B.M'Hidi – M'Sirda Fouaga – Maghnia – Beni Boussaid – Bouihi – Souani.

- **Communes Cotières (08)**

M.B.M'Hidi – M'Sirda Fouaga – Souk Tleta – Souahlia – Ghzaouet – Dar Yaghmouracene – Honaine – Beni Khellad.

- **Communes steppiques (04)**

Sidi Djillali – Bouihi – El Aricha – El Gor.

B – Relief

Le territoire de la Wilaya est réparti en trois grandes zones :

- La zone Nord qui est constituée principalement des monts des Traras, s'étend le long de la cote de mer méditerranée

- La zone centrale est répartie en deux sous zones
 - La première regroupe la plus grande partie de la superficie cultivée de la Wilaya (plaines de Maghnia et de Tlemcen)

 - La deuxième sous zone est constituée par les Monts de Tlemcen qui comprend une chaîne de montagne calcaire orientée du Sud vers l'Ouest et Du Nord vers l'EST.

- La zone Sud de la Wilaya, cette zone pastorale et steppique qui s'étend sur le 1/3 de la superficie de la Wilaya regroupe quatre communes seulement.

Les sols de la Wilaya

- Les terres d'alluvions : ce genre de terres existe particulièrement au niveau des plaines d'Hennaya, de Nedroma et de Sebdu ;

- Les terres caillouteuses : C'est une zone complexe constituée essentiellement de colluvionnement en provenance des Monts de Tlemcen et la Chaîne de Traras ;
- Les terres rouges : Il s'agit des terres à envoutement qui sont fixées particulièrement dans la plaine de Maghnia et le plateau d'Ouled Riah ;
- Les terres marneuses (argileuses) : ces formations couvrent des zones très vastes, tels que la région de Bab El Assa et Ghazaouet.

C – Climat

La Wilaya de Tlemcen est caractérisée par un climat méditerranéen, avec un hiver froid et un été chaud et sec, La pluviométrie demeure très irrégulière et varie entre 200 à 500 mm/an.

III – Population – Démographie

Evolution de la population totale suivant les résultats des quatre recensements

Sexe	1977	1987	1998	Estimation au 30/04/2008
Masculin	250653	353531	424140	/
Féminin	263386	351121	417913	/
Total	514039	704652	842053	945325

Répartition de la population selon la tranche d'âge (%)

Année	Moins de 20 Ans	Moins de 30 Ans	Entre 06 et 14 Ans	De 19 A 59 Ans
1977	56,18	72,47	25,13	41,80
1987	52,23	68,52	23,92	45,37
1998	43,29	62,77	19,56	51,53
2008	/	/	/	/

Répartition de la Population et de la Densité par Commune (30/04/2008)

Commune	Population	Surface (Km2)	Densité (Hab/Km 2)
Tlemcen	149061	40,11	3716
Mansourah	39811	27	1474
Terny	5116	102	50
Ain Ghoraba	5567	86,17	65
Beni Mester	17229	131	132
Chetouane	38542	45	856
Amieur	12822	180	71
Ain Fezza	10573	183	58
Ouled Mimoun	26964	155	174
Oued Lakhder	4517	131	34
Béni Smiel	4455	170	26
Ain Tellout	9925	354	28
Ain Nehala	7088	156	45
Ben Sekrane	14794	132	112
Sidi Abdelli	17846	227	79
Remchi	44341	136	326
Béni Ouarsous	12473	170	73
Ain Youcef	13363	54,94	243
Sebâa Chioukh	4862	71,02	68
El Fehoul	7445	142	52
Hennaya	33846	99	342
Zenata	4011	52	77
Ouled Riah	4324	90,15	48
Ghazaouet	37426	28	1337
Souahlia	23217	71	327
Tient	5329	21	254
Dar Yaghmoracen	7088	57	124
Nedroma	35356	90,50	391
Djebala	10311	115	90
Fellaoucen	8506	72,29	118
Ain Fettah	7895	101	78
Ain Kebira	4081	50,40	81
Maghnia	110081	294	374
Hammam Boughrara	11623	167	70
Béni Boussaid	13206	329	40
Sidi Medjahed	7046	98,93	71
Commune	Population	Surface (Km2)	Densité (Hab/Km 2)
Sebra	27867	160	174

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Bouhlou	6272	170,56	37
Sebdou	39511	242,69	163
El Gor	8425	792,58	11
Aricha	5602	736,92	8
Sidi Djilali	5939	750	8
Bouihi	8624	650	13
Béni Snous	11284	374,95	30
Azails	7326	120,32	61
Béni Bahdel	3032	60,16	50
Bab El Assa	12142	97	125
Souani	9499	55	173
Souk Tleta	3331	85	39
Mersa Ben Mhidi	6298	70	90
Msirda Fouaga	6290	86	73
Honaine	6368	57	112
Béni Khalled	7375	80	92
Total	945325	9017,69	105

1-Classification des communes selon le degré de précarité :

La classification des communes de la wilaya de Tlemcen se présente comme suit:

Classe	Communes	Nb des Communes	Population	%
Classe I communes à très forte précarité	Aricha	8	55031	5,82%
	Souk Tleta			
	Azaïls			
	El Gor			
	Djebala			
	Ain Nehala			
	Bouïhi			
	Ouled Riah			
Classe II communes à forte précarité	Souani	14	151202	15,99%
	Sebâa Chioukh			
	Ain Fezza			
	Ain Ghorana			
	Béni Khellad			
	Béni Bahdel			
	Béni Boussaid			
	Hamman Boughrara			
	Dar Yaghmoracen			
	Tient			
	Béni Smiel			
	Amieur			
	Chetouane			
	Béni Mester			
Classe III communes à précarité relative	Bouhlou	11	111080	11,75%
	EL Fehoul			
	Béni Ouarsous			
	Terny			
	Sidi Medjahed			
	Souahlia			
	Béni Snous			
	Sidi Djilali			
	Sidi Abdelli			
	Ain Tellout			
	Oued Lakhder			
Classe IV communes à faible précarité	Ain Fettah	16	431146	45,60%
	Fillaoucen			
	Hennaya			
	Ain Youcef			
	Mansourah			
	Bab EL Assa			
	Msirda Fouaga			
	Sebra			
	Maghnia			
	Ben sekrane			
	Ouled Mimoun			
	Sebdou			
	Zennata			
	Remchi			
	Nedroma			
	Honaine			

Classe	Communes	Nb des Communes	Population	%
Classe V communes à très faible précarité	Ain Kebira	4	196866	20,82%
	Ghazaouet			
	Tlemcen			
	Mersa Ben Mhidi			
Total		53	945325	99,98%

2-Etude Descriptive des communes selon le degré de précarité :

Classe I : communes à très forte précarité

La classe I est constituée d'un ensemble de 08 communes en situation de très forte précarité, ce qui représente 15% du total des communes de la wilaya de Tlemcen.

Le nombre de la population vivant dans la précarité est de **55031** habitants représentant **5.82** % de la population générale de la wilaya.

ménages doit faire l'objet de mesures d'accompagnement **9171** Un nombre de dans un objectif de développement social et de médiation.

Classe II : communes à forte précarité

La classe II est constituée d'un ensemble de 14 communes en situation de forte précarité, soit 26.41 % de la totalité des communes, pour un nombre de 151202 habitants dont 25200 ménages doivent faire l'objet de mesures d'accompagnement dans un objectif de développement social et de médiation, soit 15.99 % de la population générale.

Classe III : communes à précarité relative

La classe III est constituée d'un ensemble de 11 communes en situation de précarité relative, soit 20,75 % de la totalité des communes, pour une population de 111080 habitants dont 18513 ménages, soit 11.75 % de la population générale.

Classe IV : communes à faible précarité

La classe IV est constituée d'un ensemble de 16 communes en situation de faible précarité, soit 30.18 % de la totalité des communes, pour un nombre de 431146 habitants. 71857 ménages doivent faire l'objet de mesures d'accompagnement dans un objectif de développement social et de médiation, soit 45.60 % de la population générale.

Classe V : communes à très faible précarité

La classe V est constituée d'un ensemble de 04 communes en situation de très faible précarité, soit 4.54% de la totalité des communes, pour un nombre de 196866 habitants.

32811 ménages doivent faire l'objet de mesures d'accompagnement dans un objectif de développement social et de médiation, soit 20.80 % de la population générale.

Tableau 1 : indice Emploi

Communes	Population	Emploi	
		Tx Chom	Ind
Tlemcen	149061	8,06	5
Mansourah	39811	16,08	2
Terny	5116	10,66	4
Ain Ghoraba	5567	12,08	3
Beni Mester	17229	14,27	3
Chetouane	38542	9,84	4
Amieur	12822	15,19	2
Ain Fezza	10573	13,58	3
Ouled Mimoun	26964	12,12	3
Oued Lakhdar	4517	9,84	4
Beni Smiel	4455	9,48	4
Ain Tellout	9925	11,62	3
Ain Nehala	7088	10,89	4
Bensekrane	14794	9,02	4
Sidi Abdelli	17846	9,31	4
Remchi	44341	6,62	5
Beni Ouarsous	12473	6,95	5
Ain Youcef	13363	12,58	3
Sebaa Chioukh	4862	9,93	4
El Fehoul	7445	6,16	5
Hennaya	33846	9,42	4
Zenata	4011	13,9	3
Ouled Riah	4324	13,77	3
Ghazaouet	37426	10,13	4
Souahlia	23217	8,29	5
Tient	5329	8,56	5
D,Yahmoracen	7088	12,26	3
Nedroma	35356	7,97	5
Djebala	10311	15,53	2
Fillaoucen	8506	7,72	5
Ain Fettah	7895	12,85	3
Ain Kebira	4081	10,19	4
Maghnia	110081	6,12	5
H,Boughrara	11623	8,92	4
Beni Boussaid	13206	8,65	5
Sidi Medjahed	7046	11,11	3
Sabra	27867	8,42	5
Bouhlou	6272	14,79	2
Sebdou	39511	6,35	5
Elgor	8425	14,86	2
El Aricha	5602	18,92	1
Sidi Djilali	5939	14,89	2
Bouihi	8624	11,5	3

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Communes	Population	Emploi	
		Tx Chom	Ind
Beni Snous	11284	13,86	3
Azails	7326	20,07	1
Beni Bahdel	3032	13,73	3
Bab El Assa	12142	16,04	2
Souani	9499	13,36	3
Souk Teleta	3331	13,49	3
M, Ben Mhidi	6298	11,18	3
Msirda Fouaga	6290	16,38	2
Honaine	6368	11	4
Beni Khelad	7375	11,02	4
TOTAL	945325	11,50057	//

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Classification des Communes de la Wilaya de Tlemcen par indice synthétique du chômage

Classe	Communes	Nb des Communes	Population	%
Classe I communes à très forte précarité	Aricha	2	12928	1,36%
	Azails			
Classe II communes à forte précarité	Mansourah	8	102012	10,79%
	Amieur			
	Djebala			
	Bouhlou			
	El Gor			
	Sidi Djilali			
	Bab EL Assa			
	Msirda Fouaga			
Classe III communes à précarité relative	Ain Ghoraba	17	156053	16,50%
	Béni Mester			
	Ain Fezza			
	Ouled Mimoun			
	Ain Tellout			
	Ain Youcef			
	Zennata			
	Ouled Riah			
	Dar Yaghmoracen			
	Ain Fettah			
	Bouihi			
	Béni Snous			
	Béni Bahdel			
	Souani			
	Souk Tleta			
	Mersa Ben Mhidi			
Sidi Medjahed				
Classe IV communes à faible précarité	Terny	14	197939	20,93%
	Chetouane			
	Oued Lakhder			
	Béni Smiel			
	Ain Nehalla			
	Bensekrane			
	Sidi Abdelli			
	Sebâa Chioukh			
	Hennaya			
	Ghazaouet			
	Ain Kebira			
	Hammam Boughrara			
	Honaine			
	Béni Khellad			
Classe V communes à très faible précarité	Tlemcen	12	476393	50,39%
	Remchi			
	Béni Ouarsous			
	Souahlia			
	Tient			

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Classe	Communes	Nb des Communes	Population	%
Classe V communes à très faible précarité	Nedroma			
	Fillaoucen			
	Maghnia			
	Béni Boussaid			
	Sebra			
	Sebdou			
El Fehoul				
Total		53	945325	99,97%

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Tableau 2 : indice de logement

Communes	Population	Logement								Total Ind
		Tx Elec	Ind	Tx Gaz	Ind	Tx Aep	Ind	Tx Ass	Ind	
Tlemcen	149061	99,8	5	80	4	97	5	98	5	19
Mansourah	39811	98,18	5	78	4	97	5	95	5	19
Terny	5116	93,14	2	67	4	90	1	75	4	11
Ain Ghoraba	5567	95	3	0	1	94	3	85	4	11
Beni Mester	17229	94,3	3	0	1	94	3	90	5	12
Chetouane	38542	91	1	45	3	96	5	85	4	13
Amieur	12822	87,4	1	0	1	92	2	89	5	9
Ain Fezza	10573	94,7	3	0	1	90	1	90	5	10
Ouled Mimoun	26964	98,3	5	94	5	96	5	95	5	20
Oued Lakhdar	4517	98,2	5	0	1	92	2	95	5	13
Beni Smiel	4455	97	4	0	1	92	2	95	5	12
Ain Tellout	9925	96	4	0	1	93	3	95	5	13
Ain Nehala	7088	95,8	3	0	1	91	1	95	5	10
Bensekrane	14794	95	3	81	5	94	3	94	5	16
Sidi Abdelli	17846	90	1	83	5	94	3	94	5	14
Remchi	44341	99,3	5	50	3	96	5	98	5	18
Beni Ouarsous	12473	97	4	0	1	90	1	95	5	11
Ain Youcef	13363	97,42	4	84	5	95	4	96	5	18
Sebaa Chioukh	4862	94	3	0	1	90	1	85	4	9
El Fehoul	7445	98,1	5	0	1	90	1	78	4	11
Hennaya	33846	97,7	4	51	3	96	5	98	5	17
Zenata	4011	98,2	5	0	1	93	3	100	5	14
Ouled Riah	4324	92	2	0	1	93	3	93	5	11
Ghazaouet	37426	96,75	4	41,35	3	97	5	83	4	16
Souahlia	23217	97,39	4	37	2	94	3	65	3	12
Tient	5329	96,1	1	55	3	90	1	95	5	10
D,Yahmoracen	7088	97	4	0	1	90	1	75	4	10
Nedroma	35356	96,5	4	58	3	97	5	90	5	17
Djebala	10311	97,3	4	0	1	90	1	82	4	10
Fillaoucen	8506	95	3	65	4	92	2	90	5	14
Ain Fettah	7895	97	4	70,5	4	92	2	90	5	15
Ain Kebira	4081	90,7	1	65	4	96	5	90	5	15
Maghnia	110081	97	4	59	3	97	5	94	5	17
H,Boughrara	11623	92	2	43,5	3	97	5	97	5	15
Beni Boussaid	13206	97,2	4	0	1	96	5	93	5	15
Sidi Medjahed	7046	97	4	0	1	92	2	96	5	12
Sabra	27867	97,7	4	60	3	96	5	83	4	16
Bouhlou	6272	94,3	3	0	1	94	3	80	4	11
Sebdou	39511	94	3	90	5	95	4	92	5	17
Elgor	8425	95,7	3	0	1	92	2	80	4	10
El Aricha	5602	92	2	0	1	94	3	90	5	11
Sidi Djilali	5939	94	3	0	1	94	3	80	4	11
Bouihi	8624	92,8	2	0	1	92	2	80	4	9
Beni Snous	11284	94,16	3	0	1	94	3	85	4	11

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Communes	Population	Logement								Total Ind
		Tx Elec	Ind	Tx Gaz	Ind	Tx Aep	Ind	Tx Ass	Ind	
Azails	7326	95,8	3	0	1	94	3	85	4	11
Beni Bahdel	3032	91	1	0	1	95	4	85	4	10
Bab El Assa	12142	94	3	73	4	96	5	98	5	17
Souani	9499	99,3	5	100	1	95	4	95	5	15
Souk Teleta	3331	96	4	0	1	92	2	30	1	8
M, Ben Mhidi	6298	95	3	72	4	96	5	92	5	17
Msirda Fouaga	6290	93,2	2	64	4	95	4	95	5	15
Honaine	6368	95,8	3	0	1	96	5	99	5	14
Beni Khelad	7375	91	1	0	1	92	2	95	5	9
TOTAL	945325	95,2875472		31,44057		93,71698		88,62264		

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Tableau 3 : indice de l'éducation

Communes	Population	Education												Total
		Toc prim	Ind	Toc Moy	Ind	Toc Sec	Ind	Tx Enc Prim	Ind	Tx Enc Moy	Ind	Tx Enc Sec	Ind	
Tlemcen	149061	31	2	35	3	24	3	25	1	19	2	12	4	15
Mansourah	39811	30	2	39	2	29	1	26	2	21	1	16	1	9
Terny	5116	19	5	35	3	24	1	15	5	20	3	12	1	18
Ain Ghoraba	5567	21	4	31	4	24	1	17	4	17	3	12	1	17
Beni Mester	17229	28	3	34	2	25	5	23	3	19	2	14	1	16
Chetouane	38542	32	1	38	3	25	3	25	1	21	1	14	2	11
Amieur	12822	22	4	29	4	25	2	19	4	16	5	14	3	22
Ain Fezza	10573	25	3	40	1	24	3	21	4	19	3	12	2	16
Ouled Mimoun	26964	28	2	34	3	23	3	22	2	20	2	12	3	15
Oued Lakhdar	4517	24	3	28	3	24	3	21	3	16	4	12	3	19
Beni Smiel	4455	22	4	27	3	24	3	19	4	13	3	12	3	20
Ain Tellout	9925	27	3	36	3	26	3	22	2	20	2	13	2	15
Ain Nehala	7088	23	3	28	3	27	3	19	3	16	3	12	2	17
Bensekrane	14794	28	3	31	3	25	2	23	2	16	3	12	3	16
Sidi Abdelli	17846	26	3	33	3	26	4	22	2	19	3	10	4	19
Remchi	44341	28	2	35	2	26	3	23	2	21	1	12	3	13
Beni Ouarsous	12473	24	4	36	2	24	4	20	3	20	1	12	3	17
Ain Youcef	13363	26	2	35	1	27	3	22	2	21	2	14	3	13
Sebaa Chioukh	4862	25	3	30	3	27	3	20	3	16	4	12	3	19
El Fehoul	7445	20	4	33	2	27	3	16	4	19	2	12	3	18
Hennaya	33846	27	2	35	2	27	3	22	2	19	2	15	3	14
Zenata	4011	24	3	29	5	27	3	21	3	16	4	15	3	21
Ouled Riah	4324	29	2	30	3	27	3	25	2	16	4	15	3	17
Ghazaouet	37426	24	3	32	3	25	4	19	3	18	2	12	4	19
Souahlia	23217	24	3	32	3	25	3	20	3	18	2	16	1	15
Tient	5329	20	5	32	3	25	3	16	5	18	2	16	1	19
D,Yahmoracen	7088	20	4	33	3	24	4	17	4	18	2	12	4	21
Nedroma	35356	25	3	33	3	27	3	20	3	18	3	14	3	18
Djebala	10311	21	1	30	3	26	3	17	4	17	3	14	3	17
Fillaoucen	8506	28	3	34	3	25	3	22	2	21	1	12	4	16
Ain Fettah	7895	23	4	33	3	25	3	19	4	20	2	12	4	20
Ain Kebira	4081	18	5	25	4	25	3	15	5	13	5	12	4	26
Maghnia	110081	31	1	38	2	25	3	25	1	22	1	13	3	11
H,Boughrara	11623	31	2	38	3	25	3	25	2	22	1	13	3	14
Beni Boussaid	13206	22	3	34	1	25	1	19	3	22	2	13	3	13
Sidi Medjahed	7046	23	3	33	4	25	3	19	3	21	3	13	3	19
Sabra	27867	26	3	37	2	25	2	21	3	21	2	12	4	16
Bouhlou	6272	22	4	31	3	25	2	18	4	16	4	12	4	21
Sebdou	39511	28	3	35	3	24	2	23	2	21	2	13	2	14
Elgor	8425	23	4	40	1	27	3	19	4	23	1	12	5	18
El Aricha	5602	30	1	33	2	24	2	25	1	19	1	13	2	9
		Education												

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Communes	Population	Toc		Toc		Toc		Tx		Tx		Tx		Total
		prim	Ind	Moy	Ind	Sec	Ind	Enc Prim	Ind	Enc Moy	Ind	Enc Sec	Ind	
Sidi Djilali	5939	27	3	34	1	26	4	21	3	21	2	13	4	17
Bouihi	8624	23	3	35	3	26	4	18	4	22	3	13	4	21
Beni Snous	11284	23	4	35	3	27	4	19	2	18	3	16	2	18
Azails	7326	24	3	28	3	27	4	19	2	20	2	16	2	16
Beni Bahdel	3032	19	4	31	4	27	4	17	4	14	5	16	2	23
Bab El Assa	12142	20	5	35	2	27	3	16	5	22	1	13	2	18
Souani	9499	27	4	37	1	27	3	23	2	22	2	13	2	14
Souk Teleta	3331	17	5	31	2	27	3	14	5	22	1	13	2	18
M, Ben Mhidi	6298	21	4	33	4	15	5	17	5	18	3	8	5	26
Msirda Fouaga	6290	19	4	27	4	27	3	15	4	13	4	13	2	21
Honaine	6368	21	4	30	4	27	4	17	4	17	3	14	3	22
Beni Khelad	7375	18	4	31	3	27	3	14	5	17	2	14	3	20
TOTAL	945325	24,28		33		25,45	//	19,9434		18,7547		13,057		

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Tableau 5 : indice de Santé

Communes	Population	Santé						Total Ind
		Tx Couv Med	Ind	Tx Couv Phar	Ind	Tx Couv Chir Dent	Ind	
Tlemcen	149061	1,15	5	0,63	5	0,51	4	14
Mansourah	39811	0,57	2	0,5	5	0,32	3	10
Terny	5116	0,97	4	0,19	2	0	1	7
Ain Ghoraba	5567	0,89	4	0	1	0,17	2	7
Beni Mester	17229	0,98	4	0,17	2	0,23	2	8
Chetouane	38542	0,64	3	0,36	4	0,2	2	9
Amieur	12822	0,77	3	0,15	2	0,07	1	6
Ain Fezza	10573	1,32	5	0,18	2	0,18	2	9
Ouled Mimoun	26964	0,92	4	0,29	3	0,25	2	9
Oued Lakhdar	4517	0,66	3	0,22	2	0	1	6
Beni Smiel	4455	0,22	1	0	1	0	1	3
Ain Tellout	9925	0,9	4	0,4	4	0,3	3	11
Ain Nehala	7088	0,42	2	0	1	0	1	4
Bensekrane	14794	0,87	4	0,33	3	0,27	3	10
Sidi Abdelli	17846	0,56	2	0,22	2	0,11	1	5
Remchi	44341	0,81	3	0,42	4	0,51	4	11
Beni Ouarsous	12473	0,64	3	0,24	3	0,08	1	7
Ain Youcef	13363	0,74	3	0,29	3	0,22	2	8
Sebaa Chioukh	4862	0,41	2	0,2	2	0,2	2	6
El Fehoul	7445	0,26	1	0,26	3	0,13	2	6
Hennaya	33846	0,73	3	0,2	2	0,32	3	8
Zenata	4011	0,74	3	0,24	3	0,24	2	8
Ouled Riah	4324	0,46	2	0,23	2	0,23	2	6
Ghazaouet	37426	1,12	5	0,4	4	0,66	5	14
Souahlia	23217	0,64	3	0,3	3	0,38	3	9
Tient	5329	0,37	2	0,18	2	0	1	5
D,Yahmoracen	7088	0,28	1	0,14	2	0	1	4
Nedroma	35356	1,04	4	0,31	3	0,39	4	11
Djebala	10311	0,38	2	0,19	2	0,09	1	5
Fillaoucen	8506	0,94	4	0,23	2	0,23	2	8
Ain Fettah	7895	0,37	2	0,12	2	0,12	1	5
Ain Kebira	4081	0,49	2	0,24	3	0,49	4	9
Maghnia	110081	0,88	4	0,4	4	0,5	4	12
H,Boughrara	11623	0,34	1	0,17	2	0,08	1	4
Beni Boussaid	13206	0,45	2	0,22	2	0,22	2	6
Sidi Medjahed	7046	0,56	2	0,28	3	0,14	2	7
Sabra	27867	0,78	3	0,28	3	0,25	2	8
Bouhlou	6272	0,47	2	0,15	2	0,15	2	6
Sebdou	39511	1,24	5	0,3	3	0,4	4	12
Elgor	8425	0,23	1	0,23	2	0,11	1	4
El Aricha	5602	0,71	3	0,17	2	0,35	3	8
Sidi Djilali	5939	1,17	5	0,33	3	0,33	3	11
Bouihi	8624	0,46	2	0,11	1	0	1	4
Beni Snous	11284	1,15	5	0,17	2	0,26	3	10
Azails	7326	0,4	2	0,13	2	0,13	2	6
Beni Bahdel	3032	0,32	1	0	1	0	1	3
Bab El Assa	12142	0,65	3	0,16	2	0,24	2	7
Souani	9499	0,63	3	0,21	2	0	1	6

La pauvreté : Un indicateur de mutations socio-démographiques

Communes	Population	Santé						Total Ind
		Tx Couv Med	Ind	Tx Couv Phar	Ind	Tx Couv Chir Dent	Ind	
Souk Teleta	3331	0,3	1	0	1	0	1	3
M, Ben Mhidi	6298	0,79	3	0,15	2	0,47	4	9
Msirda Fouaga	6290	0,47	2	0,15	2	0,15	2	6
Honaine	6368	1,09	5	0,31	3	0,15	2	10
Beni Khelad	7375	0,13	1	0,27	3	0,13	2	6
TOTAL	945325	0,6694339 62		0,2267924 53		0,2067924 5		

COMMENTAIRES :

Les communes de la classe I ne présentent pas des indices très révélateurs de pauvreté, cependant le très faible ratio de richesse a fait basculer ces communes dans la précarité.

L'intervention de l'Etat doit être basée sur l'accompagnement des acteurs locaux dans la gestion de leurs ressources et favoriser la dynamisation de la wilaya.

Les communes de la classe III présentent quatre indices dominants, celui de l'éducation 34.24%, l'emploi 23.28% ils représentent les besoins prioritaires de la population de ces communes.

La santé et le logement avec un taux de 17.80% de chacun.

Le ratio de richesse de ces communes est acceptable, ces communes peuvent participer dans la réalisation des différents projets de développement.

D'après la représentation schématique des communes classe V par indice de précarité, le chômage constitue un indicateur majeur de la pauvreté avec un taux élevé de 48 %, suivi par un taux de 20 % pour le logement, 16 % pour la santé et enfin un taux de 12 % pour l'éducation.

QUESTIONNAIRE

N° Questionnaire : _____

Date de Passage : __/__/____/

Lieu d'Enquête :

Code Wilaya : _____ Code Daira : _____ Code Commune : _____

Localité : _____

I- IDENTIFICATION DU CHEF DE MENAGE :

I-1. HABITAT :

1- Type de Construction :

1- Immeuble d'Habitation : 2- Maison Individuelle(Villa) : 3- Maison traditionnelle (Haouche) :

4- Habitat précaire : 5- Baraque : 6- Autre :

2- Statut d'occupation du Logement :

1- Propriétaire / Copropriétaire : 2- Locataire : 3- Logé gratuitement :

4- Logement de fonction : 5- Autres :

3- Nombre de pièces réservées à l'habitation : /__/__/

4- L'habitation est elle raccordée aux réseaux :

	OUI	NON
Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5- Dans le cas ou votre habitation n'est pas rattachée aux réseaux AEP et Assainissement :

1- Approvisionnement en Eau : Puits : Citerne : Fontaine Publique : Autres :

2- Rejet des eaux usées : Fosse septique : Autres :

I-2. CARCTERISTIQUES GENERALES :

1- **Chef de Ménage :** Masculin Féminin

2- Nombre de personnes vivant sous le même toit du chef de Ménage : /__/__/

Féminin : /__/__/ Masculin : /__/__/

3- Personne Valide ou Handicapée :

1. Valide

2. Non Voyante

3. Handicapée autre que non voyante

4- Age exact : /__ /__ /

5- Lieu de Naissance : _____

6- Situation Familiale :

1. Célibataire : 2. Marié(e) : 3. Divorcé (e) : 4. Veuf (ve) :
5. Séparé (e) :

7- Statut dans la Famille :

- Chef de Ménage : Conjoint du chef de ménage :
Fils du Chef de Ménage : Fille du Chef de Ménage :
Autre (à Préciser) : _____

8- Niveau d'Instruction :

1. Sans : 2. Ecole Coranique : 3. Primaire :
4. Moyen : 5. Secondaire : 6. Supérieur :

9- Avez-vous un Diplôme ?

1. Cours fin d'Etudes
2. BEG, BEM ou BEF.
3. BAC
4. Diplôme formation professionnelle
5. Diplôme Universitaire
6. Autre (à Préciser) : _____

10- Niveau de Qualification Professionnelle :

1. Avec Qualification : 2. Sans Qualification :

11- Depuis combien d'années viviez vous de manière continue ici ? _____

12- Ou habitiez vous avant ?

Douar : _____ Village : _____ Chef lieu
Commune : _____ Daira : _____ Wilaya : _____

13- Avez-vous des biens là où vous habitiez avant? Oui : Non :

Si Oui, Précisez : Terre : Immobilier : Elevage :

Autres (à Préciser) : _____

14- Pour les gens externes, Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à vous installer ICI ?

1. Opportunité de Travail :
2. Opportunité de se rapprocher à la ville :
3. Opportunité de faire de l'argent :
4. Plus de sécurité :

5. Scolarité des enfants :

6. Autres (à Préciser) : _____

15- Bénéficiez vous en ce moment d'une indemnité ? OUI : NON :

Si oui, quel type d'indemnité ?

AFS : IAIG : Autres (à Préciser) : _____

16- Si Oui, Depuis quelle année ? /_/_/

17- Pouvez vous me dire par quel moyen aviez vous été informé pour l'octroi de cet indemnité ?

1. Par affichage public :

2. Par un employé de l'APC ou TS Chargé du dispositif du filet social :

3. Voisins / Amis / Bouche à oreille :

4. Parents :

5. Autres (à Préciser) : _____

18- Qui vous a inscrit et rempli le formulaire ?

1. Vous-même :

2. Employé de l'APC :

3. Amis, voisins, parents, enfants :

4. Autres (à Préciser) : _____

19- Comment trouvez vous les démarches de cette aide ?

1. Faciles : 2. Difficiles :

Si c'est difficiles, qu'est ce qui vous a posé le plus de problèmes ?

1. Le fait d'être analphabète :

2. Déplacements fréquents :

3. Trop de papiers :

4. Autres (à Préciser) : _____

20- Actuellement, Comment Recevez vous cette indemnité ?

1. Régulièrement

2. Avec du retard

21- A quoi utilisez vous cette indemnité ?

1. Besoins personnels / Alimentation

2. Soins et médicaments

3. Frais de scolarité des enfants

4. Habillement

5. Autres (à Préciser) : _____

22- Considérez vous que cette indemnité est suffisante ?

1 . OUI 2 . NON

23- A combien estimez vous qu'elle devrait s'élever ?

1. 4.000 :

2. 6.000 :

3. 10.000 :

24- Vous donne un emploi temporaire équivalent au SNMG ;

1 . OUI 2 . NON

25- Une réelle et bonne prise en charge de la couverture sociale ;

1 . OUI 2 . NON

26- Êtes vous assuré à la sécurité sociale ?

1. OUI 2. NON

27- Si c'est Oui, Depuis quand ?

Depuis le /_/_/ /_/_/ /_/_/ /_/_/ /_/_/

28- Disposez vous au sein de votre localité ?

1 . Une salle de soins 2 . Dispensaire ou Centre de Santé

3. Un Centre CNAS 4. Médecin Privé

5. Une Officine pharmaceutique

• *Au Bénéficiaire uniquement de l'Indemnité d'Activité d'Intérêt Général*

1- Depuis combien de temps travaillez- vous dans le cadre de l'IAIG?

Nombre de Mois : /_/_/ /_/_/ OU Années : /_/_/ /_/_/

2- Que faites vous comme travail?

1. Femme de Ménage

2. Gardien

3. Entretien, Travaux

4. Jardinage

5. Cours, Broderie, Couture, Analphabétisme

6. Administration

7. Autres (à Préciser) : _____

3- Combien d'Heures travaillez vous par jour ?

Nombre d'heures : /_/_/_ /

4- Est-ce que, à un moment donné, l'activité dans laquelle vous travaillez a été interrompue?

1. OUI : 2. NON

5- Si oui, pour quelle raisons ?

1. Raison technique

2. Raison Administrative

3. Raison personnelle

4. Autres (à Préciser) : _____

6- Êtes vous assuré à la sécurité sociale ?

1. OUI 2. NON

7- Si c'est Oui, Depuis quand ?

Depuis le /_/_/_ /_/_/_ /_/_/_ /_/_/_ /

8- Est-ce que ce travail vous permet d'acquérir une expérience ou une qualification ?

1. Expérience

2. Formation ou qualification

3. Ni l'un, ni l'autre

9- Parallèlement à votre emploi actuel, cherchez-vous un autre emploi ?

1. OUI 2. NON

Si non, pour quelles raisons ?

• _____

II- VOLET NUPTIALITE, FECONDITE , DIVORTIALITE :

- 1- Age de la Femme au premier mariage : /__/__/
- 2- Age du premier mari à ce premier mariage : /__/__/
- 3- Lien de Parenté avec le Mari :
 - 1.Cousin :
 - 2.De la même Région :
 - 3.Aucun Lien :
- 4- Avez-vous eu des enfants handicapés ? Si Oui quel Type d'handicape ?
 - 1.Moteur :
 - 2.Physique
 - 3.Visuel
 - 4.Auditif :
 - 5.Autres (à Préciser) : __
- 5- Sont-ils bien pris en charges ?
 - 1.Oui :
 - 2.Non :
- 6- Attendez vous un enfant actuellement ?
 - 1.Oui :
 - 2.Non :
- 7- Voudriez vous avoir d'autres enfants ?
 1. Oui :
 2. Non :
 3. Si mon mari le veut :
 4. Si Dieu le veut :
 5. Ne sait pas :
- 8- Date de naissance de votre dernier enfant :
Mois : /__/__/ Année : /__/__/
- 9- D'après vous, quel est le nombre idéal d'enfants dans une famille? /__/__/
- Pour les Femmes Divorcées
 - 1 – Quel était votre âge au moment du dernier Divorce ? /__/__/
 - 2 – Quelle était la raison principale de ce divorce ?
 1. Désaccord avec le Mari :
 2. Désaccord avec la belle mère :
 3. Désaccord avec la famille :
 4. Violence du Mari :
 5. Stérilité :
 6. Chômage du Mari :
 7. Problème de logement :
 8. Autres (à préciser) : _____

III- VOLET MORTALITE :

1- Combien d'enfants nés vivants avez-vous eu ? /_/_/

2- Y' a-t-il eu des décès au sein de votre famille ?

1. OUI 2. NON

Si c'est Oui, combien ? /_/_/

N°	Sexe	Date de Naissance	Date de Décès	Cause de Décès

3- Quel âge a l'ainé ou le premier enfant ? /_/_/

Références Bibliographiques :

- 1- PNUD, Rapport Mondial Sur Le Développement Humain 2000, ECONOMICA, 49 rue Héricart, 75015 Paris, 1998.
- 2- PNUD, Rapport Mondial Sur Le Développement Humain, Editions Boek et Larcin SA, Paris 2000.
- 3- Carte de la pauvreté en Algérie, ANAT – ALGERIE, Année 2001.
- 4- CENEAP/FNUAP, Population et Développement durable, Mai 1999
- 5- CENEAP/FNUAP, La Démographie Algérienne faces aux grandes gestions des sociétés, Mai 1999
- 6- Francis Gendreau et Elizabete De Carvalho Lucas, Crises, Pauvreté et changement démographiques dans les pays du SUD, Editions ESTEM, 1998.
- 7- Revue Economie & Management, Regards croisés sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) « Pauvreté, Education, Santé, Ressources naturelles), Université Abou Bakr Belkaid – Tlemcen, Faculté des sciences économiques commerciales et de gestion, N° 10 – Avril 2010.
- 8- CENEAP/FNUAP, Mutations des structures familiales, Revue N°27, Année 2003.
- 9- Note sur les différentes approches de la pauvreté, Département Politiques et études, Sarah Marniesse, Octobre 1990.

Source de données :

- ADS, Antenne Régionale de Sidi Bel Abbés, Banque de données statistiques dispositif filet social, Année 2009, 2010 et 2011.
- Cartes de pauvreté des Wilayas de Tlemcen et de Sidi Bel Abbés, ADS/Antenne Régionale de Sidi Bel Abbés, Cellules de Proximité de solidarité Sidi Bel Abbés et Tlemcen, Année 2011.

الفقر: مؤشر للتغيرات الاجتماعية الديمغرافية

ملخص :

إن الإشكالية التي يعالجها هذا البحث المتواضع تتمحور حول المعاينة التي يمكن أن يقوم بها من يلاحظ تقدم المجتمع الجزائري، مثل المرور عبر البنك العالمي الذي بدأ عمله على قاعدة تحقيقات ONS (الديوان الوطني للإحصاء) من 1988 إلى 1995، فقد وضع البنك العالمي للجزائر أموالاً لتقليل الفقر ومنه جاء إنشاء وكالة التنمية الاجتماعية في 1996، وتم وضع سياسة للحد من تباعد الطبقات ومحاربة الهشاشة التي هي مصدر الغبن الاجتماعي والجسماني والمعنوي للفرد.

إن مهمة هذه الوكالة هو ترقية وانتقاء واختيار وتمويل كليا مثلا السكان الذي هو موضوع دراستنا "المستفيدين من المنح الجغرافية للتضامن في ولايتي تلمسان وسيدي بلعباس" كنموذج لدراستنا.

أما هدف تحقيقنا هذا هو إظهار هذا المشكل الذي تحاول السلطات العمومية إخفائه لأن الحقيقة مؤلمة، كما نحاول هز أصحاب القرار وحضهم على التحرك في الاتجاه الصحيح حيال هذه الطبقة من المجتمع والتي تؤثر على التخطيط العائلي والنمو الديمغرافي.

إن إشكالتنا هي كيف يمكن للفقر تغيير حركة الشعوب وكيف يمكننا الخروج من ذلك أو استئصال الفقر بالأحرى؟ وما هو تأثيره في مختلف الظواهر الديمغرافية. هذا العمل مقسم إلى 04 فصول مقسمة إلى 20 باب، هذه الفصول متجاوزة في ترتيبها وذلك يسمح بالمتابعة منطق التفكير الذي سبق وذكرناه أعلاه.

- ◆ الفصل الأول مكرس للتذكرة بالفقر في العالم وعوامله الأساسية وآثاره الاجتماعية الديمغرافية والاقتصادية.
- ◆ الفصل الثاني يعالج السياسة الاجتماعية في الجزائر التي تنتهجها الدولة تحت إشراف وكالة التنمية الاجتماعية وآثارها على شروط معيشة مختلف الطبقات الاجتماعية أو الفئات الفقيرة.
- ◆ الفصل الثالث يعالج هدف التحقيق والمنهجية المستعملة في التحقيق وكذا نوع الفئة السكانية وتقديم الإقليم موضوع الدراسة.
- ◆ الفصل الرابع يتمحور حول الإنتاج وتحليل المعطيات الإحصائية وأيضا الجزء الوصفي من هذه الفئة موضوع التحقيق.

أثر السياسة الوطنية للتنمية على المؤشرات الاجتماعية الديمغرافية المذكورة في الأطروحة الحالية.

العامل الزمني يمثل رهانا منه يأتي خطر الضياع في التفكير والتخمين كما كان يقول لي دائما مدير بحثي.

إن الباحث المبتدئ مثلي يبقى في حركة بناء وهدم دائمة لتقريره حول موضوع البحث، مقسم بين الواقع المعاش وترسنة نظرية متعددة التي هي تفسير لها وهي الفقر.

Résumé

Notre problématique majeure c'est comment la pauvreté peut faire changer un mouvement de population, et comment s'en sortir ou éradiquer cette pauvreté? Son influence sur les différents phénomènes démographiques. Ce travail est organisé en quatre Chapitres subdivisés, Ils sont juxtaposés dans un ordre tel qu'il permet de suivre la logique du raisonnement qui vient d'être évoqué. Le 1° chapitre consacré à un rappel sur la pauvreté dans le monde, ses principaux facteurs et conséquences sociodémographiques et économiques de la pauvreté. Le 2° chapitre traite de la politique sociale de l'Algérie menée par l'Etat sous l'égide de l'ADS et ses effets sur les conditions de vie des différentes couches sociales ou catégories de population démunie, Le 3° chapitre traite l'objectif de l'enquête, la méthodologie utilisée pour l'enquête, le type de population et présentation du territoire. Le 4° chapitre repose sur la production et analyse des données statistiques et aussi la partie descriptive de la population enquêtée. L'impact de la politique nationale du développement sur les indicateurs sociodémographiques sont cités dans la présente thèse, l'objectif de notre enquête est de mettre en évidence ce problème.

Mots clés :

Pauvreté; Démographie; ADS; AFS; IAIG; PNUD; Instruction; Qualification; Exclusion Sociale; Intégration Sociale.